

Table des matières

Résumé.....	ii
Remerciements.....	vi
Introduction	1
Premier chapitre	12
La résistance au dévoilement en contexte d’audition chez les enfants présumés victimes d’agression sexuelle : une conceptualisation multidimensionnelle	
Deuxième chapitre	44
Du silence au dévoilement: la résistance des enfants à rapporter une agression sexuelle en contexte d’entrevue d’enquête	
Troisième chapitre	76
Comment les enfants victimes d’agression sexuelle rapportent-ils ou non les événements en contexte d’entrevue d’enquête ? Quelques fausses perceptions à reconsidérer	
Conclusion générale.....	115
Références de l’introduction et de la conclusion	124
Appendice A Approbation du comité d’éthique	127
Appendice B Attestation d’authorship et de responsabilité pour l’ensemble de l’essai ..	128
Appendice C Normes de publication détaillées de la revue <i>Carnet de notes sur les maltraitances infantiles</i>	129
Appendice D Normes de publication détaillées de la revue <i>Revue Québécoise de Psychologie</i>	131

Remerciements

Je tiens d'abord à offrir toute ma gratitude à ma directrice de recherche, Jacinthe Dion, Ph. D., pour les encouragements, l'encadrement, le soutien et la très grande disponibilité qu'elle m'a offerts tout au long de ce projet, et ce, de façon indéfectible, tant lors des embûches et des succès qui ont jalonné mon parcours.

Je tiens également à remercier toutes les personnes et organismes qui ont appuyé et contribué à ce projet, nos précieux collaborateurs du Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Problèmes Conjugaux et les Agressions Sexuelles (CRIPCAS) dont les contributions de Mireille Cyr, Ph.D., directrice du centre, et Pierre McDuff, statisticien; le travail essentiel et l'implication remarquable des assistants de recherche, notamment Josiane Leclec, Andréanne Lapierre et Kevin Brassard; le soutien financier offert par les bourses de maîtrise du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) en 2014-2015 et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) en 2015-2016 et la bourse de doctorat Joseph-Armand-Bombardier du CRSH en 2016-2019; et enfin, les apports d'Annie Gendron, Ph.D, chercheure à l'École nationale de police du Québec et de Daniel Lalande, Ph.D., professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Je remercie du fond du cœur mes proches, avec une pensée spéciale pour mon conjoint qui a été présent à mes côtés dès le début, qui ont cru en moi, qui m'ont encouragée à persévérer et qui m'ont accompagnée dans les moments plus difficiles.

En terminant, je remercie les familles des enfants et les intervenants qui ont accepté de participer à ce projet. C'est par la considération pour eux que ce projet de recherche a

vu le jour. En espérant que nos efforts puissent un tant soit peu contribuer au mieux-être des enfants et de leur famille et soutenir les intervenants dans leur travail auprès d'eux.

Introduction

L'agression sexuelle (AS) chez les mineurs représente un problème de santé publique important. La prévalence mondiale de l'AS dans l'enfance est estimée à ce jour à 12,7/100 enfants (18,0 % des filles et 7,6% des garçons) (Stoltenborgh, Van Ijzendoorn, Euser, & Bakermans-Kranenburg, 2011). Cette problématique requiert une attention particulière considérant que les victimes d'AS sont prédisposées à une variété de troubles émotionnels et comportementaux qui peuvent perdurer jusqu'à l'âge adulte (Gilbert, Widom, Browne, Fergusson, Webb, & Janson, 2009; Maniglio, 2009). Il est donc primordial de prévenir cette forme de victimisation et d'intervenir rapidement auprès des jeunes qui ont vécu une AS. Cependant, l'aide dont peuvent bénéficier les victimes est conditionnelle à la révélation des incidents aux autorités puisqu'il n'existe que très rarement de preuves physiques (Frasier & Makaroff, 2006) ou de témoins autres que la victime et l'agresseur, d'autant plus que ce dernier tend généralement à nier les faits (Cyr, Wright, McDuff & Perron, 2002). La prévalence de l'AS à l'enfance rapportée par les autorités serait 30 fois moins élevée (4/1000) que la prévalence autorapportée par les présumées victimes (Stoltenborgh, et al., 2011). De ce fait, le témoignage de la victime recueilli lors de l'entrevue d'enquête¹ est souvent la seule source de preuves disponible pouvant mener à des procédures judiciaires et de protection. Le bon déroulement de cette entrevue, de même que l'efficacité des méthodes d'entrevue employées pour qu'il en résulte le dévoilement des incidents, en l'occurrence, un témoignage valide, relèvent donc de la plus haute importance.

¹ Entretien formel et procédural entre la présumée victime et un enquêteur désigné du service de police dans le but de recueillir la plainte officielle et les détails sur les incidents rapportés en tant qu'étape préliminaire aux procédures judiciaires.

Beaucoup d'études ont été investies à démontrer les capacités développementales des enfants pour effectuer des témoignages véridiques et détaillés d'un événement d'AS lorsqu'ils sont correctement questionnés. Toutefois, malgré les efforts qui ont été mis en œuvre pour perfectionner les méthodes d'entrevue d'enquête, une proportion importante d'enfants ne dévoile pas l'AS dont ils sont présumés être victimes. On estime en moyenne à un tiers le nombre d'enfants qui ne dévoilent pas l'AS lorsqu'ils sont formellement questionnés, et ce, même dans les cas où il y a des preuves physiques, une description fournie par un témoin ou l'aveu de l'agresseur (voir Azzopardi, Eirich, Rash, MacDonald, & Madigan, 2018; London, Bruck, Ceci, & Shuman, 2005, 2007; London, Bruck, Wright, & Ceci, 2008 pour des recensions). Cependant, le taux de dévoilement varie considérablement à travers les études, probablement en raison des disparités méthodologiques (p. ex., biais d'échantillonnage, variabilité des conditions et méthodes d'obtention des témoignages, contrôle des variables influençant le dévoilement) et conceptuelles (p. ex., définition d'une AS et du dévoilement). Néanmoins, tous s'entendent sur le fait que ces enfants sont vulnérables à subir d'autres AS et à accroître leur risque de séquelles psychologiques puisqu'ils ne peuvent pas recevoir de services de protection ni de soutien psychologique s'ils ne dévoilent pas. Dans ce contexte, il importe de mieux contrôler les biais qui interfèrent sur la validité des taux de dévoilement afin de se prévaloir d'une juste connaissance des facteurs qui inhibent le dévoilement lors de l'entrevue d'enquête.

Un nombre important d'études a donc été consacré à mettre en lumière les divers facteurs qui favorisent le dévoilement ou, à l'opposé, qui agissent en tant que barrières à la révélation des incidents dont notamment l'âge, le genre, la relation à l'agresseur, la sévérité de l'AS, un dévoilement antérieur, les caractéristiques de l'environnement familial et social et les techniques d'entrevue. Les résultats sont souvent variables et inconstants d'une étude à une autre (voir Azzopardi et al., 2018; London et al., 2005, 2008; Paine & Hansen, 2002; Reitsema & Grietens, 2016 pour des recensions). Ces disparités peuvent s'expliquer par des différences importantes au plan méthodologique à travers les études comme il en a été question précédemment. D'autre part, tel que démontré par les modèles multivariés (p.ex., Goodman-Brown, Edelstein, Goodman, Jones, & Gordon, 2003; Lippert, Cross, Jones, & Walsh, 2009), les facteurs associés au dévoilement (âge, sexe, lien avec l'agresseur, etc.) entretiennent entre eux des relations qui ne sont pas pleinement saisissables par les devis corrélationnels, ce qui contribue, d'autant plus, à la complexité de la problématique. Il en ressort que la problématique du dévoilement d'une AS devrait être étudiée comme un phénomène déterminé par un ensemble de facteurs. Une perspective multifactorielle semble donc nécessaire pour dégager les interactions complexes entre les différents facteurs reliés au dévoilement et pour démontrer leur influence réelle sur celui-ci.

De même, ces facteurs pourraient être reliés au concept de résistance au dévoilement, qui a été introduit dans la littérature pour décrire les enfants qui sont moins informatifs (p. ex., leur récit contient moins de détails) ou collaboratifs (p. ex. par des formules telles que « Je ne veux pas le dire ») durant l'entrevue d'enquête (Hershkowitz, Orbach, Lamb,

Sternberg, & Horowitz, 2006; Lewy, Cyr, & Dion, 2015; Orbach, Schiloach, & Lamb, 2007). Ces mêmes études ont observé que les interviewers se comportaient différemment avec les enfants résistants, étant moins soutenant et plus insistants, allant jusqu'à verser dans des techniques d'entrevue contre-productives et nuisibles. Il importe, d'une part, que les interviewers soient sensibilisés à l'éventualité de comportements de résistance chez l'enfant et qu'ils soient mieux préparés à y faire face et, d'autre part, que les études qui examinent la résistance au dévoilement en contexte d'entrevue d'enquête considèrent l'influence des techniques d'entrevue employées.

Bien que les concepts de résistance (*reluctance*), de collaboration (*collaborativeness/informativeness*), de dévoilement (*disclosure/non-disclosure*), de déni des faits (*denial*) ou de rétractation d'un dévoilement antérieur (*recantation*) soient couramment utilisés dans la littérature au sujet de l'entrevue d'enquête avec des enfants suspectés victimes d'AS, peu d'études ont fourni des définitions élaborées et opérationnelles ou ont assimilé ces concepts à des comportements observables. En d'autres termes, ces concepts manquent de spécificité et sont utilisés de manière très variable entre les études, parfois confondus et indifférenciés les uns des autres, ce qui peut mener à des erreurs d'interprétation. On recense seulement quelques études qui se sont intéressées à créer des grilles d'analyses verbales ou non verbales permettant d'identifier les comportements de résistance que présentent les enfants au cours de l'entrevue d'enquête (Anderson, 2016; Hershkowitz et al., 2006; Katz et al., 2012; Lewy et al., 2015). Cependant, on constate, en comparant ces quatre grilles d'analyse, qu'il ne se dégage pas

un véritable consensus méthodologique et théorique, que ce soit sur la manière de conceptualiser et d'opérationnaliser les variables ou sur la terminologie employée relativement aux différents concepts impliqués pour étudier le dévoilement d'une AS en contexte d'entrevue. Ces disparités nuisent à la généralisation des résultats, à la comparaison des études entre elles et surtout à la validité du concept de résistance au dévoilement, qui demeure relativement confus. La création de telles grilles d'analyse est nécessaire, non seulement en recherche, mais en clinique, car elles permettent également d'orienter les intervenants dans le dépistage des signes verbaux et non verbaux des enfants qui se montrent récalcitrants au cours de l'entrevue afin de prévenir les cas qui débouchent sur la non-divulgence des AS.

De plus, la majorité des études qui se sont intéressées au dévoilement d'une AS à l'enfance, incluant celles qui ont développé des grilles d'analyse de la résistance, ont conceptualisé le dévoilement de manière dichotomique (p. ex., dévoile/ne dévoile pas; résiste/collabore). Compte tenu de la très grande inconsistance des résultats au sujet des taux de dévoilement et des facteurs qui y sont associés, il s'avère légitime de se questionner à savoir si le caractère restrictif d'une telle conception peut imposer des limites à la compréhension de cette problématique. Bien que l'idée de concevoir le dévoilement sur un continuum incluant différents types de dévoilement est de plus en plus défendue par les professionnels et le milieu de la recherche (p. ex., Alaggia, 2004; Anderson, 2016; Goodyear-Brown, 2010; Paine & Hansen, 2002), seulement deux études se sont penchées sur le dévoilement d'une AS à l'enfance en contexte d'entrevue d'enquête à l'aide d'une

typologie plus étendue (Anderson, 2016; Lippert et al., 2009). En ce sens, le dévoilement pourrait être envisagé sur un continuum où l'on retrouverait, aux pôles extrêmes, d'un côté les enfants parfaitement collaboratifs (p. ex., informatifs, non-résistants, effectuant un dévoilement complet) et de l'autre, ceux qui ne collaborent pas du tout (non-informatifs, résistants, s'abstenant de dévoiler les incidents), et ce, tout au long de l'entrevue. Entre ces polarités pourrait se situer un éventail de comportements plus ou moins collaboratifs et informatifs (p. ex., dévoilement partiel, déni à un moment de l'entrevue, concomitance de résistance et de divulgation, etc.). Ainsi le dévoilement serait conceptualisé selon une perspective multidimensionnelle qui tiendrait compte de la variabilité dans les comportements de dévoilement des enfants. Dans ce contexte, il importe de consacrer nos efforts à perfectionner nos méthodes d'évaluation du processus de dévoilement.

Objectifs de l'essai doctoral

Afin de répondre aux problèmes méthodologiques et conceptuels de la problématique de la résistance au dévoilement d'une AS chez les enfants suspectés victimes en contexte d'entrevue d'enquête, cet essai doctoral propose de concevoir le dévoilement de l'AS selon deux approches novatrices : 1) une approche multifactorielle des facteurs associés et 2) une approche multidimensionnelle du dévoilement en opposition à une conceptualisation dichotomique (p. ex., dévoilement/absence de dévoilement).

Partant du postulat qu'il existe une variabilité dans les comportements de dévoilement d'une AS chez les enfants présumés victimes en contexte d'entrevue

d'enquête (p. ex., déni, comportements multiformes d'hésitation ou de refus à fournir l'information attendue, dévoilement partiel ou complet), cet essai propose une nouvelle définition du dévoilement. Cette définition vise à répondre davantage aux exigences de spécificité, d'objectivité et de validité des concepts de *collaboration*, de *résistance*, de *productivité* et de *dévoilement*, incluant la production a) d'une typologie multidimensionnelle du dévoilement (plusieurs types de dévoilement) et b) d'une nouvelle grille d'analyse des comportements de dévoilement (plusieurs catégories de réponses durant l'entrevue incluant la résistance). Dans ce contexte, les objectifs spécifiques de cet essai sont de 1) démontrer la pertinence des modèles multifactoriel et multidimensionnel proposés afin de mieux 2) documenter la problématique de la résistance au dévoilement pour qu'ultimement, au niveau des implications, il en résulte a) chez les praticiens, un meilleur dépistage des enfants susceptibles de ne pas dévoiler l'AS ainsi que l'amélioration des méthodes d'entrevue lorsque la résistance au dévoilement se présente chez l'enfant; b) dans la communauté scientifique, l'atteinte d'un consensus théorique et méthodologique pour améliorer la validité des concepts associés au dévoilement, dont notamment la résistance.

L'essai doctoral présenté sous forme d'articles se divise en trois chapitres : deux études empiriques et une recension critique de la littérature. Dans le premier chapitre, une étude prospective a été réalisée dans laquelle il a été tenté de conjuguer les approches multifactorielle et multidimensionnelle afin d'explorer la valeur d'une telle démarche pour étudier la résistance au dévoilement chez les enfants suspectés victimes d'AS. Le premier

objectif de cette étude visait à vérifier l'existence d'une variabilité dans la manière dont les enfants dévoilent une AS en contexte d'entrevue d'enquête. Pour ce faire, trois groupes de comparaison ont été formés selon une typologie plus étendue du dévoilement qui conceptualise la résistance sur un continuum. Le second objectif de l'étude visait ainsi à explorer les différences entre les trois groupes quant aux caractéristiques des agressions (gravité de l'AS, proximité avec l'agresseur), des enfants (âge et sexe) et des entrevues (constance du comportement de l'enfant au fil de l'entrevue, nombre de détails rapportés et techniques d'entrevue employées) afin de dégager les facteurs associés aux différents niveaux de résistance. L'étude, qui s'intitule « *La résistance au dévoilement en contexte d'audition chez les enfants présumés victimes d'agression sexuelle : une conceptualisation multidimensionnelle* », a été soumise et publiée après révision par deux réviseurs indépendants dans la revue française « *Carnet de notes sur les maltraitances infantiles* » (Légaré, Dion, Cyr, & Hains, 2016).

Puisque la première étude s'est avérée concluante quant à l'apport d'une vision multifactorielle et multidimensionnelle du dévoilement, une recension des écrits portant sur le processus de dévoilement d'une AS mettant de l'avant l'importance d'innover notre approche de cette problématique a ensuite été réalisée. Le premier objectif de cet article était de fournir un compte-rendu critique des connaissances actuelles sur la résistance au dévoilement d'une AS dans le cadre de l'entrevue d'enquête chez des enfants présumés victimes. Les variables associées au dévoilement les plus étudiées (caractéristiques de l'enfant et des AS, contexte du dévoilement, caractéristiques des entrevues), les définitions

et les conceptions théoriques rattachées à la résistance, les méthodologies et les grilles d'analyses existantes ont été présentées. Le second objectif visait à discuter les résultats de cette revue de la littérature de sorte de faire ressortir l'importance d'une conceptualisation multidimensionnelle du dévoilement et d'une approche multifactorielle des prédicteurs de la résistance au dévoilement afin de mieux comprendre la complexité de ce phénomène et de mieux intégrer l'étendue des connaissances sur le sujet. En troisième lieu, il a été question de cibler les besoins et les enjeux méthodologiques pour les recherches futures, de présenter l'intérêt de ces connaissances pour les cliniciens en leur fournissant des recommandations quant aux stratégies de prévention et d'intervention à employer avec les enfants victimes d'AS. Cet article, s'intitulant « *Du silence au dévoilement: la résistance des enfants à rapporter une agression sexuelle en contexte d'entrevue d'enquête* », sera présenté au chapitre deux. Puisqu'il existe peu de littérature sur le sujet et aucune recension des écrits en langue française, l'article a été soumis et publié après révision par deux réviseurs indépendants dans la *Revue Québécoise de Psychologie* (Légaré, Dion, Cyr, & Boulianne-Simard, 2018).

Dans une succession logique, ayant précédemment exploré et situé dans le contexte de la recherche la pertinence d'une approche multidimensionnelle du dévoilement afin de mieux rendre compte de la problématique de la résistance au dévoilement, la troisième étude représente l'aboutissement du projet de recherche. Elle s'attarde à démontrer empiriquement l'apport de cette démarche. Le premier objectif de cette étude visait à présenter et à appliquer une nouvelle grille d'analyse des comportements de dévoilement durant l'entrevue qui permet de mesurer simultanément les niveaux de collaboration, de

productivité et de résistance de l'enfant dans ses comportements verbaux afin de documenter les diverses façons qu'ont les enfants de se comporter en entrevue. Le second objectif visait à explorer différents types de dévoilement au terme de l'entrevue, en examinant le niveau de *collaboration* et de *productivité* globale de l'enfant. Afin d'accroître notre compréhension des facteurs liés au dévoilement durant l'entrevue, le troisième objectif visait à explorer les caractéristiques des enfants (âge et sexe) et les techniques d'entrevue utilisées par les interviewers en lien avec les types de dévoilement. Cet article, qui s'intitule « *Comment les enfants victimes d'agression sexuelle rapportent-ils ou non les événements en contexte d'entrevue d'enquête ? Quelques fausses perceptions à reconsidérer* », est présenté au troisième chapitre. Celui-ci, rédigé en français, sera soumis pour publication à une revue scientifique francophone avec comité de lecture. Les normes de l'APA ont été suivies (*Publication Manual*, 6th édition).

Le présent projet s'inscrit dans le cadre d'une étude plus vaste portant sur le dévoilement d'une AS chez les enfants suspectés victimes en contexte d'entrevue d'enquête menée par le Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Problèmes Conjugaux et les Agressions Sexuelles et financée par le CRSH. Ce projet de recherche a reçu l'aval du comité d'Éthique de la recherche de l'Université de Montréal (voir Appendice A).

Chapitre 1

La résistance au dévoilement en contexte d'audition chez les enfants présumés victimes d'agression sexuelle : une conceptualisation multidimensionnelle.

Marily Légaré, D.Ps cand. ¹⁻³; Jacinthe Dion, Ph.D ¹⁻³; Mireille Cyr, Ph.D ²⁻³
et Jennifer Hains, D.Ps ¹⁻³

¹ Département des sciences de la santé
Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Canada

² Département de psychologie
Université de Montréal, Québec, Canada

³ Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux
et les agressions sexuelles (CRIPCAS)
Québec, Canada

Coordonnées :

Marily Légaré, D.Ps Candidate
Département des sciences de la santé
Université du Québec à Chicoutimi,
555 boulevard de l'Université
Chicoutimi, Québec, Canada
G7H 2B1
Tel :
Courriel : marily.legare1@uqac.ca

Résumé

Objectifs. Il émerge de la littérature un manque de constance des résultats au sujet des taux de révélation d'une agression sexuelle (AS) durant l'enfance. Les études concernées ont pour la plupart examiné cette problématique à l'aide d'une catégorisation dichotomique (dévoilement/non-dévoilement). La présente étude propose une conceptualisation multidimensionnelle plus étendue plutôt qu'avec exclusivement deux catégories du dévoilement (oui/non). Trois groupes d'enfants ont donc été formés et comparés entre eux: dévoilement sans résistance (Groupe 1), dévoilement avec résistance (Groupe 2) et résistance et absence de dévoilement (Groupe 3). L'étude explore également les différences entre les trois groupes en ce qui a trait aux caractéristiques des enfants, des AS et des techniques d'audition afin de dégager les facteurs associés à la résistance au dévoilement.

Méthodologie. L'échantillon est composé de 61 enfants présumés victimes d'AS âgés entre 3 et 14 ans interrogés lors de l'audition effectuée par des policiers formés au protocole d'audition du NICHD. Les réponses des enfants, leur contenu de même que les techniques d'auditions employées ont été recueillies à partir des transcriptions des auditions. Ces données ainsi que celles inhérentes aux caractéristiques des enfants et des agressions ont ensuite été analysées en fonction des trois groupes.

Résultats. Les analyses indiquent que les comportements des enfants et des interviewers varient d'un groupe à l'autre. L'âge influence significativement le dévoilement (les enfants de moins de 5 ans sont les seuls à ne pas dévoiler) et la bonne collaboration durant l'entretien (52% des enfants non résistants sont âgés de plus de 9 ans). La résistance est augmentée lorsque l'AS est intrafamilial et plus sévère (avec pénétration). Les interviewers posent plus de questions et reçoivent des réponses plus détaillées des enfants non résistants. Le degré de résistance reste constant entre la phase prédéclarative et la phase déclarative pour la majorité des enfants.

Conclusion. L'hétérogénéité des trois groupes met en lumière la pertinence pour les études futures d'aborder la question du dévoilement en contexte d'audition sous un angle multidimensionnel plutôt que dichotomique.

Mots-clés: Agression sexuelle; Enfants; Entretien; Dévoilement; Résistance

Key words: Child sexual abuse; Forensic interviews; Disclosure; Reluctance

Introduction

L'agression sexuelle (AS) chez les mineurs représente un problème de santé publique important. La prévalence mondiale de l'AS dans l'enfance est estimée à ce jour à 127/1000 (18,0 % des femmes et 7,6% des hommes) (Stoltenborgh et al., 2011). Cette problématique requiert une attention particulière considérant que les victimes d'AS sont prédisposées à une variété de troubles émotionnels et comportementaux qui peuvent perdurer jusqu'à l'âge adulte (Gilbert et al., 2009; Maniglio, 2009). Il est donc primordial de prévenir cette forme de victimisation et d'intervenir rapidement auprès des jeunes qui ont vécu une AS. Cependant, l'aide dont peuvent bénéficier les victimes est conditionnelle à la révélation des incidents puisqu'il n'existe que très rarement de preuves physiques (Frasier et Makaroff, 2006) ni de témoins autres que la victime et l'agresseur, d'autant plus que ce dernier tend généralement à nier les faits (Cyr et al., 2002). Ainsi, le témoignage de la victime recueilli lors de l'audition est souvent la seule source de preuves disponibles pouvant mener à des procédures judiciaires et de protection.

La controverse entourant le taux de dévoilement

Malgré les efforts qui ont été mis en œuvre dans les quinze dernières années pour perfectionner les méthodes d'audition, une proportion importante d'enfants ne dévoile pas l'AS dont ils sont présumés être victimes. On estime en moyenne à un peu plus d'un tiers (selon les études le taux varie entre 4% et 76%) le nombre d'enfants qui ne dévoilent pas l'AS lorsqu'ils sont formellement questionnés, et ce, même dans les cas où il y a des preuves physiques, une description fournie par un témoin ou l'aveu de l'agresseur (voir London et al., 2005, 2007, 2008 pour des recensions). Toutefois, les auteurs de ces recensions ainsi que Lyon (2007) nous mettent en garde quant à la validité de ces données.

La très grande variabilité des résultats serait imputable à des problèmes d'ordre méthodologique. Seulement 10% des cas d'AS comportent des preuves médicales (p.ex., l'enfant a contracté une infection transmissible sexuellement) venant corroborer la déclaration de la victime (Frasier et Makaroff, 2006). Conséquemment à cette réalité, la majorité des études qui ont examiné les taux de dévoilement ont sélectionné leurs participants sur la base de présomptions d'AS fondées sur des preuves dépendantes du témoignage de la victime, ce qui peut accroître les cas de faux positifs (l'enfant ne révèle pas lors de l'audition parce qu'il n'y a pas eu AS). À cela ces auteurs ajoutent le problème de la non-représentativité des échantillons (p.ex., la variabilité de l'étendue de l'âge des participants entre les études alors que cette variable est suspectée d'avoir une influence sur le dévoilement ou des échantillons contenant seulement des cas comportant un dévoilement initial), des conditions non équivalentes dans lesquelles s'est déroulé le dévoilement (en contexte d'audition ou de psychothérapie) ou les méthodes par lesquelles ont été obtenu les témoignages (p.ex., protocole d'audition non standardisé et suggestif pouvant mener à de fausses déclarations).

Ces biais alimentent l'idée controversée selon laquelle la problématique du non-dévoilement chez les enfants victimes d'AS est illusoire (voir p.ex., Bruck et Ceci, 2004). En effet, certains auteurs soutiennent qu'il est erroné de croire qu'il est commun que les enfants victimes d'AS ne rapportent pas les incidents. Selon eux, lorsqu'ils sont formellement interrogés, ils dévoilent les événements. Cette controverse a jadis été provoquée par Summit (1983) lorsqu'il avait proposé l'existence d'un syndrome d'accommodation chez les enfants victimes d'AS (Child Sexual Abuse Accommodation Syndrome). Se basant principalement sur des observations cliniques, il avait déclaré que

les enfants ayant un vécu d'AS (en particulier ceux dont l'agresseur était un parent) présentaient une tendance à garder secret les incidents, à les nier ou à se dédire. Selon Oates et Donnelly (1997) cet article est l'un des plus influents dans le domaine de l'AS à l'enfance. Cependant, la théorie de Summit a été hautement critiquée en raison d'un soutien empirique jugé insuffisant (voir p.ex., London et al., 2005, 2008). D'autres auteurs dont Lyon (2007) maintiennent l'idée à l'effet que le dévoilement est peu fréquent. Ce dernier argumente en faveur d'un réel phénomène en indiquant que lorsque les biais de présomptions d'AS et de preuves dépendantes du témoignage sont contrôlés, le taux de dévoilement se situe seulement à 50%. Qu'elle que soit la proportion réelle d'enfants qui ne rapporte pas les incidents aux autorités, tous s'entendent sur le fait que ces enfants sont vulnérables à subir d'autres AS et à accroître leur risque de séquelles psychologiques puisqu'ils ne peuvent pas recevoir de services de protection ni de soutien psychologique (Paine et Hansen, 2002). Enfin, puisque l'agresseur n'est pas dénoncé, il est possible qu'il commette de nouvelles AS sur la victime et sur d'autres enfants. Dans ce contexte, il importe de mieux comprendre les facteurs reliés au dévoilement lors de l'audition.

Facteurs influençant le dévoilement

Nombre d'études ont été consacrées à mettre en lumière les caractéristiques des enfants qui ne dévoilent pas afin de dégager des conditions défavorables au dévoilement. Certaines se sont intéressées à élucider les variables cognitives, émotionnelles et motivationnelles qui peuvent l'inhiber. Les raisons évoquées par les victimes pour avoir gardé le silence sont, notamment, la peur de ne pas être cru, des sentiments de honte ou de responsabilité, la crainte des conséquences reliées au dévoilement, soit parce que l'agresseur les avait menacées ou particulièrement dans le cas d'AS intrafamiliaux, pour

éviter la dissolution familiale (Goodman-Brown et al., 2003; Malloy et al., 2011; McElvaney et al., 2014; Schaeffer et al., 2011). D'autres études ont exploré les liens entre le dévoilement et les caractéristiques sociodémographiques des enfants tels que l'âge au moment des incidents et lors de l'audition ainsi que le sexe. Par exemple, lorsque l'AS a lieu en bas âge, les jeunes enfants sont susceptibles de ne pas reconnaître le caractère inacceptable des gestes portés à leur endroit. Ce faisant, les incidents ne sont pas saillants, donc ils ne sont pas encodés en mémoire (Cederborg et al., 2007; Schaeffer et al., 2011). Les caractéristiques des agressions, c'est-à-dire le type et la sévérité, ainsi que la nature de la relation entre la victime et l'agresseur (AS intrafamiliale ou extrafamiliale) ont également été analysées. Cependant, les résultats de ces études ne sont pas constants (voir London et al., 2005, 2008; Paine et Hansen, 2002 pour des recensions). Ces disparités peuvent être expliquées par les différences au plan méthodologique et dans les techniques échantillonnales employées comme il en a été question précédemment. Néanmoins, il importe que d'autres études soient conduites afin de mieux comprendre les facteurs reliés au dévoilement, notamment en contexte d'audition. En effet, la connaissance de ces facteurs de risque est essentielle afin que soient identifiés par les intervenants les enfants qui les présentent et qu'il en résulte une prise en charge adaptée à leurs besoins pour augmenter la probabilité que l'audition conduise à un dévoilement.

Le contexte dans lequel a lieu le dévoilement a également été identifié comme un facteur à prendre en compte lorsqu'il est question d'évaluer les capacités des enfants à rapporter des informations sur l'AS. Un consensus émerge de la littérature quant aux meilleures pratiques d'audition à employer afin d'accroître la probabilité que les déclarations soient complètes, exactes et étoffées. Il est ainsi préconisé d'utiliser les

questions ouvertes et d'éviter les questions fermées et suggestives (Cyr et al., 2014). À ce jour, le protocole du NICHD, qui a été élaboré suivant ces recommandations est celui qui a été le plus étudié et dont l'efficacité a été grandement démontrée (Cyr et al., 2013; Lamb et al., 2008). Trois études ont examiné les taux de dévoilement chez des enfants présumés victimes d'AS lorsque l'audition est menée à l'aide du protocole du NICHD (Pipe et al. 2007; Sternberg et al. 2001) dont une étude nationale menée en Israël avec un échantillon totalisant plus de 25 000 cas, dont près de 11 000 en AS (Hershkowitz et al., 2005). Ils ont rapporté des taux de non-dévoilement se situant entre 17% et 37%. Puisque ces taux sont plus bas que ceux rapportés par près de la moitié (10/21) des études recensées par London et ses collègues (2008), l'utilisation d'un guide d'audition standardisé semble être une avenue qui mérite d'être explorée pour augmenter le taux de dévoilement bien que d'autres facteurs puissent influencer ce résultat.

Toutefois, le niveau de collaboration de l'enfant lors de l'audition peut affecter la capacité des interviewers à respecter les recommandations précédemment décrites. En comparant les dynamiques des auditions d'enfants collaboratifs et d'enfants non collaboratifs, il a été observé que les interviewers se comportaient différemment avec les enfants qui ne dévoilaient pas, leur offrant moins de commentaires soutenant, leur posant moins de questions ouvertes, plus de questions fermées (Hershkowitz et al., 2006) et plus de questions suggestives (Orbach et al., 2007). Ces résultats sont préoccupants puisque l'emploi de telles méthodes d'audition proscrites peut conduire à de fausses déclarations ou à tout le moins à diminuer la qualité des déclarations recueillies.

Conceptualiser le dévoilement autrement que de manière dichotomique

La majorité des études qui s'est intéressée au taux de dévoilement de l'AS a conceptualisé le dévoilement de manière dichotomique (dévoile/ne dévoile pas). La présente étude propose d'aborder la question du dévoilement en contexte d'audition selon une approche multidimensionnelle plus étendue plutôt qu'avec exclusivement deux catégories du dévoilement (oui/non). Compte tenu de la très grande inconsistance des résultats au sujet des taux de dévoilement et des facteurs qui y sont associés, il s'avère légitime de se questionner à savoir si le caractère restrictif d'une telle conception peut imposer des limites à la compréhension de cette problématique.

Summit (1983) et Sorenson et Snow (1991) ont été les premiers à parler du dévoilement d'une AS chez l'enfant comme un *processus* pouvant comporter plusieurs phases et s'échelonner dans le temps plutôt qu'il soit compris comme un événement. Leur modèle inclut une variété de comportements possibles tels qu'un dévoilement complet ou partiel, la négation des faits suspectés et la réaffirmation ou la négation d'un dévoilement antérieur (Sorenson et Snow, 1991). Plus récemment, le concept de résistance au dévoilement a été introduit dans la littérature pour décrire les enfants qui ne se montrent pas collaboratifs durant l'audition. Deux études similaires ont observé des différences dans la dynamique des auditions entre les enfants résistants à dévoiler et ceux qui dévoilent aisément. Hershkowitz et ses collègues (2006) ont distingué les deux groupes d'enfants sur la base de leurs réponses; réponse informative (l'enfant fournit l'information demandée par l'interviewer) et réponse non informative (l'enfant ne fournit pas l'information demandée par l'interviewer soit par omission, digression, déplacement, résistance ou négation). Pour leur part, Orbach et ses collègues (2007) ont observé des différences dans la richesse des

témoignages en termes de quantité et de qualité des détails entre les enfants non résistants et résistants. Les premiers fournissent des récits plus étoffés et des informations plus pertinentes que les seconds. Ces résultats nous informent quant aux diverses formes que peut prendre la résistance au dévoilement d'une AS durant l'enfance particulièrement en contexte formel. Malgré l'apport considérable de l'ajout de cette variabilité comportementale à l'étude du dévoilement en contexte d'audition, il n'en demeure pas moins que ces deux études ont effectué leurs analyses à l'intérieur de deux groupes de comparaison.

Objectifs de la présente étude

Le premier objectif de cette étude vise à vérifier l'existence d'une variabilité dans la manière dont les enfants dévoilent une AS en contexte d'audition. Pour ce faire, trois groupes de comparaison ont été formés suivant l'exploration concomitante de la variable *collaboration* et de la variable *productivité*. Celles-ci réfèrent respectivement au concept de résistance à dévoiler, c'est-à-dire aux types de réponses (réponse informative ou de résistance) et au nombre de détails fournis par les enfants durant la phase déclarative de l'audition. C'est par cette démarche, à la fois quantitative et qualitative, qu'ont été constitués les trois groupes suivants : 1) dévoilement sans manifestations de résistance (Groupe 1 : dévoilement), 2) dévoilement avec présence de manifestations de résistance (Groupe 2 : dévoilement/résistance) et 3) absence de dévoilement et manifestations de résistance (Groupe 3 : sans dévoilement). Un quatrième groupe d'enfants n'effectuant pas de dévoilement sans présenter de résistance aurait pu être envisagé, mais cette forme de comportement n'a pas été observée dans l'échantillon de cette étude. Afin d'accroître notre compréhension des facteurs liés au dévoilement durant l'audition, le second objectif de

cette étude vise à explorer d'une part, les caractéristiques des enfants et des AS et d'autre part, les techniques d'audition utilisées par les interviewers à travers les trois groupes d'enfants.

Méthodologie

Participants et déroulement de l'étude

L'échantillon est constitué de 61 enfants francophones présumés victimes d'AS rencontrés entre décembre 2010 et août 2012. Les enfants sont âgés entre 3 et 14 ans ($M = 6,5$ ans; $ÉT = 2,8$) et sont en majorité des filles ($n = 39$; 63,9 %). Pour 70,7% d'entre eux ($n = 41$) le lien avec le présumé agresseur est intrafamilial (famille immédiate ou élargie), alors que pour 29,3% d'entre eux ($n = 17$) le lien est extrafamilial (inconnu ou connaissance adulte ou enfant). En ce qui a trait au nombre d'évènements, 21 enfants (36,5%) rapportent une seule AS et 25 (43,8%) en rapportent plusieurs. Les AS suspectées sont soit des actes avec pénétration génitale ou anale ($n = 9$; 16,7%), soit des actes sans pénétration, c'est-à-dire des attouchements par-dessus ($n = 10$; 18,5%) ou sous les vêtements ($n = 33$; 61,1%). Concernant les motifs qui ont conduit à une enquête policière, dans 66,7% ($n = 48$) des cas l'enfant avait effectué un dévoilement avant l'audition formelle, dans 23,6% ($n = 17$) des cas un membre de l'entourage soupçonnait une AS, dans 5,6% ($n = 4$) des cas l'AS a été rapportée par un témoin, pour un cas (1,4%) du matériel pornographique a été saisi et pour deux cas (2,8%) les motifs sont inconnus. Chez les 61 participants, on répertorie la présence d'un seul motif chez 82,0% d'entre eux ($n = 50$) et de deux motifs chez 18,0% d'entre eux ($n = 11$). Tous les participants ont été interrogés par des policiers du Service de police de Montréal qui ont procédé à l'audition dans le cadre de leurs fonctions habituelles. Chacune des auditions a été enregistrée avec le consentement écrit du parent présent sur place. Les

bandes audio ont ensuite été transcrites textuellement puis codifiées en respectant l'anonymat des participants. Cette procédure a été préalablement approuvée par le comité d'éthique de l'Université de Montréal.

Instruments de mesure

Protocole d'audition du NICHD. Tous les policiers impliqués dans l'étude ont été préalablement formés à la version francophone (Cyr et Lamb, 2009; Cyr, 2014) du protocole d'audition du National Institute of Child Health and Human Development (NICHD; Orbach et al., 2000; Lamb et al., 2007). Il s'agit d'un protocole d'audition structuré en trois phases : prédéclarative, déclarative et de clôture. La phase prédéclarative permet l'établissement d'une relation de collaboration ainsi que la clarification des règles de base de l'audition et des rôles respectifs de l'enfant et de l'interviewer. Cette phase prévoit également une pratique où l'interviewer pose des questions ouvertes (aussi appelées *invitations*) invitant l'enfant à faire le récit détaillé d'un évènement neutre. L'enfant est ainsi mieux préparé à la phase qui suit (phase déclarative). Celle-ci porte sur le dévoilement des incidents suspectés. L'usage de questions ouvertes est priorisé tout au long de l'audition. Des questions plus ciblées, mais non suggestives (p.ex., questions directives, questions proposant plusieurs choix de réponses) peuvent aussi être utilisées au besoin, notamment pour obtenir des informations essentielles n'ayant pas été abordées par l'enfant. L'audition se termine par une discussion sur un sujet plus neutre (phase de clôture).

Codification des auditions. Une fois transcrites, les 61 auditions ont été codifiées par deux coteurs préalablement formés à la grille de cotation élaborée par Lamb et ses collègues (1996) à partir d'un ensemble indépendant de transcriptions.

Questions des interviewers. Les questions des interviewers ont été regroupées en quatre catégories: 1) les questions ouvertes (p.ex., *Dis-moi tout ce qui s'est passé*), 2) les questions directives (p.ex., *Dans quelle pièce l'évènement s'est-il produit?*), 3) les questions fermées (p.ex., questions offrant plusieurs choix de réponses, questions de type oui ou non comme : *Est-ce qu'il y avait d'autres personnes?*) et 4) les questions suggestives, qui renferment des informations qui n'ont pas été dites par l'enfant ou qui suggèrent une réponse particulière.

Réponses des enfants. Les réponses des enfants dans la phase déclarative ont été divisées en deux catégories : 1) les réponses informatives et 2) les réponses de résistance. Puisque l'AS n'est pas abordée dans la phase prédéclarative de l'audition (pas de possibilités de réponses informatives), seules les réponses de résistance ont été codifiées dans cette phase. Les *réponses informatives* correspondent aux réponses où l'enfant se montre collaboratif et productif, car d'une part il répond à la requête de l'interviewer et d'autre part, il fournit des détails sur l'incident. Un détail est défini en unités de mots identifiant ou décrivant les individus, les objets, les lieux ou les évènements (incluant les actions) reliés directement à l'AS. Les détails n'ont été comptés que lorsqu'il s'agissait d'informations nouvelles qui amélioreraient la compréhension du récit de l'AS. Les *réponses de résistance* correspondent aux réponses où l'enfant se montre non collaboratif et contre-productif. Cette attitude peut se manifester de plusieurs façons, soit sous forme 1) d'omission (omet l'information attendue et se justifie en se disant incapable de répondre); 2) de malaise ou de gêne (p.ex., *Je suis gêné de le dire*); 3) de digression (propos hors sujet, réponse non reliée au thème de l'audition); 4) de négation (nie des informations liées aux évènements faisant l'objet de l'enquête) ou 5) de résistance explicite (comportements de

refus direct à collaborer, comme quitter la pièce, tenter d'éteindre le microphone, refuser de parler).

Pour s'assurer de la fidélité, chacune des 61 transcriptions d'auditions a été codifiée par deux coteurs. En moyenne, le taux d'accord entre les deux coteurs était de 90 % pour les types de questions posées par les interviewers et de 89 % pour la quantité de détails dans les réponses des enfants.

Résultats

Dans un premier temps, afin de vérifier l'existence d'une variabilité dans les comportements de dévoilement, le degré de résistance de l'enfant (décrit dans la section précédente) a été combiné à la présence ou à l'absence d'un dévoilement. Trois groupes ont ainsi été créés : collaboration/dévoilement (Groupe 1; $n = 25$, 41%), résistance/dévoilement (Groupe 2; $n = 25$, 41%), résistance/sans dévoilement (Groupe 3; $n = 11$, 18,0%). On conclut qu'il y a résistance en présence d'au moins une réponse de résistance de la part de l'enfant, et on détermine qu'il y a dévoilement lorsque l'enfant donne suffisamment d'informations pour que l'interviewer puisse se représenter les événements d'AS suspectés (les actes d'agressions et l'identité de l'agresseur doivent minimalement être révélés). Dans un deuxième temps, des analyses de Khi-carré et des analyses de variance (ANOVA) ont été réalisées afin d'évaluer s'il existe des différences entre les trois groupes quant aux caractéristiques des agressions (gravité de l'AS et proximité avec l'agresseur), des enfants (âge et sexe) et des auditions (constance du comportement de l'enfant au fil de l'audition, nombre de détails rapportés et techniques d'audition employées).

Caractéristiques des agressions sexuelles

Le Tableau I présente les résultats en ce qui a trait aux caractéristiques des AS à travers les trois groupes. Les résultats montrent d'abord que la résistance à dévoiler augmente de façon significative avec la gravité des AS. Les enfants qui ont subi un acte avec pénétration dévoilent tous l'évènement. Par contre, ils sont plus nombreux à être résistants (34,8%) que collaboratifs (4,2%). La grande majorité des enfants (95,8%) qui collaborent et dévoilent (Groupe 1) n'ont pas subi d'AS avec pénétration. On observe également un lien significatif entre le degré de résistance et la proximité avec l'agresseur. Chez les enfants qui collaborent et dévoilent aisément (Groupe 1), les agressions intrafamiliales et extrafamiliales sont en proportions égales, alors que chez les enfants résistants des deux autres groupes, la proportion d'AS de nature intrafamiliale est nettement supérieure, dépassant 75%.

Caractéristiques des enfants

Des différences en ce qui a trait aux caractéristiques de l'enfant ont également été observées entre les trois groupes (voir Tableau I). Les résultats montrent notamment que la résistance à dévoiler varie significativement en fonction de l'âge. Des analyses post hoc effectuées avec le test de Scheffé montrent que l'âge moyen des enfants qui ne dévoilent pas (Groupe 3; $M = 3,6$) est significativement moins élevé que celui des enfants qui dévoilent (Groupe 1 : $M = 8,5$; $p < 0,001$; Groupe 2 : $M = 5,8$; $p < 0,001$). Les résultats au test de Khi-carré démontrent également que tous les enfants qui ne dévoilent pas (Groupe 3) sont âgés de moins de 5 ans, alors que ceux-ci sont beaucoup moins nombreux dans les groupes où il y a présence de dévoilement (16,0% dans le Groupe 1 et 52,0% dans le Groupe 2). La résistance à dévoiler varie aussi d'un groupe d'âge à l'autre : les enfants de

9 ans et plus représentent 52,0% des enfants collaboratifs (Groupe 1) contre seulement 8,0% des enfants résistants (Groupes 2 et 3). Les résultats indiquent donc que le dévoilement des AS et la bonne collaboration avec les interviewers augmentent avec l'âge. Le sexe de l'enfant n'est toutefois pas statistiquement lié à la résistance au dévoilement de l'AS.

Caractéristiques des auditions

Le Tableau II présente les résultats en ce qui a trait aux caractéristiques des auditions à travers les trois groupes. Une relation statistiquement significative est observée entre le degré de résistance durant la phase prédéclarative et la phase déclarative. Ainsi, la presque totalité des enfants qui se montrent collaboratifs en début d'audition le demeure par la suite (95,8% pour le Groupe 1). Chez les enfants résistants qui ne dévoilent pas (Groupe 3), la majorité (81,8%) se montre résistante en début d'audition et continue de l'être par la suite. Par contre, chez les enfants résistants qui dévoilent (Groupe 2), un changement de comportement est observé chez la majorité: 84,0% d'entre eux sont collaboratifs au début de l'audition et deviennent résistants par la suite. Les résultats des analyses post-hoc effectuées avec le test de Scheffé indiquent également que le nombre de détails donnés par les enfants varie de façon significative entre les trois groupes. Les réponses des enfants collaboratifs (Groupe 1) contiennent significativement plus de détails sur l'AS soit le triple que les réponses des enfants résistants qui dévoilent (Groupes 2).

Les résultats révèlent que les interviewers se comportent différemment avec les enfants des trois groupes. D'abord, le nombre total de questions posées par les interviewers diffère significativement entre les trois groupes d'enfants. Les analyses post-hoc réalisées avec le test de Scheffé montrent que le nombre total de questions posées par les

interviewers est significativement plus élevé avec les enfants collaboratifs du Groupe 1 ($M = 107,9$) qu'avec les enfants résistants du Groupe 2 ($M = 67,2$; $p < 0,01$) et du Groupe 3 ($M = 30,7$; $p < 0,001$). Il existe également des différences entre les trois groupes au niveau des types de questions posées par les interviewers. Les résultats des analyses post-hoc précisent que le nombre de questions ouvertes, directives et fermées est, dans tous les cas, significativement plus élevé chez les enfants collaboratifs (Groupe 1). Concernant les questions ouvertes, on observe une différence seulement entre les Groupes 1 ($M = 23,4$) et 3 ($M = 8,8$, $p < 0,01$). Le nombre de questions directives est significativement plus élevé chez les enfants du Groupe 1 ($M = 38,6$) que chez les enfants du Groupe 2 ($M = 21,6$, $p < 0,05$) et du Groupe 3 ($M = 8,1$, $p < 0,01$). Quant au nombre de questions fermées, une différence significative existe seulement entre les enfants du Groupe 1 ($M = 19,4$) et du Groupe 3 ($M = 9,6$, $p < 0,05$). Enfin, les résultats de l'ANOVA pour les questions suggestives montrent qu'un nombre plus élevé de ce type de questions est posé aux enfants résistants ($p < 0,05$) alors que les analyses post-hoc n'indiquent pas un nombre plus élevé de questions suggestives entre les enfants du Groupe 3 et du Groupe 1 ($p = 0,06$). Cette divergence s'explique par la nature conservatrice du test de Scheffé.

Discussion

Cette étude visait à documenter la résistance au dévoilement chez des enfants présumés victimes d'AS selon une approche multidimensionnelle ainsi que les facteurs qui y sont associés. Les résultats ont révélé un taux de dévoilement de 82%, ce qui s'apparente aux taux obtenus par des études qui ont utilisé le guide du NICHD et une méthodologie similaire (Hershkowitz et al., 2005 : 71% chez les 3 à 14 ans; Pipe et al., 2007 : 83% chez les 4 à 13 ans; Sternberg et al., 2001 : 63% chez les 4 à 12 ans). Dans leur méta-analyse

qui recensait les études des deux dernières décennies à avoir rapporté des taux de dévoilement, London et ses collègues (2005) ont constaté le manque de contingence des résultats et l'interférence de nombreux biais. Ils ont donc formulé des recommandations pour les études futures. L'une d'entre elles soulignait l'importance de reproduire les études dans des conditions et avec des échantillons semblables. Les présents résultats apportent donc une contribution en ce sens. De plus, le taux plus élevé de dévoilement rapporté dans la présente étude ainsi que dans ceux des trois études précédemment citées sont relativement plus élevés que le taux moyen estimé à 64% (London et al., 2007), suggérant l'effet bénéfique de l'utilisation d'un guide d'audition structuré. Cependant, il importe de retenir que la définition de l'AS dans cette étude se fonde principalement sur des présomptions et non sur des cas avérés par des preuves externes (un témoin ou des preuves matérielles existent pour seulement cinq enfants). Or, il s'agit de cas où les présomptions étaient relativement élevées. En effet, plus des deux tiers des enfants compris dans l'échantillon avaient déjà effectué un premier dévoilement de l'AS à un membre de leur entourage avant d'être formellement interrogés par un policier lors de l'audition d'enquête. Un dévoilement antérieur est considéré comme le meilleur prédicteur d'un dévoilement en contexte formel (London et al., 2005). Lorsqu'un dévoilement a précédé l'audition formelle, les taux de dévoilement se situent entre 74% et 93% contrairement à seulement 25% à 40% lorsque les enfants interrogés n'avaient jamais auparavant rapporté l'AS suspectée. Ainsi, le taux de dévoilement de la présente étude s'apparente à ces données. Enfin, il est possible que des cas vrais négatifs soient compris dans la portion d'enfants qui n'ont pas dévoilé d'incident, sans qu'il soit possible de vérifier l'ampleur de ce biais. Ainsi, la prudence quant à la généralisation du taux de non-dévoilement est de mise.

Caractéristiques associées au dévoilement

En raison des disparités dans les méthodologies employées par les études, à l'origine de l'inconsistance des résultats concernant les caractéristiques associées au dévoilement, les résultats de la présente étude seront comparés exclusivement avec ceux d'études similaires en termes de sélection des échantillons (enfants âgés entre 3 et 14 ans et cas de présomptions d'AS) et de méthodes d'audition (utilisation du protocole du NICHD). Quatre études répondant à ces critères ont été recensées (Orbach et al., 2007 ; Hershkowitz et al., 2005, 2006 ; Pipe et al., 2007).

Caractéristiques des enfants. Cette étude, de même que celle de Pipe et ses collègues (2007), n'a pas détecté de lien entre le sexe et le dévoilement contrairement à Hershkowitz et ses collègues (2005) qui ont rapporté un moindre taux de dévoilement chez les garçons, principalement à partir de l'âge de 11 ans et plus, quoique cette différence était faible. Il importe cependant de spécifier que dans la majorité des études, dont celle-ci, les filles sont surreprésentées en nombre parce qu'elles sont plus souvent victimes d'AS que les garçons (Stoltenborgh et al., 2011).

Les résultats de la présente étude concordent avec ceux des autres études et démontrent que l'âge est associé à la fois au fait de dévoiler ou non (Hershkowitz et al. 2005; Pipe et al. 2007) et au fait de présenter ou non de la résistance (Hershkowitz et al., 2006) durant l'audition. D'abord, les taux de dévoilement augmentent considérablement en fonction de l'âge. Dans la présente étude, ce sont seulement des enfants de moins de 5 ans qui n'ont pas dévoilé, ce qui représente un taux de dévoilement de 60% chez les enfants âgés de 3 à 5 ans et de 100% chez ceux âgés de 6 ans et plus. Les taux les plus bas de dévoilement ont également été enregistrés chez les enfants les plus jeunes dans deux études

similaires (Hershkowitz et al., 2005; Pipe et al., 2007). Ces résultats semblent étayer l'idée selon laquelle les jeunes enfants peuvent ne pas comprendre que les actes d'agression qu'ils ont subis sont répréhensibles (Cederborg et al., 2007; Schaeffer et al., 2011), ce qui pourrait en partie expliquer leur moindre capacité à les dénoncer. Les plus jeunes sont également ceux qui se montrent les moins collaboratifs. Ces résultats sont consistants avec ceux d'Hershkowitz et ses collègues (2006) qui ont également remarqué que les enfants de moins de 9 ans présentaient plus de résistance tout en rapportant moins de détails. Il se peut toutefois que certains des comportements de résistance observés pendant les auditions ne soient pas le reflet d'un refus intentionnel à collaborer, mais plutôt d'un manque de compréhension chez les jeunes enfants quant aux attentes face à leur rôle durant l'audition. Par exemple, un enfant qui répond à une question de l'interviewer par une omission (p.ex., *Je ne sais pas*) n'est peut-être pas résistant à parler de l'AS et n'a peut-être rien à révéler, en comparaison avec de la résistance explicite (p. ex., *Je ne veux pas en parler*). Il serait donc intéressant que des études examinent spécifiquement les divers types de réponses de résistance durant l'audition.

Caractéristiques des agressions sexuelles. Une plus grande proportion d'enfants qui ont dévoilé une AS avec pénétration font preuve de résistance (Groupe 2) que de collaboration (Groupe 1). La sévérité de l'AS semble donc être un facteur associé à de la résistance à dévoiler. Fait intéressant, aucun des enfants du troisième groupe (sans dévoilement), qui sont d'ailleurs les plus jeunes de l'échantillon (tous âgés de moins de 5 ans), n'est suspecté avoir vécu une AS avec pénétration. Si l'on reprend l'hypothèse qu'à cet âge, ils peuvent éprouver une certaine difficulté à reconnaître la nature abusive des actes subis, il est permis de penser que des actes moins intrusifs ou douloureux qu'une

pénétration tel que des touchers par-dessus les vêtements peuvent être encore moins saillants pour eux. Par ailleurs, il importe de tenir compte du fait que les AS avec pénétration sont également moins fréquentes chez les enfants plus jeunes (Dubé & Hébert, 1988).

En ce qui a trait à la relation entre la victime et l'agresseur, les résultats indiquent qu'il y a plus d'AS intrafamiliales chez les enfants qui résistent (avec ou sans dévoilement). Sachant que ce sont les enfants les plus jeunes qui sont les plus résistants (ils composent majoritairement les Groupes 2 et 3), il est possible que le lien de proximité entre l'agresseur et la victime ait un effet chez les jeunes enfants et qu'il soit inexistant chez les plus vieux. Pipe et ses collègues (2007) ont obtenu des résultats similaires. Ainsi, il pourrait être encore plus difficile pour les jeunes enfants de reconnaître que les actes subis sont inacceptables s'ils sont commis par un parent ou un proche. D'autre part, dans le cas d'une AS intrafamiliale, la peur des conséquences pour soi ou un autre membre de la famille se pose comme une barrière au dévoilement (p.ex., Goodman-Brown et al., 2003; Malloy et al., 2011), il est donc recommandé que les enfants soient rassurés en ce sens (Wagland et Bussey, 2005). En somme, bien qu'on observe des liens entre les caractéristiques des AS et la résistance de l'enfant, nos résultats indiquent que l'âge semble être relié plus fortement à la résistance au dévoilement durant l'audition.

Caractéristiques des auditions

Les résultats de la présente étude concordent avec ceux d'Hershkowitz et al. (2006) et d'Orbach et al. (2007) et indiquent une constance des comportements des enfants à travers les différentes phases de l'audition. Ainsi, la présence de résistance dans la phase prédéclarative est associée à une absence de dévoilement dans la phase déclarative (Groupe

3) alors que l'inverse est aussi vrai pour les enfants qui dévoilent de manière collaborative (Groupe 1). Ce sont toutefois les enfants du deuxième groupe (résistance/dévoilement) qui se distinguent par leur ambivalence. En effet, la plupart ne se montrent pas résistants au début de l'audition, ce qui suggère que le thème de l'AS provoque la résistance chez ce groupe d'enfants comparativement à ceux qui résistent tout au long de l'audition, et ce, même lorsque des thèmes neutres sont abordés. En somme, il semble que ce soit la présence de résistance durant la phase prédéclarative qui prédise le mieux l'absence de dévoilement de l'AS durant la phase déclarative. Hershkowitz et ses collègues prédisent également le non-dévoilement dans 82% des cas où des comportements de résistance se présentent dès le début de l'audition. Il importe donc que les intervenants y portent attention. Ainsi, en repérant dès le départ les enfants susceptibles de ne pas dévoiler les incidents, les interviewers pourraient adapter la suite de l'audition en conséquence. Tout comme Hershkowitz et ses collègues le recommandent, il est suggéré de ne pas débiter la phase déclarative avant que l'enfant soit disposé et qu'il coopère bien pour éviter que les contenus liés à l'AS n'augmentent son inconfort. D'autre part, dans une récente étude, Hershkowitz et ses collègues (2013) ont révisé le protocole NICHD afin que soit promu la création et le maintien d'un lien de confiance entre l'interviewer et l'enfant, et ce, dès le tout début de l'audition. Pour ce faire, des directives qui encouragent les interviewers à offrir du soutien émotionnel à l'enfant ont été ajoutées, par exemple, en s'adressant à lui par son prénom, en employant les encouragements, le renforcement positif et la réassurance, en faisant preuve de compréhension par l'expression d'empathie, en normalisant le vécu émotionnel de l'enfant et les difficultés éprouvées, nombres de techniques qui s'apparentent à celles utilisées dans la pratique clinique en psychologie. Favoriser un climat de confiance et

démontrer une plus grande sensibilité au vécu émotionnel de l'enfant en audition d'enquête ont pour effet de réduire la résistance dans les deux phases de l'audition (prédéclarative et déclarative), d'augmenter la richesse des témoignages (Hershkowitz et al., 2013), mais également d'augmenter le taux dévoilement (Hershkowitz et al., 2014). Il s'avère que d'offrir dès le début de l'audition des comportements soutenant, peu importe si l'enfant collabore ou pas, peut diminuer la résistance ou contrer son émergence lors de la transition à la phase déclarative et par le fait même contribuer à augmenter les chances qu'un dévoilement ait lieu. Une telle adaptation aux auditions d'enquête apparaît être celle qui permet d'intervenir efficacement afin de rendre l'audition une expérience plus positive pour tous les enfants.

On observe également des différences dans les dynamiques des auditions entre les trois groupes d'enfants. D'une part, bien que deux des trois groupes incluent des enfants qui dévoilent, leur productivité diffère grandement. Ceux qui effectuent un témoignage sans résistance donnent en moyenne près de 3 fois plus de détails au total que ceux qui l'effectuent tout en résistant. Ces résultats convergent avec ceux obtenus par Orbach et ses collaborateurs (2007), qui avaient observé que les enfants non résistants fournissaient au total un plus grand nombre de détails que les enfants résistants. Ces résultats indiquent que même si les auditions d'un certain nombre d'enfants résistants débouchent sur un dévoilement des incidents suspectés, leur témoignage n'est que partiel (Groupe 2). L'intérêt d'une conceptualisation multidimensionnelle apparaît donc, car les enfants qui effectuent un dévoilement partiel échappent aux études qui catégorisent leur échantillon de manière dichotomique (dévoilent/ne dévoilent pas). Ce fait est préoccupant, car des récits moins étoffés pourraient diminuer la crédibilité du témoignage de l'enfant surtout pour les

cas où des preuves indépendantes sont absentes ou encore nuire aux procédures judiciaires. D'autre part, les interviewers posent significativement plus de questions, tous types confondus, à l'exception des questions suggestives, aux enfants qui collaborent comparativement aux enfants qui présentent de la résistance. On peut alors se questionner à savoir si le fait qu'ils offrent moins d'occasions de fournir des informations aux enfants moins volubiles peut avoir un impact sur la pauvreté de leur récit. On peut tout autant se demander si les policiers, dans une certaine mesure, ne tiennent pas plutôt compte de la résistance des enfants en n'insistant pas plus qu'il ne le faut pour les amener à enrichir leur déclaration de peur d'exacerber leur résistance. À l'inverse, on peut penser qu'une attitude insistante peut aussi risquer de conduire les interviewers à faire usage davantage de questions suggestives comme l'ont observé Orbach et ses collaborateurs ou encore à faire en sorte que l'audition devienne une expérience négative pour l'enfant. Une telle attitude de la part de l'interviewer peut également déboucher sur une impasse. Hershkowitz et ses collègues (2006) ont observé que les enfants résistants tendaient à provoquer chez les interviewers l'intensification des pressions, qui à leur tour, ne faisaient qu'aggraver la non-collaboration des enfants. Il apparaît donc que les comportements de résistance de l'enfant affectent négativement ceux des interviewers en les faisant verser dans des pratiques contreproductives, et ce, autant pour l'attitude adoptée que les types de questions posées. De ce fait, on ne peut qu'insister sur l'importance que ces derniers soient sensibilisés à cette éventualité et qu'ils soient mieux préparés à y faire face. En dépit des connaissances qui s'accroissent sur la dynamique des auditions en présence de comportements non collaboratifs chez l'enfant, des études supplémentaires seront nécessaires afin de mieux outiller les interviewers dans la prise en charge des enfants résistants à dévoiler. Il va sans

dire qu'il est souhaitable qu'un transfert des connaissances s'opère entre la recherche et les milieux pratiques par le biais, par exemple, de la formation continue.

Conclusion

Les résultats de cette étude abondent dans le sens de la nécessité de redéfinir le concept de résistance au dévoilement d'une AS chez les enfants en contexte d'audition. L'hétérogénéité observée à travers les trois groupes de cette étude quant aux niveaux de collaboration (présence ou non de résistance) et de productivité (dévoilement ou non et nombre de détails) suggère la pertinence de porter un regard multidimensionnel à la question du dévoilement plutôt que de la restreindre à travers une conceptualisation dichotomique. Cette hétérogénéité est accentuée par les diverses caractéristiques des enfants et des AS qui sont associées à la résistance au dévoilement, dont notamment l'âge. La répartition des enfants à l'intérieur des trois groupes semble également dresser un portrait plus réaliste des variantes possibles dans la manière qu'ont les enfants de dévoiler un vécu d'AS en contexte d'audition. Enfin, l'homogénéité à l'intérieur des groupes quant à la constance des comportements de résistance ou de collaboration durant les différentes phases de l'audition semble tout autant démontrer l'existence de profils comportementaux distincts.

Un intérêt particulier doit être porté au groupe d'enfants qui, malgré qu'ils aient manifesté de la résistance, ont tout de même dévoilé les incidents suspectés. Ce groupe pourrait soutenir l'idée que le dévoilement pourrait être un processus pour certains enfants. Les résultats de cette étude quant aux différents niveaux de productivité des Groupes 1 (collaboration/dévoilement) et 2 (résistance/dévoilement) semblent également étayer un modèle de dévoilement qui puisse être soit complet, soit partiel. L'idée émise par certains

auteurs (Sorenson et Snow, 1991; Summit, 1983), bien que controversée, selon laquelle le dévoilement est un processus plutôt qu'un évènement, mérite d'être à nouveau considérée. Cependant, on ne peut écarter la possibilité que la résistance des enfants ne s'inscrive pas dans un processus, mais qu'elle relève de facteurs propres à l'audition (p. ex., peur d'être puni ou de parler à un étranger, incompréhension des questions posées, pauvreté de la mémoire, etc.). Des études futures sont donc nécessaires pour mieux comprendre les manifestations de résistance en contexte d'audition.

Enfin, cette variabilité dans la manière de dévoiler ou pas un AS chez l'enfant en contexte d'audition, au-delà de sa pertinence au plan méthodologique pour la recherche, comporte des implications pour la pratique. La connaissance de la part des interviewers des différentes variantes comportementales (collaboration/dévoilement, résistance/dévoilement et résistance/sans dévoilement), de leurs manifestations distinctes à travers les phases de l'audition (constance ou ambivalence), de leurs conséquences sur la qualité des témoignages de même que des enfants à risque de présenter de la résistance (caractéristiques associées) est cruciale pour la bonne conduite des auditions. L'utilisation de soutien, plus fréquent et adapté au déroulement de l'audition semble être une recommandation qui soit applicable à toutes ces situations.

Références

- Bruck, M.; Ceci, S.J. (2004). Forensic Developmental Psychology: Unveiling Four Common Misconceptions. *Current Directions in Psychological Science*, 13 : 229–232.
- Cederborg, A.-C.; Lamb, M.E.; Laurell, O. (2007). Delay of disclosure, minimization and denial when the evidence is unambiguous: A multivictim case. Dans M. E. Pipe ; M. E. Lamb; Y. Orbach; A.-C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 159–174). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Cyr, M. (2014). *Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime: De la théorie à la pratique*. Paris: Dunod.
- Cyr, M.; Dion, J.; Hershkowitz, I.; Lamb, M. E. (2013). L'audition de mineurs témoins ou victimes: l'efficacité du protocole du NICHD. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 2 : 223–236.
- Cyr, M.; Dion, J.; Powell, M. (2014). L'entrevue d'enfants. Dans M. St-Yves (Éds), *Les entrevues d'enquête : L'essentiel* (pp. 67–102). Cowansville, QC: Éditions Yvon Blais.
- Cyr, M.; Lamb, M. E. (2009). Assessing the effectiveness of the NICHD investigative Interview Protocol when interviewing French-speaking alleged victims of child sexual abuse in Quebec. *Child Abuse & Neglect*, 33: 257–268.
- Cyr, M., Wright, J., Toupin, L., Oxman-Martinez, J., McDuff, P., & Theriault, C. (2002). Les déterminants du soutien maternel offert par les mères à leurs enfants ayant vécu une agression sexuelle récente. *Revue de psychoéducation et d'orientation*, 31, 319–337.
- Dube, R.; Hébert, M. (1988). Sexual abuse of children under 12 years of age: A review of 511 cases. *Child Abuse & Neglect*, 12: 321–330.
- Frasier, L. D.; Makoroff, K. L. (2006). Medical evidence and expert testimony in child sexual abuse. *Juvenile and Family Court Journal*, 57: 41–50.
- Goodman-Brown, T. B.; Edelstein, R. S.; Goodman, G. S.; Jones, D. P. H.; Gordon, D. S. (2003). Why children tell: A model of children's disclosure of sexual abuse. *Child Abuse & Neglect*, 27: 525–540.
- Hershkowitz, I.; Horowitz, D.; Lamb, M. E. (2005). Trends in children's disclosure of abuse in Israel: A national study. *Child Abuse & Neglect*, 29: 1203–1214.
- Hershkowitz, I.; Lamb, M. E.; Katz, C. (2014). Allegation Rates in Forensic Child Abuse Investigations: Comparing the Revised and Standard NICHD Protocols. *Psychology, Public Policy, and Law*, 20: 336–344.

- Hershkowitz, I.; Lamb, M. E.; Katz, C.; Malloy, L. C. (2013). Does enhanced rapport-building alter the dynamics of investigative interviews with suspected victims of intra-familial abuse? *Journal of Police and Criminal Psychology*. doi : 10.1007/s11896-013-9136-8
- Hershkowitz, I.; Orbach, Y.; Lamb, M. E.; Sternberg, K. J.; Horowitz, D. (2006). Dynamics of forensic interviews with suspected abuse victims who do not disclose abuse. *Child Abuse & Neglect*, 30 :753–769.
- Gilbert, R.; Widom, C. S.; Browne, K.; Fergusson, D.; Webb, E.; Janson, S. (2009). Burden and consequences of child maltreatment in high-income countries. *Lancet*, 373: 68–81.
- Lamb, M. E.; Hershkowitz, I.; Orbach, Y.; Esplin, P. W. (2008). *Tell me what happened: Structured investigative interviews of child victims and witnesses*. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Lamb, M. E.; Hershkowitz, I.; Sternberg, K. J.; Esplin, P. W.; Hovav, M.; Manor, T.; Yudilevitch, L. (1996). Effects of investigative utterance types on Israeli children's responses. *International Journal of Behavioral Development*, 19: 627–637.
- Lamb, M. E.; Orbach, Y.; Hershkowitz, I.; Esplin, P.W.; Horowitz, D. (2007). Structured forensic interview protocols improve the quality and informativeness of investigative interviews with children: A review of research using the NICHD Investigative Interview Protocol. *Child Abuse & Neglect*, 31: 1201–1231.
- London, K.; Bruck, M.; Ceci, S. J.; Shuman, D. (2007). Disclosure of child sexual abuse: A review of the contemporary empirical literature. Dans M. E. Pipe; M. E. Lamb; Y. Orbach; A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 11–40). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- London, K.; Bruck, M.; Ceci, S. J.; Shuman, D. (2005). Children's disclosure of sexual abuse: What does the research tell us about the ways that children tell? *Psychology, Public Policy, the Law*, 11: 194–226.
- London, K.; Bruck, M.; Wright, D.; Ceci, S. (2008). Review of the contemporary literature on how children report sexual abuse to others: Findings, methodological issues, and implication for forensic interviewers. *Memory, Special Issues: New Insights into Trauma and Memory*, 16: 29–47.
- Lyon, T. D. (2007). False denials: Overcoming methodological biases in abuse disclosure research. Dans M. E. Pipe; M. E. Lamb; Y. Orbach; A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay, and denial*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

- Malloy, L. C.; Brubacher, S. P.; Lamb, M.E. (2011). Expected Consequences of Disclosure Revealed in Investigative Interviews with Suspected Victims of Child Sexual Abuse. *Applied Developmental Science*, 15: 8–19.
- Maniglio, R. (2009). The impact of child sexual abuse on health: A systematic review of reviews. *Clinical Psychology Review*, 29: 647–657.
- McElvaney, R.; Greene, S.; Hogan, D. (2014). To Tell or Not to Tell? Factors Influencing Young People’s Informal Disclosures of Child Sexual Abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 29: 928–947.
- Oates, R. K.; Donnelly, A. C. (1997). Influential papers in child abuse. *Child Abuse & Neglect*, 21: 319–326.
- Orbach, Y.; Hershkowitz, I.; Lamb, M. E.; Sternberg, K. J.; Esplin, P.W.; Horowitz, D. (2000). Assessing the value of structured protocols for forensic interviews of alleged child abuse victims. *Child Abuse & Neglect*, 24: 733–752.
- Orbach, Y.; Schiloach, A.; Lamb, M. E. (2007). Reluctant Disclosers of Child Sexual Abuse. Dans M. E. Pipe; M. E. Lamb; Y. Orbach; A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 115–134). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- Paine, M. L.; Hansen, D. J. (2002). Factors influencing children to self-disclose sexual abuse. *Clinical Psychology Review*, 22: 271–295.
- Pipe, M. E.; Lamb, M. E.; Orbach, Y.; Stewart, H. L.; Sternberg, K. J.; Esplin, P. W. (2007). Factors associated with non-disclosure of suspected abuse during forensic interviews. Dans M. E. Pipe; M. E. Lamb; Y. Orbach; A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay, and denial* (pp. 77–96). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Schaeffer, P.; Leventhal, J. M.; Asnes, A. G. (2011). Children’s disclosures of sexual abuse: Learning from direct inquiry. *Child Abuse & Neglect*, 35: 343–352.
- Sorenson, T.; Snow, B. (1991). How children tell: the process of disclosure in child sexual abuse. *Child Welfare*, 70: 3–15.
- Sternberg, K. J.; Lamb, M. E.; Orbach, Y.; Esplin, P. (2001). Use of a structured investigative protocol enhances young children’s responses to free-recall prompts in the course of forensic interviews. *Journal of Applied Psychology*, 86: 997–1005.
- Stoltenborgh, M.; Van Ijzendoorn, M. H.; Euser, E. M.; Bakermans-Kranenburg, M. J. (2011). A global perspective on child sexual abuse: Meta-analysis of prevalence around the world. *Child Maltreatment*, 16:79–101.

Summit, R. C. (1983). The child sexual abuse accommodation syndrome. *Child Abuse & Neglect*, 7 : 177–193.

Wagland, P; Bussey, K. (2005). Factors that Facilitate and Undermine Children's Beliefs About Truth Telling. *Law and Human Behavior*, 29: 639–655.

Tableau I

Caractéristiques des enfants présumés victimes d'AS.

Variabes	Groupe 1 Collaboration/ dévoilement	Groupe 2 Résistance/ dévoilement	Groupe 3 Résistance/ sans dévoilement	Total	Test statistique
Âge moyen (M, É-T)	8,5 (± 2,6)	5,8 (± 2,0)	3,6 (± 0,8)		$F(2,58) = 22,92^{***}$
Âge (%)					$X^2(4) = 29,46^{***}$
3-5 ans	16,0	52,0	100,0	45,9	
6-8 ans	32,0	40,0	0,0	29,5	
9-13 ans	52,0	8,0	0,0	24,6	
Sexe (%)					$X^2(2) = 1,23$
Filles	68,0	56,0	72,7	63,9	
Garçons	32,0	44,0	27,3	36,1	
Gravité de l'agression (%) ^a					$X^2(4) = 15,52^*$
Pénétration	4,2	34,8	0,0	16,7	
Sans pénétration	95,8	65,2	87,5	81,8	
Lien avec l'agresseur (%)					$X^2(2) = 8,79^*$
Intrafamilial	50,0	88,0	77,8	70,7	
Extrafamilial	50,0	12,0	22,2	29,3	

* $p < .05$. ** $p < .01$. *** $p < .001$.

a données manquantes = 1

Tableau II

Caractéristiques des auditions.

Variables	Phase déclarative			Total	Test statistique
	Groupe 1 Collaboration/ dévoilement	Groupe 2 Résistance/ dévoilement	Groupe 3 Résistance/ sans dévoilement		
Phase prédéclarative					$X^2(2) = 26,71^{***}$
Résistant	4,2%	16,0%	81,8%	23,3%	
Non-résistant	95,8%	84,0%	18,2%	76,7%	
Nombre total de questions	107,9 ($\pm 56,5$)	67,2 ($\pm 37,2$)	30,7 ($\pm 11,6$)		$F(2,58) = 12,97^{***}$
Nombre total de détails	361,1 ($\pm 325,1$)	125,4 ($\pm 116,9$)	7,9 ($\pm 9,6$)		$F(2,58) = 12,09^{***}$
Nombre total de questions ouvertes	23,4 ($\pm 11,9$)	17,3 ($\pm 14,1$)	8,8 ($\pm 6,3$)		$F(2,58) = 5,69^{**}$
Nombre total de questions directives	38,6 ($\pm 26,0$)	21,6 ($\pm 15,4$)	8,1 ($\pm 4,7$)		$F(2,56) = 9,29^{***}$
Nombre de questions fermées au total	19,4 ($\pm 10,8$)	14,5 ($\pm 9,3$)	9,6 ($\pm 3,5$)		$F(2,58) = 4,59^*$
Nombre de questions suggestives au total	2,3 ($\pm 1,5$)	4,0 ($\pm 2,6$)	4,7 ($\pm 3,6$)		$F(2,44) = 3,65^*$

* $p < .05$. ** $p < .01$. *** $p < .001$.

ClicCours.com

Chapitre 2

Du silence au dévoilement: la résistance des enfants à rapporter une agression sexuelle en
contexte d'entrevue d'enquête

Marily LÉGARÉ, D.Ps cand. ¹⁻³; Jacinthe DION, Ph.D ¹⁻³,
. Mireille CYR, Ph.D ²⁻³ et Catherine BOULIANNE-SIMARD, D.Ps.Cand.¹

¹*Université du Québec à Chicoutimi*

²*Université de Montréal*

³*Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux
et les agressions sexuelles (CRIPCAS)*

Québec, Canada

Cette étude a été soutenue par une subvention du CRSH (410-211-0531) octroyée à Cyr et Dion.

Coordonnées :

Marily Légaré, D.Ps Candidate
Département des sciences de la santé
Université du Québec à Chicoutimi,
555 boulevard de l'Université
Chicoutimi, Québec, Canada
G7H 2B1

Courriel : marily.legare1@ugac.ca

Résumé

Le dévoilement d'une agression sexuelle est une étape critique pour entreprendre des mesures légales et de protection bien que plusieurs enfants soient résistants à dévoiler. Cet article présente une recension des écrits sur le processus de dévoilement dans le cadre de l'entrevue d'enquête et sur les facteurs associés au phénomène de la résistance. Les enjeux méthodologiques pour les recherches futures sont discutés, dont l'importance d'une conceptualisation multidimensionnelle du dévoilement et d'une approche multifactorielle des prédicteurs de la résistance au dévoilement. Enfin, les recommandations pour l'utilisation des méthodes d'entrevue les plus susceptibles de conduire à des dévoilements exacts et détaillés de même que l'intérêt de ces connaissances pour les cliniciens sont présentés.

Abstract

Disclosure of sexual abuse is a critical step to engage legal procedures and protective measures even though many children are reluctant to disclose. This article presents a literature review on the disclosure process of child sexual abuse during forensic interview with an overview of factors affecting disclosure. The methodological issues for future studies, which include the importance of a multidimensional conceptualisation of disclosure and a multifactorial approach for the predictors of reluctance to disclose, are also discussed. Recommendations for the use of interview methods more likely to lead to exact and detailed testimonials are then presented, along with practical implications for clinicians.

Mots-clés: Agression sexuelle; Enfants; Entrevue d'enquête; Dévoilement; Résistance.

Key words: Child sexual abuse; Forensic interviews; Disclosure; Reluctance.

L'agression sexuelle (AS) chez les enfants représente un problème de santé publique important. La prévalence mondiale de l'AS dans l'enfance est estimée à ce jour à 15-18 % pour les filles et à 8% pour les garçons (Barth, Bermetz, Heim, Trelle, & Tonia, 2013; Stoltenborgh, Van Ijzendoorn, Euser, & Bakermans-Kranenburg, 2011). Toutefois, celle rapportée par les autorités serait 30 fois moins élevée (4/1000) que la prévalence autorapportée par les présumées victimes (Stoltenborgh et al., 2011). Le dévoilement d'une AS requiert donc une attention particulière considérant que les victimes sont prédisposées à une variété de troubles émotionnels et comportementaux qui peuvent perdurer jusqu'à l'âge adulte (Gilbert, Widom, Browne, Fergusson, Webb, & Janson, 2009; Maniglio, 2009). Il est donc primordial de prévenir cette forme de victimisation et d'intervenir rapidement auprès des jeunes qui ont vécu une AS. Cependant, l'aide dont peuvent bénéficier les victimes est conditionnelle à la révélation des incidents aux autorités puisqu'il n'existe que très rarement de preuves matérielles (Frasier & Makaroff, 2006) ou de témoins autres que la victime et l'agresseur, d'autant plus que ce dernier tend généralement à nier les faits (Cyr, Wright, McDuff, & Perron, 2002). Le témoignage de la victime, recueilli lors de l'entrevue d'enquête², est donc souvent la seule source de preuves pouvant mener à des procédures judiciaires contre l'agresseur et à des mesures de protection pour la victime. Le bon déroulement de l'entrevue d'enquête ainsi que l'emploi de méthodes d'entrevue efficaces et non suggestives conduisant à un témoignage valide relèvent donc de la plus haute importance. Toutefois, il n'est pas toujours évident de dévoiler une AS. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs souligné combien les enfants sont réticents à révéler ces gestes (p. ex., Pipe, Lamb, Orbach, & Cederborg, 2007). Dans ce contexte, il semble important de mieux comprendre cette résistance.

L'objectif de cet article est de fournir un compte-rendu critique des connaissances actuelles sur la résistance au dévoilement d'une AS dans le cadre de l'entrevue d'enquête chez des enfants présumés victimes. Les variables associées au dévoilement les plus étudiées (caractéristiques de l'enfant et des AS, contexte du dévoilement, caractéristiques des entrevues), les définitions et

² Entretien formel et procédural entre la présumée victime et un enquêteur désigné dans le but de recueillir la plainte officielle et les détails sur les incidents rapportés en tant qu'étape préliminaire aux procédures judiciaires. Au Québec, le dévoilement jugé officiel d'une AS est recueilli par un policier, dans le cadre généralement d'une seule entrevue d'enquête conduite selon le protocole du NICHD. Les autres dévoilements effectués précédemment par la victime (p. ex., à un parent, à un professionnel de la relation d'aide) sont appelés dévoilements initiaux ou antérieurs.

conceptions théoriques rattachées à la résistance, les méthodologies et les grilles d'analyses existantes seront présentées. Pour ce faire, une recension des écrits a été effectuée dans les bases de données PsychInfo, en utilisant les mots clés *child sexual abuse*, *forensic interviews*, *disclosure*, *reluctance*. Seules les études portant sur les facteurs reliés au dévoilement et sur le processus de dévoilement et parues entre 1983 et 2018 ont été retenues. Comme la littérature sur le sujet est peu abondante, les articles moins récents ont tout de même été conservés, le corpus de recherche s'étendant donc de 1983 à 2018. Les résultats quant aux facteurs reliés au dévoilement sont souvent inconsistants puisque l'on dénote une absence de consensus méthodologique et théorique quant au processus de dévoilement. Dans ce contexte, les études les plus pertinentes au regard des objectifs de cet article, incluant quelques recensions des écrits, ont été consultées et décrites afin de mieux circonscrire la problématique. Les résultats de cette revue de la littérature sont ensuite discutés selon deux approches novatrices afin de mieux comprendre la complexité de ce phénomène et d'intégrer l'étendue des connaissances sur le sujet: 1) une approche multifactorielle, qui implique de concevoir la problématique de la résistance au dévoilement comme étant multidéterminée par un ensemble de facteurs et 2) une approche multidimensionnelle, soit la façon dont le dévoilement est fait pendant l'entrevue d'enquête.

Taux de dévoilement d'une agression sexuelle : Une sous-évaluation?

Dans les 15 dernières années, des efforts ont été faits pour perfectionner les méthodes d'entrevue d'enquête, mais une importante proportion d'enfants victimes ne dévoilent toujours pas l'AS. Dans la plus récente recension de la littérature portant sur les taux de dévoilement d'une AS durant l'enfance (incluant des échantillons comportant des adolescents), London et ses collaborateurs (London, Bruck, Ceci, & Shuman, 2005; London, Bruck, Wright, & Ceci, 2008) ont examiné 24 études (produites entre 1991 et 2007) ayant porté sur le taux de déni des événements d'AS ou de dénégation/rétractation d'une révélation antérieure par des enfants soupçonnés victimes en contexte d'entrevue formelle (soit pour enquête ou pour évaluation psychologique/médicale). En moyenne, 36 % des enfants ne dévoilent pas l'AS lorsqu'ils sont formellement questionnés, et ce, même dans les cas où il y a des preuves physiques, une description fournie par un témoin ou l'aveu de l'agresseur (le taux de non-dévoilement varie entre

4% et 76% alors que le taux de rétractation d'une révélation antérieure varie de 4% à 27%). L'examen critique de ces taux amène ces auteurs de même que Lyon (2007) à se questionner sur la très grande variabilité des résultats qui serait imputable à des problèmes d'ordre méthodologique. Seulement 10% des cas d'AS comportent des preuves médicales (p.ex., l'enfant a contracté une infection transmissible sexuellement) venant corroborer la déclaration de la victime (Frasier & Makaroff, 2006). Pour cette raison, la majorité des études qui ont examiné les taux de dévoilement ont sélectionné leurs participants sur la base de présomptions d'AS fondées sur le témoignage de la victime, ce qui peut accroître les cas de fausses allégations (un enfant qui invente avoir subi un incident d'AS). Il faut se rappeler que les fausses allégations sont toutefois rares, elles se produisent dans moins de 6% des cas rapportés (Cyr & Bruneau, 2007). Les auteurs ajoutent d'autres limites aux études réalisées sur le dévoilement: non-représentativité des échantillons (p.ex., variabilité dans l'âge des participants entre les études, échantillons contenant seulement des cas comportant un dévoilement antérieur), conditions non équivalentes pour le dévoilement (en contexte d'entrevue d'enquête ou de psychothérapie) ou méthodes d'obtention des témoignages (p.ex., protocole d'entrevue non standardisé ou suggestif pouvant mener à de fausses déclarations). Les disparités dans les méthodologies de recherche ainsi que l'absence de contrôle des variables connues pour avoir une influence sur le dévoilement rendent incertaine la validité des taux de dévoilement observés.

Ces limites alimentent l'idée controversée selon laquelle la problématique du non-dévoilement chez les enfants victimes d'AS est illusoire, une croyance erronée à laquelle nombre de professionnels et de juristes adhèrent sans fondements empiriques (voir p.ex., Bruck & Ceci, 2004; Zajac, Garry, London, Goodyear-Smith, & Hayne, 2013). Cette controverse aurait jadis été provoquée par Roland Summit, un psychiatre, qui, en se basant principalement sur des observations cliniques, a proposé l'existence d'un syndrome d'accommodation chez les enfants victimes d'AS (Child Sexual Abuse Accommodation Syndrome; Summit, 1983). Dans l'intention de sensibiliser les cliniciens aux raisons pour lesquelles un enfant victime d'AS (intrafamiliale en particulier) peut se montrer résistant à révéler les incidents, il a publié un modèle qui décrit les conséquences psychologiques et les réponses comportementales les plus typiques : 1) tendance

à garder le secret, 2) sentiment d'impuissance, 3) sentiment d'être piégé et accommodation à la situation (le dévoilement est conçu comme un second traumatisme par l'auteur), 4) dévoilement retardé, conflictuel et peu convainquant, et 5) rétractation/dénégation d'une révélation antérieure. En somme, ce modèle explique que pour survivre, l'enfant agressé sexuellement par une figure d'attachement s'adapte à la situation en s'inhibant, en acceptant les gestes et en gardant le secret. Selon ce modèle, le dévoilement est conçu comme un processus complexe et dynamique s'échelonnant dans le temps pour lequel on postule une variabilité dans les comportements possibles des enfants dont une fréquence élevée à garder secret les incidents, à les nier ou à se rétracter d'un dévoilement antérieur. Cet article a été identifié comme l'un des plus influents dans le domaine de l'AS à l'enfance (Bruck & Ceci, 2004; Oates & Donnelly, 1997; London et al., 2005, 2008; Zajac et al., 2013). Néanmoins, en recherche, la théorie de Summit a été hautement critiquée en raison de l'insuffisance de données empiriques pour la soutenir (p.ex., Bradley & Wood, 1996; Bruck & Ceci, 2004; London et al., 2005, 2008). Bruck et Ceci (2004) qualifient cette théorie de «mythe» (p. 230) faussement véhiculé en tant que modèle scientifiquement établi. Pour leur part, ils soutiennent l'idée, fondée sur une interprétation critique des résultats sur les taux de dévoilement, que les enfants victimes d'AS rapportent habituellement les incidents lorsqu'on leur en donne l'occasion en les questionnant directement et adéquatement sur les événements. Pour appuyer leur conception, ils font intervenir, entre autres, les études rétrospectives chez les adultes rapportant avoir subi une AS à l'enfance. Selon la recension de London et ses collaborateurs (2005; 2008), incluant 13 études (produites entre 1990 et 2005) portant sur le dévoilement d'une AS à l'enfance par les survivants adultes, les taux de révélation autorapportés durant l'enfance (à quiconque, incluant les contextes informels) varient entre 31 % et 45 % selon les études. Ces résultats sont dans l'ensemble inférieurs à ceux observés chez les enfants formellement questionnés durant l'enfance (entre 24% et 96%; London et al., 2008). Des études plus récentes avec des échantillons de grande taille confirment ces résultats. En contexte d'entrevue d'enquête, Leach, Powell, Sharman, et Anglim (2016) ont observé un taux de dévoilement de 81% chez 527 enfants-adolescents âgés de 3 à 16 ans qui est similaire à celui observé par Lippert, Cross, Jones et Walsh (2009) de 85% chez 987 enfants-adolescents âgés de 2 à 17 ans.

En revanche, plusieurs études sur le taux de dévoilement à l'enfance en contexte d'entrevue formelle ont malgré tout obtenu des taux élevés de déni ou de dénégation des faits suspectés. Par exemple, la moitié (12/24) des études examinées dans la recension de London et ses collègues (2008) enregistrent un taux de non-dévoilement supérieur à 30%. En apparence, ces données semblent appuyer la théorie de Summit. Certaines d'entre elles sont cependant critiquées lorsque comparées aux études observant des taux de non-dévoilement moins élevés, en raison de leurs qualités méthodologiques (p.ex., biais d'échantillonnage, méthodes d'entrevues non validées, etc.; Bradley & Wood, 1996; Bruck & Ceci, 2004; London et al., 2005, 2008). Ainsi, ces résultats suggèrent que le non-dévoilement ou la résistance au dévoilement (incluant la négation d'un dévoilement antérieur) ne sont pas rares, et ce, même en contexte d'entrevue d'enquête (p.ex., Anderson, 2016; Hershkowitz, Lamb, & Katz, 2014; Lyon, 2002, 2007; Malloy, Lyon, & Quas, 2007; Paine & Hansen, 2002; Pipe, Lamb, Orbach, Stewart, Sternberg, & Esplin, 2007; Sorenson & Snow, 1991).

Même si la proportion réelle d'enfants ne rapportant pas les incidents aux autorités demeure incertaine, tous s'entendent sur le fait que ces enfants sont vulnérables à subir d'autres AS et à l'accroissement des risques de souffrir de séquelles psychologiques puisqu'ils ne peuvent pas recevoir les services de protection ou de soutien psychologique. Puisque l'agresseur n'est pas dénoncé, il est possible qu'il commette de nouvelles AS sur la victime et sur d'autres enfants. Dans ce contexte, il importe de mieux contrôler les biais qui interfèrent sur la validité des taux de dévoilement afin de mieux comprendre les facteurs qui inhibent ou favorisent le dévoilement lors de l'entrevue d'enquête.

Approche multifactorielle des facteurs associés au dévoilement d'une agression sexuelle

Dans cette section, les facteurs associés au dévoilement les plus étudiés sont présentés. Dans l'ensemble, ce corpus de recherche amène à conceptualiser ces facteurs selon une approche multifactorielle, c.-à-d., qui tient compte simultanément des facteurs intrinsèques à l'enfant, liés au contexte et aux caractéristiques de l'agression ou aux méthodes d'entrevue. Cependant, les résultats sont souvent variables d'une étude à une autre (voir London et al., 2005, 2008; Paine & Hansen, 2002; Reitsema & Grietens, 2016 pour des recensions). Ces disparités peuvent

s'expliquer par des différences importantes aux plans méthodologique et échantillonnel à travers les études comme il en a été question précédemment. De plus, tel que démontré par les modèles multivariés (Goodman-Brown, Edelstein, Goodman, Jones, & Gordon, 2003; Lippert et al., 2009), les facteurs associés au dévoilement (âge, sexe, lien avec l'agresseur, etc.) entretiennent entre eux des relations qui ne sont pas pleinement saisissables par les devis corrélationnels ce qui contribue, d'autant plus, à la complexité de la problématique.

Caractéristiques des agressions. Le type et la sévérité des gestes posés ainsi que la nature de la relation entre la victime et l'agresseur (p. ex., AS intrafamiliale ou extrafamiliale) ont souvent été identifiés comme des facteurs ayant une influence importante sur le dévoilement ou non d'une AS à l'enfance. En ce qui concerne la sévérité de l'AS, les résultats sont contradictoires. Bien que certaines études soutiennent que la sévérité des gestes subis devrait précipiter leur dénonciation (Paine & Hansen, 2002), puisqu'il est plus facile pour l'enfant de les reconnaître comme inappropriés et plus urgent de les faire cesser en raison de leurs conséquences (Cederborg, Lamb, & Laurell, 2007), les recherches n'ont pu démontrer l'universalité de ce lien (London et al, 2005, 2008). Par exemple, dans des études rétrospectives chez les adultes victimes d'AS à l'enfance, un taux de dévoilement plus faible a été observé chez les victimes d'AS avec toutes formes de contacts comparativement à celles sans aucun contact (Arata, 1998). Les résultats indiquent également aucun lien significatif entre la sévérité (incluant des méthodes de coercition) et le dévoilement (Lamb & Edgar-Smith, 1994; Roesler, 1994; Smith, Letourneau, Saunders, Kilpatrick, Resnick, & Best, 2000) ou encore un lien opposé, soit des taux de dévoilement plus élevés pour des AS avec blessures physiques (Hanson, Resnick, Saunders, Kilpatrick, & Best 1999; Kellogg & Hoffman, 1995). Au près d'échantillons de victimes soumises à une entrevue d'enquête durant l'enfance, on a noté un taux de dévoilement plus élevé lorsque les agressions comportaient des gestes plus sévères (p.ex., Lippert et al., 2009; Pipe et al., 2007) ou inversement, des comportements de résistance au dévoilement accrus chez les victimes d'AS plus sévères et répétées, et ce, même lors d'AS extrafamiliales (Hershkowitz, Lanes, & Lamb, 2007). Les définitions variées de la sévérité d'une AS entre les études pourraient expliquer ces résultats (London et al., 2005, 2008). D'autre part, il est possible que la sévérité de l'AS interagisse avec

d'autres facteurs (p.ex., âge, lien victime-agresseur, variables psychologiques, etc.) lors du dévoilement, ce qui sera discuté subséquemment.

Par contre, un lien de proximité à l'agresseur (p. ex., inceste ou individu familial plutôt qu'un lien désintéressé) apparaît plus clairement comme un facteur qui inhibe le dévoilement. Plusieurs études, tant chez des enfants que chez les survivants adultes, sont parvenues à une convergence quant à l'impact négatif de ce facteur sur les taux de dévoilement (Arata, 1998; DiPietro, Runyan, & Fredrickson, 1997; Hébert, Tourigny, Cyr, McDuff, & Joly, 2009; Hershkowitz, Horowitz, & Lamb, 2005; Pipe et al., 2007; Sauzier, 1989; Sorenson & Snow, 1991), ou encore sur le délai avant de dévoiler (Alain, Dion, & Cyr, 2018; Goodman-Brown et al., 2003; Hershkowitz et al., 2007; Smith et al., 2000). On peut aisément envisager l'ambivalence de la victime lorsque l'AS se présente dans un contexte relationnel qui implique un conflit de loyauté, un rapport de dépendance et de pouvoir et de possibles conséquences sur l'ensemble de la structure familiale (Reitsema & Grietens, 2016). Puisque dans une large proportion des AS l'agresseur est connu de la victime (Paine & Hansen, 2002), ce type de lien est souvent surreprésenté dans les échantillons, ce qui peut affecter à la baisse les taux de dévoilement (London et al., 2008).

Caractéristiques de l'enfant et de son environnement social immédiat. Certaines études se sont intéressées à l'analyse des variables psychologiques (cognitives, émotionnelles et motivationnelles) et sociales (p.ex., qualité du soutien parental) qui peuvent inhiber le dévoilement chez les victimes. Les raisons évoquées par ces dernières pour avoir gardé le silence sont, notamment, la peur de ne pas être crues, les sentiments de honte, de culpabilité ou de responsabilité (p. ex., chez les enfants issus de milieux culturels plus traditionnels ou religieux), la crainte des conséquences reliées au dévoilement, dont la dissolution familiale ou les mesures punitives pour l'agresseur (Alain et al., 2018; Goodman-Brown et al., 2003; Malloy, Brubacher, & Lamb, 2011; McElvaney, Greene, & Hogan, 2014; Reitsema & Grietens, 2016; Schaeffer, Leventhal, & Asnes, 2011). La qualité de la dynamique relationnelle entre l'enfant victime d'AS et son entourage immédiat (même si l'AS est extrafamiliale), c.-à-d., que les enfants seraient sensibles à la capacité de l'entourage à recevoir et à prendre en charge un tel aveu, est de plus en plus mis à l'avant-plan comme facteur influençant le dévoilement (Reitsema & Grietens, 2016).

La peur de la réaction des parents a été identifiée comme un agent inhibiteur au dévoilement, causant soit un délai entre le moment de l'AS et son dévoilement (Alain et al., 2018), soit un dévoilement non spontané (nécessitant des questionnements) ou une tendance à se rétracter d'un dévoilement antérieur lors de l'entrevue d'enquête, et ce, même dans les cas d'AS exclusivement extrafamiliales (Hershkowitz et al., 2007). Le soutien offert par les parents (non agresseurs) à l'enfant lors de la révélation est un facteur important pour accroître la motivation à dévoiler (Paine & Hansen, 2002; Reitsemma & Grietens, 2016). Lawson et Chaffin (1992) ont observé chez des enfants atteints d'infection transmissible sexuellement que le taux de dévoilement était 3,5 fois plus élevé chez ceux qui ont reçu du soutien de la part de leurs parents (défini comme croire en la possibilité d'un vécu AS et une absence d'évidence de réaction punitive ou de pression pour que l'enfant nie les AS) comparativement à ceux qui ont reçu des réactions négatives. Les réactions de soutien à l'enfant victime qui incluent des actions de protection directe (p.ex., contacter les services policiers, restreindre les contacts entre la victime et le suspect) seraient encore plus fortement associées au dévoilement (Lippert et al., 2009).

Dans la plupart des études, les liens entre le dévoilement et les caractéristiques sociodémographiques des enfants, particulièrement le sexe et l'âge, ont été explorés et révèlent les résultats les plus constants d'une étude à l'autre. A priori, sur la base de la persistance de certains stéréotypes sociaux on peut présumer une plus grande réticence chez les garçons à rapporter une AS. Faller (1989) signalait deux éléments en ce sens. D'abord, les garçons sont généralement éduqués à ne pas manifester de la peur et de la faiblesse. Ensuite, puisque la plupart des agresseurs sont des hommes, le tabou de l'homosexualité ajoute un poids additionnel. Les résultats de la majorité des études conduites dans les deux dernières décennies vont en ce sens (Hershkowitz et al., 2005; Lippert et al., 2009; London et al., 2008; Paine & Hansen, 2002), sauf quelques exceptions qui n'ont pas observé de différence entre les sexes, par exemple Goodman-Brown et ses collègues (2003). Cependant, ces auteurs signalent que les garçons étaient sous-représentés dans leur échantillon.

En ce qui a trait aux différences développementales, les résultats les plus stables à travers les études indiquent que les enfants d'âge scolaire seraient plus enclins que les enfants d'âge

préscolaire au dévoilement lors d'une évaluation formelle (Hershkowitz et al., 2005; Leach et al., 2016; Lippert et al., 2009; London et al., 2005; Paine & Hansen, 2002). La probabilité d'un dévoilement augmente après l'âge de quatre ans (DiPietro et al., 1997) et croît jusqu'à 11 ans (elle diminue chez les adolescents; Leach et al., 2016). Par exemple, deux études ayant employé le même protocole d'entrevue, avec des échantillons comparables pour lesquels un contrôle de l'âge a été effectué, ont rapporté des taux de dévoilement similaires et croissant en fonction de l'âge : dans un échantillon de plus de 10000 cas, 48% (3-6 ans), 72% (7-11 ans) et 82% (11-14 ans) (Hershkowitz et al., 2005); dans un échantillon de 294 cas, 63% (4-5 ans), 77% (6-8 ans) et 85% (9-13 ans) (Pipe et al., 2007). L'interprétation couramment émise quant à ces résultats est celle que les jeunes enfants, en raison de leur niveau de développement sociocognitif (p.ex., absence de connaissances de la sexualité et des gestes associés), sont susceptibles de ne pas reconnaître le caractère inacceptable des gestes portés à leur endroit. Ils ne sont donc pas en mesure de comprendre l'objet de l'entrevue d'enquête (Cederborg et al., 2007; London et al., 2005, 2008; Schaeffer et al., 2011; Hershkowitz et al., 2005). Les enfants plus âgés (10 ans et plus) ainsi que les adolescents pourraient se trouver plus fortement embarrassés par les agressions (Hershkowitz et al., 2007; London, Bruck, Ceci, & Shuman, 2007), en proie à la honte pour ne pas avoir pu prévenir ou arrêter les sévices, s'imputant une responsabilité dans leur survenue ou anticipant plus de conséquences négatives à la dénonciation (Goodman-Brown et al., 2003). Dans l'étude d'Alain et ses collaborateurs (2018), le délai entre l'AS et son dévoilement était plus long chez les adolescents (âgés entre 12 et 17 ans) que chez les enfants (âgés entre 3 et 11 ans). Les adolescents identifiaient davantage d'obstacles internes au dévoilement (peur, honte, ambivalence) comparativement aux enfants qui rapportaient plus fréquemment des obstacles externes (chantage, manipulation, cadeaux, etc.). Sur le plan développemental, on remarque donc des différences liées à la compréhension des AS sur le taux de dévoilement. D'une part, quant à la reconnaissance de la nature abusive des gestes posés (les jeunes enfants comparés aux enfants d'âge scolaire) et d'autre part, quant aux tabous et normes sociales entourant la sexualité (adolescents comparés aux enfants).

Lorsque ces différents facteurs associés au dévoilement sont mis en relation les uns avec les autres, leurs effets sur le dévoilement se clarifient davantage. Par exemple, il a été observé que les plus jeunes enfants sont encore plus résistants à incriminer l'agresseur si celui-ci est issu du milieu familial (Hershkowitz et al., 2005; Leach et al., 2016; Pipe et al., 2007). Ces observations illustrent l'interaction entre l'âge et la proximité du lien à l'agresseur. Plus encore, elles semblent confirmer les facteurs psychologiques et relationnels discutés ci-haut (p.ex., la confusion qui subsiste dans le lien au protecteur lorsque l'agresseur est un parent, la peur quant aux conséquences pour la famille). Dans une étude employant des analyses multivariées, Goodman-Brown et ses collaborateurs (2003) ont mis en relief, entre autres, une association entre le lien à l'agresseur et la peur des conséquences négatives suivant le dévoilement. Ainsi, les victimes d'AS intrafamiliales sont davantage habitées par ces peurs que celles ayant subi des AS extrafamiliales. Dans ces cas, on observe également un plus grand délai entre la dernière AS et son signalement. En ce qui concerne la sévérité des AS, comme il fut mentionné précédemment, les résultats sont grandement contradictoires quant à son effet sur le dévoilement dans les études qui n'ont pas contrôlé certaines autres variables. Hershkowitz et ses collègues (2007) ont exploré le processus de dévoilement en contexte d'entrevue d'enquête chez des enfants âgés de 7 à 12 ans, suspectés victimes d'AS exclusivement extrafamiliales, ayant tous préalablement effectué un dévoilement initial. Dans cette étude, les enfants qui ont le plus manifesté des comportements de résistance à dévoiler sont ceux avec la plus forte incidence d'AS sévères et répétées. C'est également ceux qui n'ont pas reçu de soutien (défini comme une réaction d'anxiété plutôt qu'une réaction calme «supportive reaction») de la part de leurs parents en réponse à la révélation de l'AS vécue. Il est donc possible que l'effet de la sévérité de l'AS sur le dévoilement soit lié aux caractéristiques de l'entourage (p.ex., capacité de prise en charge par les parents de la victime en fonction de la sévérité des sévices subis). C'est, à tout le moins, un exemple de nouveaux liens qui se dessinent lorsqu'on adopte une perspective multifactorielle de la problématique. Par ailleurs, Leach et ses collègues (2016) utilisant des analyses multivariées indiquent une interaction entre la sévérité de l'AS et l'âge des victimes. Des AS plus sévères (incluant des actes de pénétration) augmentent la probabilité d'un dévoilement chez les enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) et d'âge scolaire (6-12

ans), mais ce ne serait pas le cas chez les adolescents (13-16 ans). Les enfants reconnaîtraient mieux le caractère inapproprié des actes commis lorsqu'ils sont plus graves comparativement aux AS de nature plus ambiguë (p. ex., des touchers). Les adolescents ayant une meilleure compréhension/discrimination des comportements sexuels que les enfants, seraient conscients de l'agression, quelle qu'en soit sa sévérité.

Contexte du dévoilement. Un dévoilement antérieur est considéré comme le meilleur prédicteur d'un dévoilement en contexte formel (London et al., 2005). En effet, lorsqu'un dévoilement (p. ex., a un parent, un professeur, etc.) a précédé l'entrevue d'enquête, les taux de dévoilement se situent entre 74% et 93% contrairement à seulement 25% à 40% lorsque les enfants interrogés n'ont jamais auparavant rapporté l'AS suspectée. Pour ces derniers, on ne peut exclure la présence de vrais négatifs, c'est-à-dire que l'enfant ne dévoile pas, car il n'y a pas eu AS. Des résultats similaires ont été obtenus dans des études plus récentes quant au taux de dévoilement plus élevé en contexte d'entrevue d'enquête lorsqu'il y a eu un dévoilement initial (Hershkowitz et al., 2014; Leach et al., 2016; Lippert et al., 2009).

Anderson (2016) offre des interprétations intéressantes au sujet des faibles taux de dévoilement. Dans son étude, elle s'intéresse à la fois aux prédicteurs d'un dévoilement ainsi qu'au processus de dévoilement à l'aide d'un échantillon contenant seulement des cas d'enfants-adolescents (3 à 18 ans) ayant effectué un dévoilement durant l'entrevue d'enquête. Les jeunes qui n'ont pas effectué de révélation antérieure, mais dont l'AS était corroborée (témoignage d'un témoin ou déclaration de l'agresseur) étaient trois fois plus susceptibles de faire preuve de résistance lors de l'entrevue formelle (ne dévoilent que partiellement, évitent ou refusent de répondre à certaines questions, minimisent les gestes posés, etc.) que ceux pour lesquels aucune preuve n'était disponible. D'autre part, les jeunes qui ont retardé le dévoilement initial d'une semaine ou plus après les derniers événements d'AS étaient six fois plus susceptibles de résister lors de l'entrevue par rapport à ceux qui ont dénoncé plus rapidement les incidents à leur entourage. Elle suggère donc la possibilité que les enfants qui n'ont pas fait intentionnellement le choix de dévoiler les actes subis avant l'entrevue d'enquête, quelles qu'en soient les raisons (p.ex., absence d'un sentiment de sécurité, manque de soutien familial), ne seront pas forcément plus

prêts, disposés ou capables d'effectuer un dévoilement complet en entrevue. Dans cette étude, malgré que le biais de présomption (absence de preuve de l'AS) ainsi que la présence d'un dévoilement initial (meilleur prédicteur) aient été contrôlés, les jeunes ont tout de même manifesté des comportements de résistance au dévoilement durant l'entrevue. Ainsi, un refus de collaboration ou l'absence de dévoilement durant l'entrevue d'enquête ne doivent pas être hâtivement interprétés comme des indicateurs d'une absence d'AS, mais plutôt comme de la réticence à dévoiler une AS.

En résumé, un lien de proximité à l'agresseur, les contextes socioaffectifs dissuasifs (p.ex., manque de soutien familial, préjudices familiaux à dénoncer, sentiments de honte ou de responsabilité), l'âge (les enfants d'âge préscolaire et les adolescents), le fait d'être un garçon et l'absence de dévoilement antérieur à l'entrevue d'enquête se démarquent dans les recherches en tant que facteurs les plus associés à des comportements de résistance au dévoilement des incidents suspectés chez les victimes. En raison des résultats parfois équivoques pour certains facteurs lorsqu'ils sont analysés isolément, des analyses multivariées semblent nécessaires pour dégager les interactions complexes qu'ils partagent. Une perspective multifactorielle de la résistance au dévoilement est essentielle pour améliorer le dépistage, par les intervenants, des enfants qui présentent ces vulnérabilités, afin de promouvoir des prises en charge adaptées à leurs besoins et difficultés spécifiques et pour augmenter la probabilité que l'entrevue d'enquête conduise à un dévoilement. Enfin, les variables les plus étudiées à ce jour dans le domaine du dévoilement d'une AS à l'enfance ont été présentées. D'autres variables pourraient faire l'objet des prochaines études telles que les répercussions du trauma complexe, de troubles neurodéveloppementaux (TDA/H, trouble spécifique de l'apprentissage/langage, etc.), de troubles psychologiques (trouble de l'attachement, trouble anxieux, etc.) ou du comportement (agressivité, trouble oppositionnel, etc.).

Caractéristiques des entrevues d'enquêtes. Les pratiques d'entrevue d'enquête doivent également être prises en compte lorsqu'il est question d'évaluer les capacités des enfants à rapporter une AS. Rappelons qu'un certain nombre d'auteurs impliqués dans le débat entourant les taux de dévoilement véhiculent l'idée selon laquelle les enfants dévoilent les incidents lorsqu'ils sont adéquatement questionnés (voir p.ex., Bruck & Ceci, 2004; Zajac et al., 2013). Un consensus

émerge de la recherche quant aux meilleures pratiques d'entrevue à employer afin d'accroître la probabilité que les déclarations soient complètes, exactes et étoffées. Principalement, il est préconisé d'utiliser les questions ouvertes et d'éviter les questions fermées et suggestives (Cyr, 2014; Cyr, Dion, & Powell, 2014). À ce jour, le protocole du *National Institute of Child Health and Human Development* (NICHD; Cyr, 2014; Orbach, Hershkowitz, Lamb, Sternberg, Esplin, & Horowitz, 2000; Lamb, Orbach, Hershkowitz, Esplin, & Horowitz., 2007), élaboré suivant ces recommandations est celui qui a été le plus étudié dans les vingt dernières années et dont l'efficacité a été grandement démontrée dans plusieurs pays (Cyr, Dion, Hershkowitz, & Lamb, 2013; Lamb, Hershkowitz, Orbach, & Esplin, 2008), ainsi qu'au Québec (Cyr & Lamb, 2009). Depuis 2006, au Québec, tous les policiers habilités à faire des entrevues d'enquête sur les crimes à caractère sexuel, l'abus physique et le décès des enfants sont formés à utiliser le protocole du NICHD (Gingras, 2018).

Les études ayant examiné les taux de dévoilement chez des enfants présumés victimes d'AS lorsque l'entrevue est menée à l'aide du protocole NICHD ont rapporté des taux de non-dévoilement entre 17% et 37% (Hershkowitz et al., 2005; Pipe et al., 2007; Sternberg, Lamb, Orbach, & Esplin, 2001). Puisque ces taux sont plus bas que ceux rapportés par près de la moitié des études recensées dans la méta-analyse de London et ses collègues (2008), soit 10 études sur 21, l'utilisation d'un guide d'entrevue standardisé semble être une avenue qui mérite d'être explorée afin d'augmenter le taux de dévoilement.

Toutefois, le niveau de collaboration de l'enfant lors de l'entrevue peut affecter la capacité des enquêteurs à respecter les recommandations précédemment décrites. En comparant les dynamiques des entrevues employant le protocole NICHD d'enfants collaboratifs et d'enfants non collaboratifs, il a été observé que les enquêteurs se comportaient différemment avec les enfants qui ne dévoilaient pas, leur offrant moins de commentaires soutenant, leur posant moins de questions ouvertes, plus de questions fermées (Hershkowitz, Orbach, Lamb, Sternberg, & Horowitz, 2006) et plus de questions suggestives (Orbach, Schiloach, & Lamb, 2007). Ces résultats sont préoccupants puisque l'emploi de ces méthodes d'entrevue critiquées peut conduire à de fausses déclarations ou à la diminution de la qualité des déclarations recueillies. Inversement,

l'attitude de l'enquêteur influence elle aussi le comportement de l'enfant. Lorsqu'il se montre soutenant, qu'il favorise un climat de confiance et qu'il démontre une plus grande sensibilité au vécu émotionnel de l'enfant, on observe une réduction des comportements non collaboratifs, une augmentation du nombre de détails fournis sur l'AS (Hershkowitz, Lamb, Katz, & Malloy, 2013; Teoh & Lamb, 2013), et surtout une augmentation du taux de dévoilement (Hershkowitz et al., 2014). Afin d'aider les interviewers à mieux soutenir et motiver les enfants susceptibles de faire preuve de résistance, un protocole révisé du NICHD a été développé et validé récemment (Hershkowitz et al., 2014). Les comportements de soutien verbaux et non verbaux, mais non suggestifs des interviewers afin de contribuer à la création d'un lien de confiance avec l'enfant pour augmenter sa coopération, y sont encouragés tels que le fait de démontrer de l'intérêt pour le vécu affectif de l'enfant (reflets, validations, explorations), offrir des renforcements positifs, normaliser les difficultés éprouvées à dévoiler, offrir de l'aide, etc. L'application du protocole révisé permet d'augmenter de 10% le taux de dévoilement dans les contextes d'agression physique ou sexuelle intrafamiliale.

D'autre part, il est possible de prédire la probabilité d'un dévoilement par l'entremise des comportements de résistance des enfants en situation d'entrevue d'enquête. En effet, lorsque des comportements verbaux (p.ex., « Je ne veux pas parler ») ou des signaux non verbaux de résistance (p.ex., comportements de désengagement physique) se présentent dès le début de l'entrevue, avant même que les événements d'AS ne soient abordés, ils perdurent généralement tout au long de l'entrevue et sont liés au non-dévoilement des incidents suspectés (Hershkowitz et al., 2006; Katz, Hershkowitz, Malloy, Lamb, Atabaki, & Spindler, 2012). Ainsi, il est possible de repérer dès le départ par leurs comportements certains enfants susceptibles de ne pas dévoiler les incidents et de leur offrir des interventions adéquates pour la suite de l'entrevue.

Définir la résistance au dévoilement

La majorité des études sur le dévoilement d'une AS pendant l'enfance ont conceptualisé le dévoilement comme un fait statique et de manière dichotomique (p. ex., dévoile/ne dévoile pas). Étant donné la très grande variabilité des résultats au sujet des taux de dévoilement et des facteurs qui y sont associés, il est légitime de se questionner au sujet du caractère restrictif d'une telle

conception et des limites que cette vision dichotomique peut imposer à la compréhension de cette problématique.

Summit (1983) et Sorenson et Snow (1991) ont été les premiers à parler du dévoilement d'une AS chez l'enfant comme un *processus* pouvant comporter plusieurs phases et s'échelonner dans le temps plutôt qu'être compris comme un événement (présence ou absence d'un dévoilement lors de l'entrevue d'enquête). Par ailleurs, l'idée de concevoir le dévoilement de façon polymorphe est de plus en plus défendue par les professionnels et le milieu de la recherche (p. e.x., Alaggia, 2004; Anderson, 2016; Goodyear-Brown, 2010; Paine & Hansen, 2002). Ce modèle inclut une variété de comportements possibles tels qu'un dévoilement complet ou partiel, la négation des faits suspectés et la réaffirmation ou la négation d'un dévoilement antérieur (Sorenson & Snow, 1991).

Plus récemment, le concept de résistance au dévoilement a été introduit dans les écrits scientifiques pour décrire les enfants qui ne se montrent pas informatifs ou collaboratifs durant l'entrevue d'enquête. Des études ont observé des différences dans la dynamique des entrevues entre les enfants résistants et ceux qui dévoilent aisément. Hershkowitz et ses collègues (2006, 2013) ont distingué deux groupes d'enfants sur la base du caractère informatif de leurs réponses; *les réponses informatives* (l'enfant fournit l'information demandée et pertinente en réponse à la question de l'enquêteur) et *les réponses non informatives* interprétées comme de la résistance à dévoiler (l'enfant ne fournit pas l'information demandée par l'enquêteur). Leurs résultats indiquent que les enfants qui n'ont pas dévoilé ont offert plus de réponses non informatives et moins de réponses informatives que ceux qui ont divulgué l'AS (Hershkowitz et al., 2006). Pour leur part, Orbach et ses collègues (2007) de même que Lewy, Cyr et Dion (2015) ont observé des différences dans la richesse des témoignages entre les enfants non résistants et résistants alors qu'ils ont tous dévoilé les incidents suspectés. Les premiers fournissent des récits plus étoffés et des informations plus pertinentes que les seconds. Toujours est-il que ces études ont effectué leurs analyses en classifiant les enfants de façon dichotomique plutôt que multidimensionnelle. En ce sens, le dévoilement pourrait être envisagé sur un continuum où l'on retrouverait aux pôles extrêmes, d'un côté les enfants parfaitement collaboratifs (p.ex., informatifs, non résistants, effectuant un dévoilement complet) et de l'autre ceux qui ne collaborent pas du tout (p.ex., non informatifs,

résistants, s'abstenant de dévoiler les incidents), et ce, tout au long de l'entrevue. Entre ces polarités, pourrait se situer un éventail de comportements plus ou moins collaboratifs et informatifs (p.ex., dévoilement partiel, déni à un moment de l'entrevue, concomitance de résistance et de divulgation, etc.).

Qui plus est, bien que les concepts de *résistance*, de *collaboration*, de *dévoilement*, de *déni* des faits ou de *rétractation* d'un dévoilement antérieur soient couramment utilisés dans les recherches au sujet de l'entrevue d'enquête avec des enfants suspectés victimes d'AS, peu d'études ont fourni des définitions élaborées et opérationnelles ou ont assimilé ces concepts à des comportements observables. On recense seulement quelques études qui ont créé des échelles verbales ou non verbales permettant d'identifier et d'opérationnaliser les comportements de résistance que présentent les enfants au cours de l'entrevue d'enquête. Hershkowitz et ses collègues (2006) ont été les premiers à développer et à examiner différents types de comportements verbaux des enfants résistants. Contrairement aux réponses où l'enfant est informatif, ils ont défini la résistance par cinq types de réponses dans lesquelles l'enfant ne fournit pas l'information demandée dans la question de l'enquêteur soit par *omission* (p. ex., « Je ne sais pas »), *digression* (diversion du sujet de l'entrevue p. ex., « Hier, j'ai fait un bonhomme de neige »), *déplacement* (p. ex., réponse impertinente), *résistance* (résistance explicite tel que « Je ne veux pas parler » ou quitter la pièce) et *négation* (l'enfant nie un dévoilement ou une information sur l'AS précédemment affirmée). Une seconde grille d'analyse a été proposée par Lewy et ses collègues (2015). Elles se sont inspirées de la grille précédente ainsi que du *Client Resistance Code* (Chamberlain, Patterson, Reid, Kavanagh, & Forgatch, 1984), un outil d'observation utilisé en contexte de psychothérapie qu'elles ont adapté à la population ciblée. Les réponses sont également classifiées en deux grandes catégories soit *coopération*, l'enfant répond à la question de l'enquêteur sans protestation et *résistance*, l'enfant refuse de répondre à la requête de l'enquêteur en manifestant soit : un *refus de coopérer* (p. ex., « Je ne veux pas te parler »), un *refus d'élaborer* (p. ex., « [contenu] et je n'ai plus rien à dire d'autre »), une *digression* (du sujet de la question), une *confrontation* (justification sur les raisons du refus de parler ou impolitesse) et *autre* (p. ex., anxiété, timidité, confusion ou minimisation des incidents). Anderson (2016) reprend

pour sa part les définitions de Sorensen et Snow (1991) d'un dévoilement soit *actif* ou *hésitant* avec un échantillon d'enfants qui ont tous dévoilé l'AS. La première catégorie définit les enfants qui effectuent un dévoilement complet, révélant facilement les détails centraux sur les événements investigués (agresseur identifié, gestes d'AS décrits et détails contextuels fournis) lorsqu'ils y sont invités par l'enquêteur. En contrepartie, un dévoilement *hésitant* regroupe les enfants qui font preuve d'évitement ou de forte résistance à identifier l'agresseur ainsi que les détails sur l'incident d'AS (plusieurs énoncés tel que « Je ne sais pas/J'ai oublié », évitements des questions sensibles, tentatives de distraire l'enquêteur ou de rediriger la conversation, minimiser les gestes posés en omettant certains détails). Ce type de témoignage aboutit à des révélations partielles ou incomplètes. Pour leur part, Katz et ses collègues (2012) ont développé une grille d'observation des signaux non verbaux des enfants (p. ex., manifestations visibles de stress, comportements de retrait, signes faciaux d'émotions positives/négatives) lorsqu'ils sont interrogés pour des suspicions d'agression physique ou sexuelle. Leurs résultats indiquent que les enfants qui ne dévoilent pas manifestent plus de comportements de retrait que ceux qui dévoilent, et ce, dès la phase prédéclarative.

La création de telles grilles d'analyse est nécessaire, non seulement pour le dépistage des signes verbaux et non verbaux des enfants qui se montrent résistants au cours de l'entrevue, mais également pour mieux définir et opérationnaliser les concepts utilisés dans ce domaine de la recherche. Cependant, il ne se dégage pas un véritable consensus méthodologique et théorique sur la manière de conceptualiser et sur la terminologie employée par rapport aux différents concepts impliqués pour étudier le dévoilement. D'autre part, peu d'informations sur les données psychométriques de ces outils d'analyse sont disponibles. Des outils standardisés ainsi que des procédés de validation rigoureux seraient nécessaires pour augmenter la validité du concept de résistance au dévoilement.

En recherche, l'usage de grilles d'analyse des réponses et des comportements de l'enfant au cours de l'entrevue d'enquête s'avère souhaitable pour analyser à la fois le processus de dévoilement de façon qualitative (types de comportements/réponses de l'enfant) et quantitative (nombre de détails sur l'incident qu'il rapporte). Pour les études qui n'emploient pas de grille

d'analyse des comportements de résistance, lorsque seul le nombre de détails rapportés sur l'incident au terme de l'entrevue est utilisé pour distinguer les enfants résistants et non résistants à dévoiler, des erreurs d'interprétation peuvent apparaître. En effet, certains enfants se montrent moins informatifs que d'autres, qu'il s'agisse par exemple d'enfants qui n'ont rien à déclarer, qui sont moins volubiles sans pour autant que leur motivation à dévoiler en soit diminuée ou dont l'encodage ou le rappel des événements est moins bon en raison de leurs capacités développementales. Ainsi, l'analyse des comportements de dévoilement devrait s'effectuer à la fois sur le statut informatif des témoignages (p.ex., *productivité* en termes de détails rapportés sur les incidents, nombre et pertinence) et sur les comportements verbaux et non verbaux de collaboration ou de résistance à dévoiler des enfants (p.ex., niveau de *collaboration*). Ces dimensions devraient être clairement distinguées et évaluées indépendamment pour éviter toute confusion entre le fait pour les enfants de se montrer collaboratifs et informatifs.

Il n'en demeure pas moins que l'analyse des comportements de résistance manifestés par les enfants en contexte d'entrevue d'enquête à l'aide de grilles d'observation amène certaines difficultés méthodologiques étant donné la part de subjectivité des observateurs qui doivent en juger. Pour réduire les risques d'interprétations erronées, les définitions de la résistance, de la collaboration et du dévoilement doivent être opérationnalisées au mieux. Pour ce faire, des définitions s'appuyant sur des comportements explicites devraient être privilégiées afin d'éviter de conclure à tort qu'un comportement indique de la résistance volontaire à dévoiler de la part de l'enfant. Par exemple, Hershkowitz et ses collègues (2006, 2013) considèrent que lorsqu'un enfant omet de répondre à une demande de l'enquêteur, il se montre résistant au dévoilement. Selon leur classification, les réponses de résistance incluent l'absence de réponse, le manque de clarté dans la réponse, une réponse inaudible ou incomplète, une incapacité à répondre (p. ex., « Je ne sais pas »), ou une demande de clarification. Aucun de ces comportements ne peut exclure la possibilité que l'enfant souhaite coopérer dans son rôle de témoin n'indiquant pas nécessairement un refus volontaire à collaborer comme c'est le cas pour des comportements explicites tels qu'une digression du sujet de l'AS, une négation de l'AS ou une rebuffade (p. ex., « Je ne veux pas en parler »). Plus encore, certains de ces comportements sont souhaitables pour contrer la

suggestibilité et s'assurer de la validité des témoignages. En effet, il est préférable que l'enfant s'affirme incapable de répondre à une question, soit par incompréhension, par difficulté de réminiscence ou d'encodage au moment des événements plutôt qu'il fournisse des informations inexactes.

Intérêts d'une approche multidimensionnelle du dévoilement

Dans une étude prospective (Légaré, Dion, Cyr, & Hains, 2016), s'inspirant des connaissances actuelles et des biais méthodologiques relevés concernant l'étude du processus de dévoilement, il a été tenté de conjuguer les approches multifactorielle (c.-à-d., les multiples facteurs reliés au dévoilement) et multidimensionnelle (comment le dévoilement est fait) afin d'explorer la valeur d'une telle démarche pour étudier la résistance au dévoilement chez les enfants suspectés victimes d'AS. L'échantillon fut constitué de 61 entrevues d'enquête d'enfants suspectés victimes d'AS, âgés de 3 à 14 ans, réalisées au Québec par des policiers formés au protocole du NICHHD. Le premier objectif de cette étude visait à vérifier l'existence d'une variabilité dans la manière dont les enfants dévoilent une AS en contexte d'entrevue d'enquête. Pour ce faire, trois groupes de comparaison ont été formés suivant l'exploration concomitante de la variable *collaboration* (réponse informative ou de résistance) et de la variable *productivité* (nombre de détails fournis par les enfants) : 1) *dévoilement sans manifestations de résistance* (Groupe 1 : dévoilement; $n = 25$, 41%), 2) *dévoilement avec présence de manifestations de résistance* (Groupe 2 : dévoilement/résistance; $n = 25$, 41%) et 3) *absence de dévoilement et manifestations de résistance* (Groupe 3 : sans dévoilement; $n = 11$, 18%). On conclut qu'il y a résistance en présence d'au moins une réponse de résistance de la part de l'enfant, et on détermine qu'il y a dévoilement lorsque l'enfant donne suffisamment d'informations pour que l'enquêteur puisse se représenter les événements d'AS suspectés (les actes d'agressions et l'identité de l'agresseur doivent minimalement être révélés). En ce qui concerne la définition de la résistance, tout en s'inspirant des grilles d'analyses existantes, l'objectif était de définir le concept de façon objective, c.-à-d., définition basée sur des comportements observables et sans équivoque (pour plus de précisions voir Légaré et al., 2016). Dans un deuxième temps, cette conceptualisation multidimensionnelle de la résistance au dévoilement a été reliée à une approche multifactorielle. Le second objectif de

l'étude visait ainsi à explorer les différences entre les trois groupes quant aux caractéristiques des agressions (gravité de l'AS, proximité avec l'agresseur), des enfants (âge et sexe) et des entrevues (constance du comportement de l'enfant au fil de l'entrevue, nombre de détails rapportés et techniques d'entrevue employées) associés au dévoilement.

Les résultats ont révélé un taux de dévoilement de 82%, ce qui s'apparente aux taux obtenus par des études qui ont utilisé le guide du NICHD et une méthodologie similaire (Hershkowitz et al., 2005 : 71% chez les 3 à 14 ans; Pipe et al., 2007 : 83% chez les 4 à 13 ans; Sternberg et al., 2001 : 63% chez les 4 à 12 ans). Cependant, 59% des enfants ont manifesté de la résistance. Ainsi, les résultats supportent à la fois une incidence élevée de la réticence à révéler les événements (p. ex., Lyon 2007) et l'apport d'un protocole d'entrevue éprouvé sur le taux de dévoilement (Bruck et Ceci, 2004). En ce qui concerne les facteurs associés à la résistance au dévoilement, les résultats de l'étude sont comparables, pour la plupart, aux résultats les plus constants observés dans les recherches, notamment l'influence de la gravité des AS, de la proximité à l'agresseur et de l'âge, à la fois sur la manifestation de la résistance et sur la révélation ou non des événements (London et al., 2005; Paine et Hansen 2002). Les résultats montrent que la résistance à dévoiler augmente de façon significative avec la gravité des AS (avec pénétration/sans pénétration) et la proximité à l'agresseur (AS intrafamiliale/extrafamiliale). Tous les enfants qui ont subi un acte avec pénétration dévoilent l'AS. Par contre, ils sont significativement plus nombreux à être résistants (34,8%) que collaboratifs (4,2%). Chez les enfants qui dévoilent aisément (Groupe 1), les agressions intrafamiliales (50%) et extrafamiliales (50%) sont en proportions égales, alors que chez les enfants résistants des deux autres groupes, la proportion d'AS de nature intrafamiliale est significativement supérieure, dépassant 75%. Les résultats de cette étude concordent avec ceux de plusieurs autres études et démontrent que l'âge est associé à la fois au fait de dévoiler ou non (Hershkowitz et al. 2005; Pipe et al. 2007) et au fait de présenter ou non de la résistance (Hershkowitz et al., 2006) durant l'audition. Les taux de dévoilement augmentent considérablement en fonction de l'âge (DiPietro et al., 1997; Leach et al., 2016; Lippert et al. 2009). Tous les enfants qui ne dévoilent pas (groupe 3) sont âgés de moins de 5 ans, alors que ceux-ci sont beaucoup moins nombreux dans les groupes où il y a présence de dévoilement (respectivement 16,0% et 52,0% dans les groupes

1 et 2), ce qui représente un taux de dévoilement de 60% chez les enfants âgés de 3 à 5 ans et de 100% chez ceux âgés de 6 ans et plus. Les résultats montrent aussi que la résistance à dévoiler varie significativement en fonction de l'âge : les enfants de 9 ans et plus représentent 52,0% des enfants collaboratifs (Groupe 1) contre seulement 8,0% des enfants résistants (Groupes 2). Les résultats indiquent donc que le dévoilement des AS et la bonne collaboration avec les enquêteurs augmentent avec l'âge.

L'apport d'une approche multifactorielle est de faire ressortir l'interaction entre les différents facteurs associés à la résistance. Par exemple, aucun des enfants qui ne dévoilent pas (tous âgés de moins de 5 ans), n'est suspecté avoir vécu une AS avec pénétration. Si l'on reprend l'hypothèse qu'à cet âge, ils peuvent éprouver une certaine difficulté à reconnaître la nature abusive des actes subis, il est permis de penser que des actes moins intrusifs ou douloureux qu'une pénétration comme des touchers par-dessus les vêtements peuvent être encore moins saillants pour eux.

Des dynamiques différentes ont été observées selon le niveau de résistance de l'enfant (Hershkowitz et al., 2006; Orbach et al., 2007). En ce qui concerne la productivité des témoignages, les réponses des enfants parfaitement collaboratifs (groupe 1) contiennent significativement plus de détails sur l'AS, soit le triple, lorsqu'elles sont comparées aux réponses des enfants résistants qui dévoilent (groupe 2). Ces résultats indiquent que même si les entrevues d'un certain nombre d'enfants résistants débouchent sur un dévoilement des incidents suspectés, leur témoignage n'est que partiel. L'intérêt d'une conceptualisation multidimensionnelle apparaît donc, puisque les enfants qui effectuent un dévoilement partiel échappent aux études qui catégorisent leur échantillon de manière dichotomique (dévoilent/ne dévoilent pas). Les résultats de cette étude quant aux différents niveaux de productivité semblent étayer un modèle du dévoilement qui puisse être soit complet, soit partiel, soutenant l'idée qu'il s'agisse d'un processus pour certains enfants. Cependant, il a été observé que les enquêteurs posent significativement plus de questions (tous les types recommandés) aux enfants qui collaborent (groupe 1) qu'aux enfants résistants (groupe 2 et 3) et se montrent plus suggestifs avec ces derniers. Il est possible que s'ils offrent moins d'occasions de fournir des informations, cela ait un impact sur la pauvreté des récits des enfants moins volubiles. On peut également présumer que les policiers, dans une certaine mesure, tiennent

compte de la résistance des enfants et n'insistent pas de peur d'exacerber leur résistance. Comme l'ont démontré les résultats de cette étude et celle d'Orbach et ses collègues (2007), à l'inverse, on peut penser qu'une attitude insistante peut conduire les enquêteurs à faire davantage usage de questions suggestives. Il apparaît donc que les comportements de résistance de l'enfant affectent négativement ceux des enquêteurs qui, à leur tour, peuvent verser dans des pratiques contre-productives dans une dynamique relationnelle en impasse. De ce fait, il importe, d'une part, que ces derniers soient sensibilisés à cette éventualité et qu'ils soient mieux préparés à y faire face et, d'autre part, que les études qui examinent la résistance au dévoilement en contexte d'entrevue d'enquête considèrent l'influence des techniques d'entrevue employées. On observe donc que l'hétérogénéité des trois groupes quant aux caractéristiques des enfants qui les composent (âge, type d'AS, proximité à l'agresseur) est accentuée par les différences notables dans le nombre de détails rapportés par l'enfant et celles inhérentes à la quantité et la qualité des questions posées par les enquêteurs entre les trois groupes. L'apport de la combinaison des approches multifactorielles et multidimensionnelles pour mieux documenter la résistance au dévoilement d'une AS à l'enfance ressort avec évidence.

Enfin, comme l'ont également observé plusieurs chercheurs (Hershkowitz et al., 2006; Katz et al., 2012; Orbach et al., 2007), les enfants présentent généralement des comportements constants à travers les différentes phases de l'entrevue. En effet, les résultats de cette étude montrent que l'attitude des enfants, qu'ils soient collaboratifs ou résistants dès le départ, demeure constante tout au long de l'entrevue, sauf pour les enfants résistants qui dévoilent (groupe 2) qui se distinguent par leur ambivalence. Pour ce sous-groupe, un changement de comportement est observé chez la plupart des enfants (84%), ceux-ci se montrant collaboratifs au début de l'entrevue (phase pré-déclarative), devenant résistants lorsque les AS sont abordées. Ces résultats suggèrent que c'est le thème de l'AS qui provoque la résistance chez ce groupe d'enfants comparativement à ceux qui résistent tout au long de l'audition (82 % des enfants du groupe 3), et ce, même lorsque des thèmes neutres sont abordés. Hershkowitz et ses collègues (2006) prédisent également le non-dévoilement dans 82% des cas où des comportements de résistance se présentent dès la phase pré-déclarative de l'entrevue. Cette variable est donc un bon prédicteur de l'absence de

dévoilement lors de la phase déclarative. En plus des différences significatives à travers les trois groupes quant aux facteurs associés au dévoilement, les résultats démontrent une homogénéité à l'intérieur des trois groupes démontrant d'autant plus la pertinence de porter un regard multidimensionnel sur le dévoilement afin d'observer des modèles comportementaux typiques chez les enfants en entrevue d'enquête. Ainsi, en repérant dès le départ les enfants susceptibles de ne pas dévoiler les incidents, les enquêteurs pourraient adapter la suite de l'entrevue à leurs besoins spécifiques. Par exemple, Hershkowitz et ses collègues recommandent de ne pas débiter la phase déclarative avant que l'enfant soit disposé et qu'il coopère bien pour éviter que les contenus liés à l'AS n'augmentent son inconfort. Dans ces cas, l'enquêteur pourrait accorder une attention accrue à créer un lien de confiance entre l'enfant et lui, par l'augmentation de ses comportements de soutien émotionnel envers l'enfant (p.ex., expression d'empathie, encouragements, réassurances, etc.) tel qu'il est recommandé par la version révisée du NICHD (Hershkowitz et al., 2014).

Conclusion

Dans le contexte où l'existence même du phénomène de résistance au dévoilement d'une AS à l'enfance en situation d'entrevue d'enquête ne fait pas l'unanimité dans la littérature, il importe de consacrer nos efforts à perfectionner nos méthodes de recherche sur le processus de dévoilement. Les diverses études recensées ont permis de faire ressortir la pluralité des facteurs associés à la résistance au dévoilement démontrant ainsi la pertinence d'une approche multifactorielle pour mieux saisir la complexité des interactions entre les variables individuelles, familiales, liées aux caractéristiques des AS et de l'entrevue d'enquête. D'autre part, force est de constater qu'une conceptualisation dichotomique de la résistance (collaboratifs/résistants; informatifs/résistants) restreint le champ d'observation de la variété de comportements possibles de la part de l'enfant en entrevue autant qu'elle entrave l'atteinte d'un consensus théorique et méthodologique. La création d'outils d'évaluation standardisés et validés, basés sur une approche multidimensionnelle du dévoilement et fournissant des définitions élaborées, opérationnelles et objectivables, semble être une nouvelle avenue pour améliorer la validité des concepts de collaboration, de productivité et de résistance au cours de l'entrevue d'enquête. Par ailleurs, il importe de continuer les recherches sur les meilleures techniques d'entrevue visant à obtenir un

dévoilement d'AS ainsi qu'une déclaration étoffée. À ce jour, les résultats des études conduisent à recommander l'utilisation du protocole du NICHD, puisqu'il permet l'obtention d'un plus haut taux de dévoilement. La version révisée de ce protocole permet d'indiquer à l'enquêteur des comportements de soutien pour faire face à la résistance des enfants (Hershkowitz et al., 2014).

En ce qui concerne les professionnels œuvrant directement avec les enfants victimes d'AS et leur famille ou encore qui sont appelés à intervenir dans les contextes psycholégaux ou de protection de l'enfance, la connaissance du processus de dévoilement, des barrières cognitives, psychologiques et relationnelles à la révélation chez les enfants suspectés victimes est cruciale pour choisir les stratégies de prévention ou d'intervention les plus adéquates. Des programmes de prévention basés sur les facteurs les plus souvent associés au non-dévoilement des AS pourraient être créés afin d'enseigner aux jeunes enfants à reconnaître les gestes abusifs à caractère sexuel et pour démystifier les croyances inhibitrices (p.ex., sentiment de culpabilité et de responsabilité, tabous sociaux). Avec une meilleure compréhension du processus de dévoilement, les intervenants recevant le premier dévoilement de l'enfant pourront mieux l'accompagner dans son vécu difficile afin de le préparer aux procédures légales (p. ex., traiter les barrières psychologiques pour prévenir le risque de dénégation à l'entrevue d'enquête). Ils pourront également aider les parents de ces enfants à développer ou à renforcer leurs comportements de soutien et de protection à l'enfant quant au vécu spécifique de victimisation (p. ex., croire l'enfant, soulager la honte/culpabilité, décharger l'enfant des conséquences des AS, garder l'enfant à distance de l'agresseur). L'ensemble de ces stratégies d'intervention pourraient diminuer les risques de victimisation sexuelle chez les enfants ou d'AS répétées et de séquelles psychologiques chez les jeunes victimes.

Références

- Alaggia, R. (2004). Many ways of telling: Expanding conceptualizations of child sexual abuse disclosure. *Child Abuse & Neglect, 28*(11), 1213-1227.
- Alain, S., Dion, J., & Cyr, M. (2018). Examen des caractéristiques du dévoilement de l'agression sexuelle chez les enfants. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique, LXXI*, 88–109.
- Arata, C. M. (1998). To tell or not to tell: Current functioning of child sexual abuse survivors who disclosed their victimization. *Child Maltreatment, 3*, 63–71.
- Anderson, G. D. (2016). The continuum of disclosure: exploring factors predicting tentative disclosure of child sexual abuse allegations during forensic interviews and the implications for practice, policy, and future research. *Journal of Child Sexual Abuse, 25*, 382–402.
- Barth, J., Bermetz, L., Heim, E., Trelle, S., & Tonia, T. (2013). The current prevalence of child sexual abuse worldwide: A systematic review and meta-analysis. *International Journal of Public Health, 58*(3), 469–483.
- Bradley, A. R., & Wood, J. M. (1996). How do children tell? The disclosure process in child sexual abuse. *Child Abuse & Neglect, 20*, 881–891.
- Bruck, M., & Ceci, S. J. (2004) Forensic Developmental Psychology: Unveiling Four Common Misconceptions. *Current Directions in Psychological Science, 13*, 229–232.
- Cederborg, A.-C., Lamb, M.E., & Laurell, O. (2007). Delay of disclosure, minimization and denial when the evidence is unambiguous: A multivictim case. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A.-C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 159–174). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Chamberlain, P., Patterson, G. R., Reid, J. B., Kavanagh, K., & Forgatch, M. S. (1984). Observation of client resistance. *Behavior Therapy, 15*, 144–155.
- Cyr, M. (2014). *Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime: De la théorie à la pratique*. Paris: Dunod.
- Cyr, M., & Bruneau, G. (2007). L'évaluation des fausses allégations d'agression sexuelle chez l'enfant. Dans M. St-Yves et M. Tanguay (dir.), *Psychologie de l'enquête criminelle: La recherche de la vérité* (pp. 221-254). Cowansville, QC: Éditions Yvon Blais.
- Cyr, M., Dion, J., Hershkowitz, I., & Lamb, M. E. (2013). L'audition de mineurs témoins ou victimes: l'efficacité du protocole du NICHD. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique, 2*, 223–236.
- Cyr, M., Dion, J., & Powell, M. (2014). L'entrevue d'enfants. Dans M. St-Yves (Éds), *Les entrevues d'enquête : L'essentiel* (pp. 67–102). Cowansville, QC: Éditions Yvon Blais.
- Cyr, M., & Lamb, M. E. (2009). Assessing the effectiveness of the NICHD investigative Interview Protocol when interviewing French-speaking alleged victims of child sexual abuse in Quebec. *Child Abuse & Neglect, 33*, 257–268.
- Cyr, M., Wright, J., McDuff, P., & Perron, A. (2002). Intrafamilial sexual abuse: brother–sister incest does not differ from father–daughter and stepfather–stepdaughter incest. *Child Abuse & Neglect, 26*, 957–973.

- DiPietro, E. K., Runyan, D. K., & Fredrickson, D. D. (1997). Predictors of disclosure during medical evaluation for suspected sexual abuse. *Journal of Child Sexual Abuse*, 6, 133–142.
- Faller, K. C. (1989). Characteristics of a clinical sample of sexually abused children: How boy and girls victims differ. *Child Abuse & Neglect*, 13, 281–291.
- Frasier, L. D., & Makoroff, K. L. (2006). Medical evidence and expert testimony in child sexual abuse. *Juvenile and Family Court Journal*, 57, 41–50.
- Gilbert, R., Widom, C. S., Browne, K., Fergusson, D., Webb, E., & Janson, S. (2009). Burden and consequences of child maltreatment in high-income countries. *Lancet*, 373, 68–81.
- Gingras, F. (2018). Le continuum de formation policière en matière d'enquête en agression sexuelle et abus physique d'enfants au Québec. In S. Bergheul et M. Fernet (Eds.), *Les violences à caractère sexuel: Représentations sociales, accompagnement et prévention*, Chap. 9, pp.237-254. Gatineau, Qc : Les presses de l'Université du Québec.
- Goodyear-Brown, E. A. (2010). *Play therapy with traumatized children : A prescriptive approach*. Koboken, NJ : John Wiley & Sons.
- Goodman-Brown, T. B., Edelstein, R. S., Goodman, G. S., Jones, D. P. H., & Gordon, D. S. (2003). Why children tell: A model of children's disclosure of sexual abuse. *Child Abuse & Neglect*, 27, 525–540.
- Hanson, R. F., Resnick, H. S., Saunders, B. E., Kilpatrick, D. G., & Best, C. (1999). Factors related to the reporting of childhood rape. *Child Abuse & Neglect*, 23, 559–569.
- Hébert, M., Tourigny, M., Cyr, M., McDuff, P., & Joly, J. (2009). Prevalence of childhood sexual abuse and timing of disclosure in a representative sample of adults from Quebec. *The Canadian Journal of psychiatry*, 54(9), 631-636.
- Hershkowitz, I., Horowitz, D., & Lamb, M. E. (2005). Trends in children's disclosure of abuse in Israel: A national study. *Child Abuse & Neglect*, 29, 1203–1214.
- Hershkowitz, I., Lamb, M. E., & Katz, C. (2014). Allegation Rates in Forensic Child Abuse Investigations: Comparing the Revised and Standard NICHD Protocols. *Psychology, Public Policy, and Law*, 20, 336–344.
- Hershkowitz, I., Lamb, M. E., Katz, C., & Malloy, L. C. (2013). Does enhanced rapport-building alter the dynamics of investigative interviews with suspected victims of intra-familial abuse? *Journal of Police and Criminal Psychology*. Doi: 10.1007/s11896-013-9136-8
- Hershkowitz, I., Lanes, O., & Lamb, M. E. (2007). Exploring the disclosure of child sexual abuse with alleged victims and their parents. *Child abuse & neglect*, 31, 111–123.
- Hershkowitz, I., Orbach, Y., Lamb, M. E., Sternberg, K. J., & Horowitz, D. (2006). Dynamics of forensic interviews with suspected abuse victims who do not disclose abuse. *Child Abuse & Neglect*, 30, 753–769.
- Katz, C., Hershkowitz, I., Malloy, L. C., Lamb, M. E., Atabaki, A., & Spindler, S. (2012). Non-verbal behavior of children who disclose or do not disclose child abuse in investigative interviews. *Child Abuse & Neglect*, 36, 12– 20.
- Kellogg, N. D., & Hoffman, T. J. (1995). Unwanted and illegal sexual experiences in childhood and adolescence. *Child Abuse & Neglect*, 19, 1457–1468.

- Lamb, S., & Edgar-Smith, S. (1994). Aspects of disclosure: Mediators of outcome of childhood sexual abuse. *Journal of Interpersonal Violence, 9*, 307–326.
- Lamb, M. E., Hershkowitz, I., Orbach, Y., & Esplin, P. W. (2008). *Tell me what happened: Structured investigative interviews of child victims and witnesses*. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Lamb, M. E., Hershkowitz, I., Sternberg, K. J., Esplin, P. W., Hovav, M., Manor, T., & Yudilevitch, L. (1996). Effects of investigative utterance types on Israeli children's responses. *International Journal of Behavioral Development, 19*, 627–637.
- Lamb, M. E., Orbach, Y., Hershkowitz, I., Esplin, P.W., & Horowitz, D. (2007). Structured forensic interview protocols improve the quality and informativeness of investigative interviews with children: A review of research using the NICHD Investigative Interview Protocol. *Child Abuse & Neglect, 31*, 1201–1231.
- Lawson, L., & Chaffin, M. (1992). False negatives in sexual abuse disclosure interviews: Incidence and influence of caretaker's belief in abuse in cases of accidental abuse discovery by diagnosis of STD. *Journal of Interpersonal Violence, 7*, 532-542.
- Leach, C., Powell, M. B., Sharman, S. J., & Anglim, J. (2017). The relationship between children's age and disclosures of sexual abuse during forensic interviews. *Child Maltreatment, 22*(1), 79-88.
- Légaré, M., Dion, J., Cyr, M., & Hains, J. (2016). La résistance au dévoilement en contexte d'audition chez les enfants présumés victimes d'agression sexuelle : une conceptualisation multidimensionnelle. *Carnet de notes sur les maltraitances infantiles, 1*(5), 22-40.
- Lewy, J., Cyr, M., & Dion, J. (2015). Impact of interviewers' supportive comments and children's reluctance to cooperate during sexual abuse disclosure. *Child Abuse & Neglect, 43*, 112–122.
- Lippert, T., Cross, T. P., Jones, L., & Walsh, W. (2009). Telling interviewers about sexual abuse: Predictors of child disclosure at forensic interviews. *Child Maltreatment, 14*, 100–113.
- London, K., Bruck, M., Ceci, S. J., & Shuman, D. (2007). Disclosure of child sexual abuse: A review of the contemporary empirical literature. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 11–40). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- London, K., Bruck, M., Ceci, S. J., & Shuman, D. (2005). Children's disclosure of sexual abuse: What does the research tell us about the ways that children tell? *Psychology, Public Policy, the Law, 11*, 194–226.
- London, K., Bruck, M., Wright, D., & Ceci, S. (2008). Review of the contemporary literature on how children report sexual abuse to others: Findings, methodological issues, and implication for forensic interviewers. *Memory, Special Issues: New Insights into Trauma and Memory, 16*, 29–47.
- Lyon, T. D. (2002). Scientific support for expert testimony on child sexual abuse accommodation. Dans J. R. Conte (Éd), *Critical issues in child sexual abuse* (pp.107-38). Newbury Park, CA: Sage.
- Lyon, T. D. (2007). False denials: Overcoming methodological biases in abuse disclosure research. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay, and denial* (pp.41-61). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

- Malloy, L. C., Brubacher, S. P., & Lamb, M. E. (2011). Expected Consequences of Disclosure Revealed in Investigative Interviews with Suspected Victims of Child Sexual Abuse. *Applied Developmental Science, 15*, 8–19.
- Malloy, L. C., Lyon, T. D., & Quas, J. A. (2007). Filial dependency and recantation of child sexual abuse allegations. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry, 46*, 162–170.
- Maniglio, R. (2009). The impact of child sexual abuse on health: A systematic review of reviews. *Clinical Psychology Review, 29*, 647–657.
- McElvaney, R., Greene, S., & Hogan, D. (2014). To Tell or Not to Tell? Factors Influencing Young People's Informal Disclosures of Child Sexual Abuse. *Journal of Interpersonal Violence, 29*, 928–947.
- Oates, R. K., & Donnelly, A. C. (1997). Influential papers in child abuse. *Child Abuse & Neglect, 21*, 319–326.
- Orbach, Y., Hershkowitz, I., Lamb, M. E., Sternberg, K. J., Esplin, P.W., & Horowitz, D. (2000). Assessing the value of structured protocols for forensic interviews of alleged child abuse victims. *Child Abuse & Neglect, 24*, 733–752.
- Orbach, Y., Schiloach, A., & Lamb, M. E. (2007). Reluctant Disclosers of Child Sexual Abuse. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 115–134). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- Paine, M. L., & Hansen, D. J. (2002). Factors influencing children to self-disclose sexual abuse. *Clinical Psychology Review, 22*, 271–295.
- Pipe, M. E., Lamb, M. E., Orbach, Y., & Cederborg, A. C. (2007). *Child sexual abuse: Disclosure, delay, and denial*. Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Pipe, M. E., Lamb, M. E., Orbach, O., Stewart, H. L., Sternberg, K. J., & Esplin, P. W. (2007). Factors associated with non-disclosure of suspected abuse during forensic interviews. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay, and denial* (pp. 77–96). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Reitsema, A. M., & Grietens, H. (2016). Is Anybody Listening? The Literature on the Dialogical Process of Child Sexual Abuse Disclosure Reviewed. *Trauma, Violence & Abuse, 17*, 330–340.
- Roesler, T. A. (1994). Reactions to disclosure of childhood sexual abuse: The effect on adult symptoms. *The Journal of Nervous and Mental Disease, 182*, 618–624.
- Sauzier, M. (1989). Disclosure of child sexual abuse. *Psychiatric Clinics of America, 12*, 455–469.
- Schaeffer, P., Leventhal, J. M., & Asnes, A. G. (2011). Children's disclosures of sexual abuse: Learning from direct inquiry. *Child Abuse & Neglect, 35*, 343–352.
- Sorenson, T., & Snow, B. (1991). How children tell: the process of disclosure in child sexual abuse. *Child Welfare, 70*, 3–15.
- Smith, D. W., Letourneau, E. J., Saunders, B. E., Kilpatrick, H. S., Resnick, H. S., & Best, C. L. (2000). Delay in disclosure of childhood rape: Results from a national survey. *Child Abuse & Neglect, 24*, 273–287.

- Sternberg, K. J., Lamb, M. E., Orbach, Y., & Esplin, P. (2001). Use of a structured investigative protocol enhances young children's responses to free-recall prompts in the course of forensic interviews. *Journal of Applied Psychology, 86*, 997–1005.
- Stoltenborgh, M., Van Ijzendoorn, M. H., Euser, E. M., & Bakermans-Kranenburg, M. J. (2011). A global perspective on child sexual abuse: Meta-analysis of prevalence around the world. *Child Maltreatment, 16*, 79–101.
- Summit, R. C. (1983). The child sexual abuse accommodation syndrome. *Child Abuse & Neglect, 7*, 177–193.
- Teoh, Y. S., & Lamb, M. (2013). Interviewer demeanor in forensic interviews of children. *Psychology, Crime & Law, 19*(2), 145-159.
- Zajac, R., Garry, M., London, K., Goodyear-Smith, F., & Hayne, H. (2013). Misconceptions about childhood sexual abuse and child witnesses: Implications for psychological experts in the courtroom. *Memory, 21*, 608–617.

Chapitre 3

Comment les enfants victimes d'agression sexuelle rapportent-ils ou non les événements en contexte d'entrevue d'enquête ? Quelques fausses perceptions à reconsidérer.

Marily Légaré ¹⁻³, Jacinthe Dion ¹⁻³, Adam Robaczewski ¹, Mireille Cyr ²⁻³ et Pierre McDuff ²⁻³

¹Université du Québec à Chicoutimi

²Université de Montréal

³Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux
et les agressions sexuelles (CRIPCAS)

Québec, Canada

Cette étude a été soutenue par une subvention du CRSH (410-211-0531) octroyée à Cyr et Dion.

Coordonnées :

Marily Légaré, D.Ps Candidate
Département des sciences de la santé
Université du Québec à Chicoutimi,
555 boulevard de l'Université
Chicoutimi, Québec, Canada
G7H 2B1

Courriel : marily.legare1@uqac.ca

Résumé

Objectifs. Peu d'études ont défini et opérationnalisé les concepts associés au dévoilement d'une agression sexuelle (AS) à l'enfance en contexte d'entrevue d'enquête, dont la résistance. Le premier objectif vise à explorer les comportements de dévoilement à l'aide d'une nouvelle grille d'analyse dimensionnelle qui mesure les niveaux de collaboration, de productivité et de résistance durant l'entrevue. Le second objectif vise à explorer différents types de dévoilement sur un continuum de collaboration et de résistance. L'étude examine également l'interaction de l'âge et du sexe des enfants sur les comportements de dévoilement et si les questions posées par les interviewers diffèrent selon le type de dévoilement.

Méthodologie. L'échantillon est composé de 100 entrevues d'enquête menées par les policiers selon le protocole du NICHD avec des enfants âgés de 3 à 14 ans présumées victimes d'AS. Les réponses des enfants, leur contenu (détails) de même que les types de questions employées par les interviewers ont été analysés à partir des transcriptions des bandes audio-vidéo des entrevues.

Résultats. Les résultats démontrent qu'il existe différents types de dévoilement dont la prévalence de certains types est associée à l'âge et au sexe de l'enfant. Les interviewers se comportent différemment selon le type de dévoilement fait par l'enfant, notamment le nombre de questions suggestives augmente en fonction du niveau de résistance. Les résultats indiquent également que la résistance est un phénomène très courant bien que variable en intensité et en fréquence selon le sexe et l'âge de l'enfant.

Conclusion. Les implications d'une vision dimensionnelle du dévoilement pour les futures études, les interviewers et les professionnels du milieu judiciaire seront exposées, dont l'importance de normaliser la résistance au dévoilement durant l'entrevue d'enquête.

Mots-clés: Agression sexuelle; Enfants; Entrevue d'enquête; Dévoilement; Résistance.

Introduction

Le dévoilement d'une agression sexuelle (AS) pendant l'enfance requiert une attention particulière. Le témoignage de la jeune victime, recueilli lors de l'entrevue d'enquête, est souvent la seule source de preuves pouvant enclencher des procédures judiciaires et de protection puisqu'il n'existe que très rarement de preuves matérielles (Frasier & Makaroff, 2006) ou de témoins autres que la victime et l'agresseur, d'autant plus que ce dernier tend généralement à nier les faits (Cyr, Wright, McDuff, & Perron, 2002). Il est donc crucial que l'entrevue d'enquête débouche sur le dévoilement de l'AS par la victime et que des méthodes d'entrevue efficaces et non suggestives soient employées afin que le témoignage recueilli soit valide. De fait, au cours des deux dernières décennies, des études ont démontré les capacités des enfants pour effectuer des témoignages véridiques et détaillés d'un événement d'AS lorsqu'ils sont correctement questionnés; les meilleures pratiques préconisant l'utilisation des questions ouvertes et l'évitement des questions fermées et suggestives (Bruck, Ceci, & Principe, 2006; Cyr, Dion, & Powell, 2014; Jones, 2003; Lamb, Orbach, Hershkowitz, Esplin, & Horowitz, 2007). Notamment, les études ont démontré que les enfants sont en mesure d'être productifs lors de l'entrevue d'enquête, c'est-à-dire en fournissant en quantité et en qualité des détails sur les événements d'AS dans un récit cohérent (Orbach et al., 2000; Feltis, Powell, Snow, & Hughes-Scholes, 2010), et ce, dès l'âge de trois ans (Gagon et Cyr, 2017; Hershkowitz, Lamb, Orbach, Katz, & Horowitz, 2012; Lamb et al., 2003).

Malgré les efforts qui ont été mis en œuvre pour perfectionner les méthodes d'entrevue d'enquête, une proportion importante d'enfants ne dévoile pas l'AS dont ils sont présumés être victimes. Pour ces cas, il pourrait s'agir d'un refus intentionnel à garder le

silence sur les AS, motivé notamment par la peur de ne pas être cru, des sentiments de honte ou de responsabilité, la crainte des conséquences reliées au dévoilement, soit parce que l'agresseur les avait menacés ou particulièrement dans le cas d'AS intrafamiliaux, ou encore pour éviter la dissolution familiale (Goodman-Brown, Edelstein, Goodman, Jones, & Gordon, 2003; Malloy, Brubacher, & Lamb et al., 2011; McElvaney, Greene, & Hogan, 2014; Schaeffer, Leventhal, & Asnes, 2011). On estime en moyenne à un tiers le nombre d'enfants qui ne dévoilent pas l'AS lorsqu'ils sont formellement questionnés, et ce, même dans les cas où il y a des preuves physiques, une description fournie par un témoin ou l'aveu de l'agresseur (voir Azzopardi, Eirich, Rash, MacDonald, & Madigan, 2018; London, Bruck, Ceci, & Shuman, 2005, 2007; London, Bruck, Wright, & Ceci, 2008 pour des recensions). Le taux de dévoilement varierait considérablement à travers les études, entre 4 % et 76 % (London et al., 2005, 2008). Les auteurs de ces recensions indiquent que la très grande variabilité des résultats serait imputable aux disparités méthodologiques (p. ex., échantillon, conditions, méthodes d'obtention des témoignages, contrôle des variables influençant le dévoilement) et conceptuelles (p. ex., définition d'une AS et du dévoilement). Ces résultats demeurent préoccupants et démontrent que plusieurs enfants omettent de révéler leur expérience et qu'ils peuvent même activement nier qu'ils aient été abusés lorsqu'on leur offre la possibilité de dévoiler l'AS aux autorités lors de l'entrevue d'enquête.

Le concept de résistance au dévoilement a été introduit dans les écrits scientifiques à la suite de l'observation de différences dans la dynamique des entrevues. Par exemple, les enfants résistants sont moins informatifs (l'enfant ne fournit pas l'information demandée par l'enquêteur, p. ex., par des formules telles que « je ne m'en rappelle plus », « Je ne

veux pas le dire ») que ceux qui dévoilent l'AS (Hershkowitz, Orbach, Lamb, Sternberg, & Horowitz, 2006). Lorsqu'ils dévoilent les événements, le récit des enfants résistants est moins étoffé (nombre et pertinence des détails) que celui des enfants collaboratifs (Orbach, Schiloach, & Lamb, 2007; Lewy, Cyr, & Dion, 2015). De plus, le niveau de collaboration de l'enfant peut affecter la capacité des interviewers à respecter les recommandations précédemment décrites. En comparant les dynamiques des entrevues d'enfants collaboratifs et non collaboratifs, il a été observé que les interviewers se comportaient différemment avec ceux qui ne dévoilaient pas, leur offrant moins de commentaires soutenant (Lewy et al., 2015), leur posant moins de questions ouvertes, plus de questions fermées (Hershkowitz et al., 2006) et plus de questions suggestives (Légaré, Dion, Cyr, & Boulianne-Simard, 2018; Orbach et al., 2007). Ces résultats sont préoccupants puisque l'emploi de telles méthodes d'entrevue non-productives et nuisibles peut conduire à de fausses déclarations ou à tout le moins à diminuer la qualité des déclarations recueillies.

Un nombre important d'études a donc été consacré à mettre en lumière les divers facteurs qui favorisent le dévoilement ou, à l'opposé, qui agissent en tant que barrières à la révélation des incidents, dont notamment l'âge, le genre, la relation à l'agresseur, la sévérité de l'AS, un dévoilement antérieur, les caractéristiques de l'environnement familial et social et les techniques d'entrevue (voir Azzopardi et al., 2018; London et al., 2005, 2008; Paine & Hansen, 2002; Reitsema & Grietens, 2016 pour des recensions). Cependant, les résultats sont souvent variables et inconstants d'une étude à une autre. Ces disparités peuvent s'expliquer par des différences importantes sur le plan méthodologique à travers les études comme il en a été question précédemment, d'où l'importance de contrôler ces facteurs et d'utiliser des devis multivariés (Légaré et al., 2018).

La définition du dévoilement

L'examen de la littérature permet de cibler que l'étude des comportements de dévoilement d'une AS à l'enfance en contexte d'entrevue d'enquête fait appel essentiellement à trois variables : la productivité (nombre et qualité des informations divulguées), la collaboration et la résistance de l'enfant (Légaré et al., 2018). Bien que ces variables soient couramment utilisées dans les recherches, il n'y a pas de définition standardisée du dévoilement ni de consensus méthodologique pour mesurer ces variables.

Des échelles verbales ou non verbales ont été créées afin d'opérationnaliser les comportements de résistance des enfants au cours de l'entrevue d'enquête. Hershkowitz et ses collègues (2006) ont été les premiers à examiner différents types de comportements verbaux des enfants résistants. Ils ont défini la résistance par cinq types de réponses dans lesquelles l'enfant ne fournit pas l'information demandée aux questions de l'enquêteur soit par *omission* (p. ex., « Je ne sais pas »), par *digression* (diversion du sujet de l'entrevue p. ex., « Hier, j'ai fait un bonhomme de neige »), par *déplacement* (p. ex., réponse impertinente), par *résistance* (« Je ne veux pas parler » ou quitter la pièce) et par *négation* (l'enfant nie un dévoilement ou une information sur l'AS précédemment affirmée). Une seconde grille d'analyse a été proposée par Lewy et ses collègues (2015), laquelle est inspirée de la grille précédente ainsi que du *Client Resistance Code* (Chamberlain, Patterson, Reid, Kavanagh, & Forgatch, 1984), un outil d'observation utilisé en contexte de psychothérapie. Dans cette grille, les réponses sont également classifiées en deux grandes catégories, soit *coopération*, où l'enfant répond à la question de l'enquêteur sans protestation, et *résistance*, où l'enfant refuse de répondre à la requête de l'enquêteur en manifestant soit un *refus de coopérer* (p. ex., « Je ne veux pas te parler »), un *refus*

d'élaborer (p. ex., « [contenu] et je n'ai plus rien à dire d'autre »), une *digression* (du sujet de la question), une *confrontation* (justification sur les raisons du refus de parler ou impolitesse) et *autre* (p. ex., anxiété, timidité, confusion ou minimisation des incidents). Anderson (2016) reprend pour sa part les définitions de Sorensen et Snow (1991) d'un dévoilement, soit *actif* ou *hésitant*, avec un échantillon d'enfants qui ont tous dévoilé l'AS. La première catégorie définit les enfants qui effectuent un dévoilement complet, révélant facilement les détails centraux sur les événements investigués (agresseur identifié, gestes d'AS décrits et détails contextuels fournis) lorsqu'ils y sont invités par l'enquêteur. En contrepartie, un dévoilement *hésitant* regroupe les enfants qui font preuve d'évitement ou de forte résistance à identifier l'agresseur ainsi que les détails centraux sur l'incident d'AS (plusieurs énoncés tel que « Je ne sais pas/J'ai oublié », évitement des questions sensibles, tentatives pour distraire l'enquêteur ou pour rediriger la conversation, minimiser les gestes posés en omettant certains détails). Ce type de dévoilement aboutit à des révélations partielles ou incomplètes. Pour leur part, Katz et ses collègues (2012) ont développé une grille d'observation des signaux non verbaux des enfants (p. ex., manifestations visibles de stress, comportements de retrait, signes faciaux d'émotions positives/négatives). Leurs résultats indiquent que les enfants qui ne dévoilent pas manifestent plus de comportements de retrait que ceux qui dévoilent, et ce, dès le début de l'entrevue avant que ne soient abordées les AS. Ces études ont mis en lumière la variété de formes que peut prendre la résistance au dévoilement chez les enfants suspectés victimes d'AS.

La création de telles grilles d'analyse est nécessaire, non seulement pour le dépistage des signes verbaux et non verbaux des enfants qui se montrent résistants au cours de l'entrevue, mais également pour mieux définir et opérationnaliser ce concept qui est

grandement utilisé dans ce domaine de recherche. Pour les études qui n'emploient pas de grilles d'analyse des comportements de résistance, lorsque seul le nombre de détails rapportés sur l'incident au terme de l'entrevue est utilisé pour distinguer les enfants résistants et non résistants à dévoiler, des erreurs d'interprétation peuvent apparaître. En effet, certains enfants se montrent moins informatifs que d'autres, qu'il s'agisse par exemple d'enfants qui n'ont rien à déclarer, qui sont moins volubiles sans pour autant que leur motivation à dévoiler en soit diminuée ou dont l'encodage ou le rappel des événements est moins bon en raison de leurs capacités développementales.

Puisqu'il ne se dégage pas un véritable consensus méthodologique et théorique sur la manière de conceptualiser le dévoilement, il subsiste une confusion quant à la définition de la résistance qui est mal distinguée des concepts de productivité et de collaboration. Par exemple, Hershkowitz et ses collègues (2006; 2013) considèrent que lorsqu'un enfant omet de répondre à une demande de l'enquêteur (réponse non informative), il se montre résistant à dévoiler. Selon leur classification, les réponses de résistance incluent, entre autres, l'absence de réponse, le manque de clarté dans la réponse, une réponse inaudible ou incomplète, une incapacité à répondre (p. ex., « Je ne sais pas »), ou une demande de clarification. Ces comportements ne peuvent toutefois exclure la possibilité que l'enfant souhaite coopérer dans son rôle de témoin. Ils n'indiquent pas explicitement un refus volontaire à collaborer comme c'est le cas pour des comportements tels qu'une digression du sujet de l'AS, une négation de l'AS ou une rebuffade (p. ex., « Je ne veux pas en parler »). Plus encore, certains de ces comportements sont souhaitables pour contrer la suggestibilité et s'assurer de la validité des témoignages. En effet, il est préférable que l'enfant s'affirme incapable de répondre à une question, soit par incompréhension, par

difficulté de réminiscence ou d'encodage au moment des événements plutôt qu'il fournisse des informations inexactes. Les définitions de la résistance, de la collaboration et du dévoilement doivent être mieux opérationnalisées. Pour ce faire, des définitions s'appuyant sur des comportements explicites devraient être privilégiées afin d'éviter les erreurs d'interprétation sur les intentions de l'enfant.

Par ailleurs, comme la majorité des études portant sur le dévoilement d'une AS pendant l'enfance ont conceptualisé le dévoilement comme un fait statique et de manière dichotomique (p. ex., dévoilement/non-dévoilement), il est légitime de se questionner sur les limites de cette approche compte tenu de la très grande variabilité des taux de dévoilement observés et des facteurs qui y sont associés. Summit (1983) et Sorenson et Snow (1991) ont été les premiers à parler du dévoilement d'une AS chez l'enfant comme un *processus* pouvant comporter entre autres une variété de comportements possibles (p. ex., dévoilement complet ou partiel, le déni de l'AS ou la réaffirmation ou la négation d'un dévoilement antérieur). L'idée de concevoir le dévoilement sur un continuum incluant différents types de dévoilement et tenant compte de la résistance est de plus en plus défendue par les professionnels et le milieu de la recherche (p. e.x., Alaggia, 2004; Anderson, 2016; Goodyear-Brown, 2010; Paine & Hansen, 2002). Dans une étude précédente (Légaré, Dion, Cyr, & Hains, 2016), la pertinence de considérer le dévoilement de façon dimensionnelle a été explorée. Trois types de dévoilement ont été observés: 1) *dévoilement sans manifestations de résistance* (41%), 2) *dévoilement avec présence de manifestations de résistance* (41%) et 3) *absence de dévoilement et manifestations de résistance* (18%). L'observation de différents niveaux de productivité et de collaboration chez les enfants argumente en faveur d'un modèle de dévoilement qui puisse être soit

complet, soit partiel ou complètement absent. L'intérêt d'une conceptualisation dimensionnelle apparaît donc, car les enfants qui effectuent un dévoilement partiel échappent aux études qui catégorisent leur échantillon de manière dichotomique (dévoilent/ne dévoilent pas). D'autre part, l'utilisation d'une telle opérationnalisation du dévoilement permet d'observer également que le dévoilement peut être un processus pour certains enfants qui se montrent ambivalents et inconstants dans leurs comportements durant l'entrevue (p. ex., résiste à un moment de l'entrevue puis divulgue).

Objectifs de la présente étude

Le but de cette étude est d'évaluer la pertinence d'une conception dimensionnelle du dévoilement d'une AS chez les enfants présumés victimes durant une entrevue d'enquête, conçue comme pouvant prendre diverses formes en opposition à une conceptualisation dichotomique. Il s'agira de proposer une nouvelle définition du dévoilement et d'améliorer l'opérationnalisation des construits de *collaboration*, de *productivité* et de *résistance au dévoilement*. Le premier objectif vise donc à présenter et à appliquer une nouvelle grille d'analyse des comportements de dévoilement. D'abord, les énoncés des enfants durant l'entrevue sont examinés afin de mesurer simultanément le niveau de collaboration (est-ce que l'enfant est résistant dans sa réponse ou collaboratif ?) et de productivité (est-ce que l'enfant est informatif ou non dans sa réponse au regard des événements sous enquête ?). Le second objectif vise à explorer différents types de dévoilement au terme de l'entrevue, en combinant les dimensions de *collaboration* (est-ce que l'enfant s'est montré résistant ou non à un moment où l'autre de l'entrevue ?) et de *productivité* (est-ce que l'enfant a révélé ou non les incidents suspectés à la fin de l'entrevue ?) pour créer quatre types de dévoilement : dévoilement 1) sans résistance, 2) avec résistance; non-dévoilement 3) avec

résistance, 4) sans résistance. Afin d'accroître notre compréhension des facteurs liés au dévoilement durant l'entrevue, le troisième objectif vise à explorer les techniques d'entrevue utilisées par les interviewers en lien avec les types de dévoilement. Puisque l'âge et le sexe sont fortement associés au dévoilement (Azzopardi et al., 2018 pour une méta-analyse), ces facteurs ont été inclus dans les analyses.

Méthodologie

Échantillon

Un total de 100 entrevues d'enquête auprès d'enfants francophones présumés victimes d'AS ont été sélectionnées au hasard parmi les entrevues réalisées par des policiers du Service de police de Montréal dans le cadre de leurs fonctions habituelles, entre 2010 et 2012. Les enfants sont âgés entre 3 et 14 ans ($M = 6,7$ ans; $ÉT = 2,8$), 67 % sont des filles. Dans 50 % des cas, le suspect est un membre de la famille, dans 33 % il est extérieur à la famille, et dans 17% des cas nous ne disposons pas d'informations sur son identité.

Procédures

Protocole d'entrevue d'enquête du NICHD. Tous les policiers impliqués dans l'étude ont été préalablement formés à la version francophone (Cyr & Lamb, 2009; Cyr, 2014) du protocole d'entrevue du National Institute of Child Health and Human Development (NICHD; Orbach et al., 2000; Lamb et al., 2007). Ce guide intègre les pratiques d'entrevue les plus éprouvées avec les enfants victimes d'AS. Il est celui qui a été le plus étudié dans les vingt dernières années et dont l'efficacité a été grandement démontrée dans plusieurs pays (Cyr, Dion, Hershkowitz, & Lamb, 2013; Lamb,

Hershkowitz, Orbach, & Esplin, 2008), ainsi qu'au Québec (Cyr & Lamb, 2009). Il s'agit d'un protocole d'entrevue structuré en trois phases : prédéclarative, déclarative et de clôture. La phase prédéclarative vise l'établissement d'une relation de collaboration, la clarification des règles de base de l'entrevue qui vont servir à contrer certains aspects de suggestibilité et des rôles respectifs de l'enfant et de l'interviewer (i.e, décrire les événements avec le plus de détails possibles, dire la vérité, permettre à l'enfant de dire p. ex., « Je ne sais pas » ou « Je ne comprends pas » quand il ne connaît pas la réponse). Cette phase prévoit également une pratique où l'interviewer pose des questions ouvertes invitant l'enfant à faire le récit détaillé d'un évènement neutre. L'enfant est ainsi mieux préparé à la phase qui suit (phase déclarative). Celle-ci porte sur le dévoilement des incidents suspectés. L'usage de questions ouvertes est priorisé tout au long de l'entrevue. Des questions plus ciblées, mais non suggestives (p. ex., questions directives, questions proposant plusieurs choix de réponses) peuvent aussi être utilisées au besoin, notamment pour obtenir des informations essentielles n'ayant pas été abordées par l'enfant. L'entrevue se termine par une discussion sur un sujet plus neutre (phase de clôture).

Codification. Les bandes audios des 100 entrevues d'enquête ont été transcrites textuellement (incluant les échanges verbaux, les actions commises par les deux protagonistes ainsi que les bruits environnants) en respectant l'anonymat des participants. Chaque transcription a ensuite été codifiée pour les types de questions posées par l'interviewer, pour les types de réponses fournies par l'enfant ainsi que pour le nombre de détails rapportés par ce dernier. Pour codifier les types de questions ainsi que pour le comptage des détails rapportés par l'enfant, le manuel élaboré par l'équipe de chercheurs du NICHD (Lamb et al., 1996; Orbach et al., 2000) adapté et traduit en français (Cyr, Dion,

Légaré, Leclerc, & Gervais, 2012) a été utilisé. La nouvelle grille d'analyse élaborée aux fins de la présente étude (Légaré, Lapierre, Dion, & Cyr, 2014) a été utilisée pour codifier les types de réponses de l'enfant. Les deux grilles de codification ont été appliquées seulement à la phase déclarative des entrevues, car l'AS n'est pas abordée dans la phase prédéclarative (la résistance étant reliée au dévoilement ou non de l'AS). Pour s'assurer de la fidélité, trois coteurs ont d'abord été formés sur un ensemble indépendant de transcriptions jusqu'à ce qu'ils atteignent un taux d'accord d'au moins 90 %. Le tiers des transcriptions des entrevues à l'étude a été codifié par deux coteurs. En moyenne, le taux d'accord était de 90 % pour les types de questions posées par les interviewers, de 90 % pour les types de réponses de l'enfant et de 89 % pour la quantité de détails rapportés.

Questions des interviewers. Les questions des interviewers ont été codifiées en quatre catégories puis quantifiées : 1) *les questions ouvertes* (p. ex., « Dis-moi tout ce qui s'est passé »), 2) *les questions directives* (p. ex., « Dans quelle pièce l'évènement s'est-il produit ? »), 3) *les questions fermées* (p. ex., questions offrant plusieurs choix de réponses ou de type oui ou non, p. ex., « Est-ce qu'il y avait d'autres personnes ? ») et 4) *les questions suggestives*, qui renferment des informations qui n'ont pas été dites par l'enfant ou qui suggèrent une réponse particulière.

Détails. Un détail est défini en unités de mots identifiant ou décrivant les individus, les objets, les lieux ou les évènements (incluant les actions) reliés directement à l'AS. Les détails n'ont été comptés que lorsqu'il s'agissait d'informations nouvelles qui amélioreraient la compréhension du récit de l'AS.

Réponses de l'enfant. Une nouvelle grille d'évaluation des comportements de dévoilement des enfants suspectés victimes d'AS en entrevue d'enquête a été créée, en

s'inspirant des grilles existantes (Anderson, 2016; Hershkowitz et al., 2006, 2013; Lewy et al., 2015). La majorité des types de réponses compris dans les grilles d'analyse déjà produites sont repris dans la présente grille. Ils représentent les comportements les plus souvent observés et rapportés dans la littérature quand il est question de décrire la manière dont les enfants se comportent en entrevue d'enquête. Ils ont été reclassés dans trois grandes catégories de réponses mutuellement exclusives, constituées selon une conceptualisation dimensionnelle du dévoilement faisant intervenir les dimensions de collaboration et de productivité.

La *collaboration* réfère au rôle et aux comportements attendus de l'enfant en contexte d'entrevue d'enquête. L'enfant participe au bon déroulement de l'entrevue, il répond correctement aux questions et aux demandes de l'interviewer et il respecte les règles de base discutées en début d'entrevue (p. ex., le dire quand on ne connaît pas la réponse, donner le plus de détails possible). La *productivité* réfère au dévoilement par l'enfant de l'incident d'AS investigué, quantitativement (nombre de détails sur le récit de l'AS rapportés) et qualitativement (détails permettant d'augmenter la compréhension de l'incident). Dans cette définition, le rôle de l'enfant quant au dévoilement en contexte d'entrevue d'enquête implique donc deux tâches indépendantes, soit de participer au bon déroulement de l'entrevue et d'être informatif au regard des incidents investigués. On conclut à de la *résistance* seulement lorsque l'enfant manque simultanément aux deux tâches de son rôle et qu'il démontre objectivement un refus volontaire à être informatif ou coopératif afin d'éviter toutes formes de mésinterprétation et d'erreur de classification.

1) *Les réponses informatives* correspondent aux réponses où l'enfant se montre collaboratif et productif, car d'une part, il répond à la requête de l'interviewer et, d'autre part, il fournit de nouveaux détails sur l'incident.

2) *Les réponses non informatives* correspondent aux réponses où l'enfant se montre contre-productif tout en demeurant collaboratif : *Réponse non informative verbale ou d'action*, ne contient aucun nouveau détail ou les détails sont répétés; *Réponse discordante*, dont le contenu fait sens avec la requête et demeure en lien avec le thème général de l'entrevue, mais ce contenu n'est pas celui auquel on s'attend en plus de ne pas être pertinent (p. ex., « Pourquoi ta maman t'a amené ici aujourd'hui ? Parce qu'un ami m'a fait mal à l'école l'autre jour »); *Omission*, l'enfant omet une information attendue et il justifie cette omission en exprimant une incapacité à répondre (p. ex., « Je ne sais pas », « Je ne me rappelle pas »); *Sans élaboration/incomplète*, l'enfant fournit de l'information au contenu recherché (incluant des détails), mais il n'élabore pas sa réponse comme ce pourrait être attendu et spécifie qu'il cesse d'élaborer (p. ex. : « ...le reste je ne m'en rappelle pas », « ...c'est tout », « ...j'ai tout dit »); *Contradiction*, l'enfant produit une réponse qui se trouve en contradiction avec des faits (dont des détails) précédemment dévoilés; *Clarification*, l'enfant demande une clarification ou des précisions à l'interviewer (p. ex. : « Je ne comprends pas », « Qu'est-ce que ça veut dire ? », « Est-ce que je peux prendre le crayon pour écrire la réponse ? »).

3) *Les réponses de résistance explicite* correspondent aux réponses où l'enfant se montre doublement non collaboratif et contre-productif, tout en démontrant une intention objectivable à ne pas aborder un sujet ou à vouloir éviter de répondre à une requête : *Absence de réponse* (si l'enfant ne fournit pas d'information, mais semble réfléchir, p. ex.,

des onomatopées tels que « Euh », « Ah », « Humm », il s'agit d'une réponse non informative); *Refus direct à collaborer* (p. ex., « Je ne veux pas en parler », « Je veux m'en aller »; l'enfant se lève pour quitter la pièce); *Négation*, de ce qui se rapporte aux événements qui font l'objet de l'enquête (p. ex., « Il ne s'est rien passé ! ») ou un fait précédemment dévoilé durant l'entrevue (p. ex. : « Tout à l'heure tu m'as dit... Non, je n'ai pas dit ça ! ») ou lors du premier dévoilement (p. ex., « Tu aurais dit à maman que... Non, je n'ai pas dit ça ! »); *Digression* par l'introduction de propos hors sujet en réponse à une requête (p. ex., « Qui a touché tes parties ? Hier, j'ai fait un bonhomme de neige »); *Minimisation* des actes posés dans le sens de défendre l'agresseur (p. ex., « C'était pour rire », « Ce n'est pas grave », « C'est juste un jeu »); *Malaise*, l'enfant affirme être mal à l'aise ou gêné à rapporter de l'information (p. ex., « Je suis gêné de le dire »).

En opérationnalisant ainsi les comportements de dévoilement sur un continuum, les enfants peuvent présenter en concomitance des comportements informatifs, contre-productifs, collaboratifs et de la résistance, variables en intensité et en fréquence à l'intérieur d'une même entrevue.

Catégories du dévoilement. Une seconde approche dimensionnelle du dévoilement a été employée. Elle a permis d'évaluer les degrés de collaboration (fréquence des trois catégories de réponses) et de productivité (nombre et pertinence des détails rapportés) de l'enfant au terme de l'entrevue. On conclut qu'il y a résistance en présence d'au moins une réponse de résistance explicite et on détermine qu'il y a dévoilement lorsque l'enfant donne suffisamment d'informations pour que l'interviewer puisse se représenter les événements d'AS suspectés (i.e., les actes d'agression et l'identité de l'agresseur doivent minimalement

être révélés). Quatre catégories du dévoilement mutuellement exclusives ont ainsi été créées :

Dévoilement : peu importe le nombre total de détails, les informations centrales des événements ont été révélées, *type 1* avec collaboration optimale (i.e., absence de résistance explicite) et *type 2* avec présence de résistance (≥ 1 réponse de résistance explicite).

Non-dévoilement : absence totale de révélation ou révélations insuffisantes des informations centrales des événements d'AS, *type 3* avec présence de résistance (≥ 1 réponse de résistance explicite) et *type 4* avec collaboration optimale (i.e., absence de résistance explicite).

Les construits de productivité et de collaboration permettent de distinguer la résistance et le dévoilement d'abord comme deux variables indépendantes qui peuvent ou non être corrélées. En effet, le dévoilement est envisagé sur un continuum où l'on retrouve aux pôles extrêmes, d'un côté les enfants parfaitement collaboratifs et informatifs (type 1) et de l'autre ceux qui ne collaborent pas du tout et qui ne sont pas informatifs (type 3). Entre ces polarités se situent les enfants plus ou moins collaboratifs/informatifs (types 2 et 4).

Résultats

Les enfants ont été répartis dans les quatre groupes du dévoilement, soit Type 1 : collaboration/dévoilement (17,0 %), Type 2 : résistance/dévoilement (57,0 %), Type 3 : résistance/sans dévoilement (23,0 %) et Type 4 : collaboration/sans dévoilement (3,0 %). Le type 4, qui ne contient que trois enfants n'ayant ni dévoilé ni résisté, a été éliminé des analyses multivariées lorsque celles-ci portent sur les types de dévoilement en raison du nombre trop faible d'effectifs (mais conservé pour les analyses descriptives). Pour prendre en compte les variabilités développementales, trois groupes de comparaison ont été créés,

3-5 ans (40,0 %), 6-8 ans (31,0 %), 9-14 ans (29,0 %). Les analyses ont été effectuées en deux temps. Une première série d'analyses portent sur l'effet de l'âge et du sexe sur le dévoilement des enfants durant l'entrevue. Le tableau 1 présente les données descriptives des comportements des enfants selon leur âge et leur sexe. Une seconde série d'analyses a ensuite été effectuée quant aux comportements de dévoilement des enfants (en contrôlant l'effet de l'âge et du sexe) et les types de questions posées par les interviewers selon les types de dévoilement. Les effets d'interaction ont été évalués pour les variables significatives des modèles présentés. Lorsque les résultats de ces interactions étaient non significatifs, elles ont été retirées des modèles finaux présentés par parcimonie. Le tableau 2 présente les données descriptives des dynamiques des entrevues selon le type de dévoilement.

Âge et sexe

Une analyse de chi-carré démontre que l'âge et le sexe sont associés au type de dévoilement, respectivement $\chi^2 = 38,82, p < 0,001$, et $\chi^2 = 9,19, p < 0,010$. Tous les enfants du groupe 1 (collaboration/dévoilement) sont âgés de 6 à 14 ans, 76,5 % ont plus de 9 ans et 94,1 % sont des filles. Le groupe 3 (résistance/sans dévoilement) est constitué d'enfants âgés de 3 à 8 ans dont 78,3 % ont moins de 5 ans. Les garçons font plus souvent un dévoilement ambivalent (type 2) que les filles. Des analyses supplémentaires montrent que le dévoilement et la résistance sont associés à l'âge. En effet, le taux de dévoilement (oui/non) augmente en fonction de l'âge (3-5 ans : 55,0 %; 6-8 ans : 84,0 %; 9-14 ans : 90,0 %), $\chi^2 = 12,77, p = 0,002$, alors que l'incidence de la résistance (oui/non) diminue (3-5 ans : 100,0 %; 6-8 ans : 87,0 %; 9-14 ans : 45,0 %), $\chi^2 = 33,40, p < 0,001$. Des analyses supplémentaires permettent de constater que bien qu'il n'y ait pas de différence

significative quant au taux de dévoilement des garçons (81,0 %) et des filles (74,0 %), les garçons sont plus souvent résistants (97,0 %; types 2 et 3) que les filles (75,0 %), $\chi^2 = 9,19$, $p < 0,010$.

Productivité

En moyenne, les enfants qui dévoilent (types 1 et 2) rapportent 227,38 ($\acute{E}T = 207,88$) détails durant l'entrevue d'enquête. Une ANCOVA a été effectuée chez ces enfants pour évaluer l'effet du type de dévoilement sur le nombre de détails rapportés par les enfants après avoir contrôlé pour le nombre de questions posées par l'interviewer, l'âge et le sexe. Les résultats indiquent que le type de dévoilement n'est pas associé au nombre de détails rapportés par les enfants, $F(1,74) = 0,024$, $p = 0,878$, $\eta^2 = 0,00$. Les résultats sont significatifs pour le sexe, $F(1,74) = 5,155$, $p = 0,026$, $\eta^2 = 0,070$, les filles rapportant significativement plus de détails ($M = 284,15$) que les garçons ($M = 122,58$). Les résultats indiquent également un effet principal de l'âge, $F(2,68) = 7,546$, $p < 0,001$, $\eta^2 = 0,18$. Plus spécifiquement, les résultats des comparaisons appariées (contrastes) indiquent que les enfants de 9-14 ans rapportent significativement plus de détails ($M = 315,37$) que les 3-5 ans ($M = 135,58$), $p < 0,001$ et les 6-8 ans ($M = 186,63$), $p = 0,011$. Il n'y a pas de différence entre les enfants âgés de 3-5 ans et ceux de 6-8 ans.

Collaboration

Les *réponses informatives* représentent en moyenne 26,3 % ($\acute{E}T = 12,8$ %) des réponses utilisées par les enfants qui dévoilent durant l'entrevue (types 1 et 2), alors que les *réponses non informatives* représentent en moyenne 71,7 % ($\acute{E}T = 14,3$ %) des réponses utilisées par les enfants des quatre types de dévoilement durant l'entrevue.

Tableau 1. Comportements de dévoilement selon l'âge et le sexe de l'enfant

	Selon le sexe		Selon l'âge		
	filles	gars	3-5 ans	6-8 ans	9-14 ans
Dévoilement (%)					
Type 1 sans résistance	94,1	5,9	0	23,5	76,5
Type 2 avec résistance	56,1	43,9	38,6	38,6	22,8
Non-dévoilement (%)					
Type 3 avec résistance	73,9	26,1	78,3	21,7	0
Type 4 sans résistance	66,7	33,3	0	0	100
Productivité (M; ET)					
Nombre de détails	284,15; 233,08	122,58; 80,32	94,55; 82,12	217,08; 128,13	350,08; 274,51
Comportements de dévoilement (M; ÉT)					
réponses informatives	22,38; 16,5	17,05; 12,59	10,60; 11,67	23,94; 13,99	32,07; 11,42
réponses non informatives	70,21; 12,49	72,28; 16,34	72,95; 15,77	71,47; 12,99	67,05; 11,00
résistances explicites	9,83; 10,26	11,02; 17,04	16,45; 15,93	5,27; 5,09	1,77; 2,37

Tableau 2. Dynamique des entrevues selon le type de dévoilement

	Dévoilement		Non-dévoilement
	Type 1: Sans résistance	Type 2: avec résistance	Type 3: avec résistance
Productivité de l'enfant (M; ET)			
Nombre de détails	307,71; 134,58	203,42; 220,49	5,17; 7,71
Comportements de dévoilement de l'enfant (ratio M; ET)			
réponses informatives	37,06; 10,87	23,14; 11,54	2,24; 2,46
réponses non informatives	62,94; 10,87	70,53; 11,27	77,67; 18,10
résistance explicite	-	6,33; 7,65	20,09; 18,34
Types de questions posées par l'interviewer (M; ET)			
Nombre de questions au total	78,94; 46,13	89,00; 46,63	22,91; 11,50
questions ouvertes	30,95; 21,42	27,71; 12,89	26,52; 14,61
questions directives	31,50; 12,36	31,08; 11,74	11,44; 9,50
questions fermées	17,59; 7,75	21,31; 8,19	45,29; 15,02
questions suggestives	1,23; 2,21	3,95; 4,43	12,28; 9,84

Une ANOVA a d'abord été réalisée pour les réponses informatives chez les enfants qui dévoilent selon le type de dévoilement (types 1 et 2), en contrôlant pour l'âge et le sexe. Les résultats indiquent un effet principal du type de dévoilement, $F_{(1,69)} = 6,50$, $p = 0,013$, $\eta^2 = 0,09$. Les enfants qui présentent des comportements de résistance donnent moins de réponses informatives (type 2; $M = 23,1\%$) que les enfants non résistants (type 1; $M = 37,1\%$). Un effet principal de l'âge est aussi observé, $F_{(2,69)} = 4,52$, $p = 0,014$, $\eta^2 = 0,12$. Plus spécifiquement, les résultats des comparaisons appariées (contrastes) indiquent que seuls les enfants de 3-5 ans rapportent significativement moins de réponses informatives ($M = 17,5\%$) que les enfants de 6-8 ans ($M = 28,1\%$), $p = 0,018$. Les enfants de 3-5 ans et ceux de 6-8 ans ne rapportent pas moins de réponses informatives que les enfants de 9-14 ans ($M = 32,1\%$), $p = 0,059$, et $p = 0,999$, respectivement. Le sexe n'influence pas leur fréquence, $F_{(1,69)} = 2,972$, $p = 0,089$, $\eta^2 = 0,04$.

Une ANOVA a ensuite été effectuée pour les réponses non informatives selon les types de dévoilement (types 1, 2, 3; le type 4 ayant été retiré en raison du n trop faible), en contrôlant pour l'âge et le sexe. Les résultats indiquent que le type de dévoilement est relié aux réponses non informatives, $F_{(2,91)} = 4,63$, $p = 0,012$, $\eta^2 = 0,09$. Plus spécifiquement, les résultats des comparaisons appariées (contrastes) indiquent que les enfants qui ne dévoilent pas (type 3) donnent significativement plus de réponses non informatives ($M = 77,7\%$) que les enfants qui dévoilent de façon parfaitement collaborative (type 1; $M = 62,9\%$, $p = 0,011$). Il n'y a toutefois pas de différence significative avec les enfants résistants qui dévoilent (type 2; $M = 70,5\%$, $p = 0,079$). Il n'y a également pas de différence statistiquement significative entre les deux groupes d'enfants qui dévoilent (types 1 et 2;

$p = 0,192$). Enfin, l'âge et le sexe ne sont pas reliés aux réponses non informatives, $F_{(2,91)} = 0,18$, $p = 0,832$, $\eta^2 = 0,00$ et $F_{(1,91)} = 0,16$, $p = 0,686$, $\eta^2 = 0,00$ respectivement.

Résistance

Les *réponses de résistance explicite* représentent en moyenne 10,3% ($ÉT = 13,2$ %) des réponses utilisées par les enfants qui font preuve de résistance durant l'entrevue. Une ANOVA a été réalisée afin d'évaluer l'effet du sexe et de l'âge. Le sexe n'influence pas leur fréquence $F_{(1,96)} = 0,16$, $p = 0,691$, $\eta^2 = 0,00$, alors qu'elle diminue en fonction de l'âge, $F_{(2,96)} = 20,17$, $p < 0,001$, $\eta^2 = 0,30$. Les jeunes enfants de 3-5 ans rapportent significativement plus de réponses de résistance ($M = 16,5$ %) que les enfants de 6-8 ans ($M = 4,6$ %, $p < 0,001$) et que les enfants de 9-14 ans ($M = 1,1$ %, $p < 0,001$). En revanche, aucune différence significative n'est observée entre les enfants de 6-8 ans et ceux de 9-14 ans ($p = 0,485$) concernant les réponses de résistance. Une seconde analyse a été réalisée en ne prenant que les enfants résistants, selon qu'ils dévoilent ou non (soit pour les groupes 2 et 3), en contrôlant pour l'âge et le sexe. Les résultats indiquent que les enfants qui dévoilent présentent moins de comportements de résistance ($M = 6,3$ %) que ceux qui ne dévoilent pas ($M = 20,1$ %), $F_{(1,75)} = 12,35$, $p = 0,001$, $\eta^2 = 0,14$.

Comportements de l'interviewer selon le type de dévoilement

Des analyses de variance (ANOVA) ont été réalisées quant au nombre et aux types de questions posées par les interviewers à travers les trois groupes de dévoilement. Les résultats des analyses post-hoc (Games-Howell) indiquent qu'ils posent significativement moins de questions au total aux enfants du groupe 3, qui ne dévoilent pas les AS ($M = 22,9$), en comparaison aux enfants qui dévoilent des groupes 1 ($p < 0,001$) et 2 ($p < 0,001$). En ce qui concerne les types de questions posées (ratio sur le nombre total), il n'y a pas de

différence entre les trois groupes pour le pourcentage de questions ouvertes qui leur sont posées. Des variations significatives apparaissent pour les questions directives, à choix multiples et suggestives. Les analyses post-hoc (Tukey) révèlent que les intervieweurs posent moins de questions directives aux enfants qui ne dévoilent pas en comparaison aux enfants qui dévoilent (type 1, $p < 0,001$; type 2, $p < 0,001$) et qu'ils leur posent plus de questions à choix multiples (Games-Howell; type 1, $p < 0,001$; type 2, $p < 0,001$). Le taux de questions suggestives augmente avec le niveau de résistance de l'enfant. En effet, les analyses post-hoc (Games-Howell) démontrent que les intervieweurs posent significativement moins de questions suggestives aux enfants qui dévoilent de façon parfaitement collaborative (type1) comparativement à ceux qui font preuve de résistance, posant en moyenne quatre fois plus de questions suggestives aux enfants résistants qui dévoilent (type 2, $p = 0,003$) et 12 fois plus aux enfants qui ne dévoilent pas (type 3, $p < 0,001$). Entre les deux groupes d'enfants résistants, ils posent en moyenne trois fois plus de questions suggestives aux enfants qui ne dévoilent pas (type 3) comparativement à ceux qui dévoilent (type 2; $p = 0,002$).

Discussion

Cette étude visait à explorer les types de dévoilement d'une AS chez des enfants présumés victimes en contexte d'entrevue d'enquête selon une approche multidimensionnelle, et ce, en contrôlant pour l'âge et le sexe de l'enfant ainsi que les types de questions pendant l'entrevue. Le taux de dévoilement obtenu est de 74 % (dévoilement de types 1 et 2), ce qui est légèrement plus élevé que le taux moyen en contexte d'entrevue d'enquête, estimé à 64% de façon constante à travers les méta-analyses (Azzopardi et al., 2018; London et al., 2007). Le taux observé dans cette étude s'apparente néanmoins aux

taux obtenus par des études qui ont aussi utilisé le guide du NICHD (Hershkowitz, Horowitz, & Lamb, 2005 : 71%; Pipe et al., 2007 : 83%), suggérant l'effet bénéfique de l'utilisation d'un guide d'entrevue structuré pour accroître le dévoilement.

Dans la plupart des études ayant porté sur les taux de dévoilement, les liens entre le dévoilement et les caractéristiques sociodémographiques des enfants ont été explorés; particulièrement, le sexe et l'âge révèlent les résultats les plus constants (Azzopardi et al., 2018; London et al., 2005, 2008; Paine & Hansen, 2002 pour des recensions). Nos résultats concordent avec la littérature, qui rapporte que les garçons (Anderson, 2016; Hershkowitz et al., 2005, 2014; Lippert, Cross, Jones, & Walsh, 2009) et les jeunes enfants (Anderson, 2016; Hershkowitz et al., 2005, 2007, 2014; Leach, Powell, Sharman, & Anglim, 2017; Lippert et al., 2009; Pipe et al., 2007) sont plus résistants au dévoilement. Nos résultats concordent également avec les études qui ont démontré l'effet de l'âge sur la productivité des enfants en entrevue d'enquête, notamment que le nombre de détails augmente en fonction de l'accroissement des compétences développementales (Hershkowitz et al., 2012; Lamb et al., 2003), d'où l'importance de contrôler ces facteurs lorsque l'on étudie le processus de dévoilement.

Les résultats révèlent que les garçons ne sont pas nécessairement plus résistants que les filles en termes d'intensité de la résistance qu'ils présentent (taux de non-dévoilement et fréquence des réponses de résistance); c'est plutôt la forme de leur dévoilement qui diffère. En effet, il font plus souvent des dévoilements ambivalents (type 2 avec au moins un comportement de résistance durant l'entrevue) que les filles, qui elles, font plus souvent des dévoilements collaboratifs (type 1, sans résistance). De plus, lorsqu'ils dévoilent, les garçons sont moins productifs, rapportant significativement moins de détails que les filles.

Contrairement à nos résultats, Anderson (2016), n'a pas observé de différence reliée au sexe quant à l'occurrence d'un dévoilement « hésitant » dont la définition et l'opérationnalisation variait de la nôtre, surtout en ce qui concerne la quantification des comportements de résistance. Il est possible, tel que couramment interprété (Azzopardi et al., 2018; Faller, 1989), que les garçons soient plus susceptibles d'éprouver de la gêne en raison des différences dans la socialisation des garçons et des filles en ce qui concerne l'expression de la vulnérabilité et la recherche d'aide, et à la peur d'être étiqueté homosexuel puisque la plupart des agresseurs sont des hommes. Les garçons bénéficieraient peut-être de recevoir plus de soutien et d'interventions spécifiques à ces enjeux lors de l'entrevue d'enquête. Il importe cependant de spécifier que dans la majorité des études, dont celle-ci, les filles sont surreprésentées en nombre (London et al., 2008) parce qu'elles sont plus souvent victimes d'AS que les garçons (Stoltenborgh, Van Ijzendoorn, Euser, & Bakermans-Kranenburg, 2011). Ces résultats doivent donc être interprétés avec prudence.

Le taux de dévoilement augmente en fonction de l'âge. Deux études ayant employé le même protocole d'entrevue, avec des échantillons comparables pour lesquels un contrôle de l'âge a été effectué, ont rapporté des taux de dévoilement similaires : dans un échantillon de plus de 10 000 cas, 48 % (3-6 ans), 72 % (7-11 ans) et 82 % (11-14 ans; Hershkowitz et al., 2005); dans un échantillon de 294 cas, 63 % (4-5 ans), 77 % (6-8 ans) et 85 % (9-13 ans; Pipe et al., 2007). L'interprétation couramment émise quant à ces résultats est celle que les jeunes enfants, en raison de leur niveau de développement sociocognitif (p. ex., absence de connaissances de la sexualité et des gestes associés, difficultés langagières, etc.), sont susceptibles de ne pas reconnaître le caractère inacceptable des gestes portés à

leur endroit. Ils ne sont donc pas en mesure de comprendre l'objet de l'entrevue d'enquête (Cederborg, Lamb, & Laurell, 2007; Hershkowitz et al., 2005; London et al., 2005, 2008; Schaeffer et al., 2011). Dans la présente étude, cette hypothèse s'avère vraisemblable puisque tous les enfants qui n'ont pas dévoilé (type 3 avec résistance) sont âgés de 8 ans et moins et ce groupe est majoritairement composé d'enfants de 3 à 5 ans. Les plus jeunes sont également ceux qui se montrent les plus résistants, tant dans l'intensité de la résistance qu'ils manifestent durant l'entrevue (la fréquence des réponses de résistance explicite) que dans la forme de leur dévoilement. Aucun des enfants d'âge préscolaire n'a effectué un dévoilement de type 1 (de façon parfaitement collaborative), ce groupe étant composé à 76 % d'enfants âgés de 9 ans et plus. De plus, à partir de 9 ans, la fréquence des réponses de résistance durant l'entrevue chute à seulement 1 %. Ces résultats sont cohérents avec ceux d'Hershkowitz et ses collègues (2007), qui ont également remarqué qu'à partir de 9 ans, les enfants présentaient moins de résistance. Une plus forte résistance chez les plus jeunes enfants suggère qu'ils présentent des besoins particuliers. Il importe donc de poursuivre la recherche quant aux pratiques d'entrevue les plus adaptées aux particularités des jeunes enfants.

Approche multidimensionnelle du dévoilement

La contribution originale de cette étude est d'avoir examiné le dévoilement selon une conceptualisation multidimensionnelle à la fois des comportements de dévoilement durant l'entrevue (réponses informatives, non informatives et de résistance explicite) et du type de dévoilement au terme de l'entrevue contrairement à l'opérationnalisation très répandue du dévoilement de manière dichotomique. La répartition des enfants dans les quatre groupes de dévoilement, les différences dans les caractéristiques et les comportements de

dévoilement des enfants qui les composent ainsi que dans les types de questions leur étant posées par les enquêteurs, démontrent la pertinence de concevoir le dévoilement sur un continuum. Cette étude, incluant la précédente (Légaré et al., 2018), est la première à fournir une définition du dévoilement qui intègre la productivité, la collaboration et la résistance dans une typologie aussi étendue du dévoilement (4 types de dévoilement). Les recherches qui emploient des méthodologies dichotomiques du dévoilement tendent à alimenter la confusion qui subsiste entre ces différents construits et leur polarisation (p. ex., dévoilement vs non-dévoilement; collaboration vs résistance). L'usage d'une conceptualisation dimensionnelle permet d'intégrer ces polarités et de les nuancer afin d'observer que des attitudes à la fois collaboratives et réticentes peuvent cohabiter chez l'enfant durant l'entrevue, de même que la résistance peut se présenter à divers degrés et qu'elle n'est pas forcément associée au non-dévoilement. De fait, l'usage d'une conceptualisation multidimensionnelle semble dresser un portrait plus réaliste des variantes possibles dans la manière qu'ont les enfants de dévoiler un vécu d'AS en contexte d'entrevue d'enquête, d'où l'intérêt à poursuivre les études dans ce domaine.

L'un des résultats les plus intéressants de cette étude est le constat que la résistance au dévoilement d'une AS à l'enfance durant l'entrevue d'enquête semble commune. En effet, 80 % des enfants (types 2 et 3) présentent au moins une réponse de résistance explicite (i.e., évitement ou refus intentionnel à aborder l'AS, soit par absence de réponse, par refus direct à collaborer, par négation/déni, par digression, par minimisation ou par malaise/gêne) à un moment où l'autre de l'entrevue. Toutefois, bien que la résistance soit courante, elle n'est pas fréquente durant l'entrevue, les réponses de résistance explicite ne représentant en moyenne que 10 % des réponses totales des enfants et variant entre 1 % et

16 % selon l'âge. Les études qui ont aussi utilisé des grilles d'analyse des comportements de dévoilement ont observé des résultats similaires quant à la fréquence des manifestations de résistance (Hershkowitz et al., 2013; Lewy et al., 2015). Ces résultats ont diverses implications pour la recherche, pour la conduite des entrevues et pour les professionnels du milieu judiciaire.

D'abord, ils permettent de normaliser l'inconfort des enfants à discuter d'événements potentiellement traumatiques, d'autant plus que l'entrevue se déroule dans un contexte non familial et avec un adulte étranger. En mesurant les manifestations physiques et non verbales de stress des enfants durant l'entrevue d'enquête, Katz et ses collègues (2012), ont observé qu'elles augmentent au fur et à mesure que l'entrevue progresse à travers les différentes phases (introduction, prédéclarative, déclarative), suggérant que le processus est en lui-même stressant pour l'enfant. De plus, les manifestations de stress ne sont pas une caractéristique des enfants résistants. En effet, elles étaient présentes chez tous les enfants, qu'ils dévoilent ou non l'AS. Il importe donc de percevoir les manifestations de résistance des enfants comme des mécanismes de défense psychologiques visant à éviter ou à atténuer l'inconfort dû à des pensées ou à des sentiments difficiles lors de l'entrevue (Lewy et al., 2015).

La résistance des enfants à dévoiler engendre souvent des réponses négatives chez les interviewers (Hershkowitz et al., 2006; Légaré et al., 2018; Lewy et al., 2015; Orbach et al., 2007). Les résultats de la présente étude semblent également indiquer à la fois du désengagement chez ceux-ci et une attitude plus insistante avec les enfants résistants. Notamment, le taux de questions suggestives augmente considérablement avec le niveau de résistance de l'enfant. Ces résultats sont préoccupants puisque l'emploi de ces méthodes

d'entrevue non productives et nuisibles peut conduire à augmenter le stress de l'enfant, voire sa résistance, à de fausses déclarations ou à la diminution de la qualité des déclarations recueillies. Il importe donc de sensibiliser les interviewers au fait que la résistance est un comportement normal de protection chez les enfants durant l'entrevue. Il apparaît également essentiel de développer des outils d'intervention afin qu'ils puissent mieux soutenir et sécuriser les enfants lorsqu'ils font preuve de résistance. En ce sens, afin d'aider les interviewers à mieux soutenir et motiver les enfants susceptibles de faire preuve de résistance, un protocole révisé du NICHD a été développé et validé récemment (Hershkowitz et al., 2014). Il préconise l'emploi de comportements de soutien, par exemple, démontrer de l'intérêt pour le vécu affectif de l'enfant, offrir des renforcements positifs, normaliser les difficultés éprouvées à dévoiler, etc. L'application du protocole révisé permet d'augmenter de 10 % le taux de dévoilement dans les contextes d'agression physique ou sexuelle intrafamiliale (Cyr et Bruneau, 2007).

D'autre part, seulement une minorité des enfants (17 %) ont effectué un dévoilement « idéal » en se comportant de façon parfaitement collaborative, alors que la majorité (57 %) ont effectué un dévoilement ambivalent (type 2). Anderson (2016) critique également un modèle dichotomique du dévoilement et indique que, pour cette raison, les enfants qui dévoilent partiellement, avec réticence (p. ex., minimisation) ou hésitation à fournir des informations sur l'agresseur ou les actes d'AS, peuvent être perçus comme étant moins crédibles aux yeux des juristes. Elle suggère également qu'un dévoilement ambivalent est normal et commun. Des mécompréhensions sur le processus de dévoilement dans la littérature peuvent participer à alimenter de fausses croyances chez juristes et les interviewers. Tel que discuté précédemment, ces derniers peuvent conclure hâtivement

qu'un enfant qui manifeste un comportement de résistance ne dévoilera pas les incidents, les conduisant à modifier à tort négativement leurs techniques d'entrevue. Il est important de mieux documenter les différents types de dévoilement d'une AS à l'enfance pour éviter des erreurs d'interprétation.

Bien que le but principal de l'entrevue soit de recueillir le plus d'informations possibles sur les événements suspectés, les enfants qui dévoilent ne rapportent en moyenne des nouveaux détails sur l'AS qu'un quart du temps. Plus de 70 % des réponses des enfants ne sont pas informatives, et ce, qu'ils dévoilent ou non l'AS, et leur fréquence n'est influencée ni par le sexe ou l'âge de l'enfant. Ainsi, pendant la majeure partie de la phase déclarative de l'entrevue, les enfants répondent correctement à la requête de l'interviewer, mais ils se répètent ou ils ne fournissent pas l'information à laquelle on s'attend, par exemple en exprimant une incapacité à répondre (p. ex.: « Je ne sais pas; Je ne me rappelle pas ») ou ce sont eux qui s'adressent à l'interviewer en posant une question (p. ex., « Qu'est-ce que ça veut dire ? ») en demandant une clarification ou des précisions (p. ex. : « Je ne comprends pas »).

Tout comme pour la résistance, ces résultats permettent de normaliser ce type de comportement de dévoilement et de déconstruire une autre mécompréhension. La collaboration de l'enfant durant l'entrevue tend à être confondue avec le fait qu'il soit informatif au regard des événements investigués. Dans une perspective dichotomique de la résistance, les réponses contre-productives (p. ex., « Je ne sais pas ») tendent à être codées dans la même catégorie que les réponses de résistance explicite (p. ex., « Je ne veux pas le dire »), en opposition aux réponses informatives (p. ex., Hershkowitz et al., 2006, 2013). Dans cette étude, les réponses non informatives se situent au centre du continuum, entre le

fait d'être informatif ou de refuser de l'être. Ce faisant, la productivité de l'enfant (réponses informatives contenant de nouveaux détails) est clairement discriminée de ses efforts généraux à collaborer. Effectivement, ces réponses sont considérées comme étant collaboratives, car elles correspondent pour la plupart aux règles de bases discutées en début d'entrevue dans le protocole du NICHD. L'énonciation de ces règles est préconisée afin que l'enfant ne ressente pas une pression à répondre à toutes les questions en l'autorisant à dire qu'il « ne sait pas » s'il ne connaît pas la réponse à une question et à demander à tout moment à l'enquêteur de lui expliquer s'il ne comprend pas une question. Ces règles servent à contrer la suggestibilité et à favoriser la validité des témoignages (Lamb et al., 2007; Saywitz, Camparo, & Romanoff, 2010).

Dans une étude examinant spécifiquement les réponses « Je ne sais pas/Je ne me rappelle pas », correspondant aux réponses d'*omission* et de *manque d'élaboration* de la catégorie non informative dans cette étude, il a été observé que ce type de réponses n'était pas influencé par l'âge, et les résultats obtenus n'ont pas indiqué que ces réponses étaient des manifestations de résistance au dévoilement (Earhart, La Rooy, Brubacher, & Lamb, 2010). Ils ont aussi observé que les interviewers tendent à rejeter l'incapacité à répondre exprimée par l'enfant et à mettre plus de pressions en le questionnant à nouveau sur le même sujet, et ce, en employant des questions plus fermées. Ces auteurs recommandent donc que les interviewers acceptent ce type de réponse afin qu'ils soient cohérents avec les règles de base énoncées et pour contrer la suggestibilité. Si dans les définitions des construits en recherche on confond la productivité avec la collaboration de l'enfant, on encourt le risque de voir apparaître chez les interviewers le rejet de ces comportements de dévoilement.

Comme les présents résultats l'indiquent, il est possible que certains enfants formulent plus subtilement leur résistance à dévoiler de cette façon. Cependant, il est difficile de départager entre un défaut de la mémoire ou une intention à omettre de l'information chez l'enfant qui affirme ne pas savoir ou ne pas se rappeler. C'est pourquoi il importe d'analyser séparément ces types de réponses des marques de résistance objectives. Dans cette étude, les réponses d'omission/manque d'élaboration n'ont pas été spécifiquement analysées afin de vérifier si leur fréquence est associée à la résistance au dévoilement. Il serait donc intéressant que les futures études s'y attardent en employant des définitions dimensionnelles du dévoilement.

Limites de l'étude

Bien que cette étude ait permis de mieux comprendre les comportements de dévoilement et de résistance des enfants, elle comporte certaines limites. D'abord, la définition de l'AS dans cette étude se fonde principalement sur de fortes présomptions et non sur des cas corroborés par des preuves externes. Il est possible que des cas vrais négatifs (il n'y a pas de dévoilement, car il n'y a pas eu d'AS) soient compris dans la portion d'enfants qui n'ont pas dévoilé d'incident, particulièrement en ce qui concerne les enfants du quatrième type de dévoilement (ne dévoilent pas et ne résistent pas). On ne peut également pas exclure la possibilité de cas faux-positifs (un enfant qui invente avoir un incident d'AS) chez ceux qui ont effectué le dévoilement d'une AS. Rappelons toutefois que les fausses allégations sont toutefois rares, se produisant dans moins de 6 % des cas rapportés (Cyr & Bruneau, 2007). Ainsi, la portée de nos résultats est limitée.

En ce qui concerne la définition et la mesure de la résistance, seule la phase déclarative des entrevues a été considérée dans cette étude pour mesurer les comportements

de résistance des enfants durant l'entrevue d'enquête. L'outil d'évaluation des comportements de dévoilement employé dans cette étude n'est pas applicable à la phase pré-déclarative durant laquelle l'AS n'est pas abordée (la variable productivité constituant les trois catégories de réponses des enfants est inexistante durant cette phase). Or, la résistance qui peut se manifester durant cette phase (Hershkowitz et al., 2006; Légaré et al., 2016; Orbach et al., 2007) n'a pas été analysée. D'autre part, les enfants ont été classés «résistants» dès lors qu'ils présentaient une réponse de résistance explicite au cours de la phase déclarative de l'entrevue. Ce point de coupure est conservateur. Ces éléments méthodologiques sont à prendre en compte dans l'interprétation des résultats de cette étude. Ainsi, les futures études pourraient adapter l'outil d'évaluation des comportements de dévoilement à la phase pré-déclarative des entrevues et réexaminer la définition de la résistance au dévoilement.

Dans cette étude, l'interaction entre l'âge, le sexe et d'autres facteurs souvent associés au dévoilement (sévérité de l'AS, proximité du lien avec l'agresseur, un dévoilement antérieur, les caractéristiques de l'environnement familial et social) n'a pas été analysée pour dégager leurs possibles effets sur les taux de dévoilement et sur les niveaux de collaboration, de productivité et de résistance observés. Puisque seuls l'âge et le sexe ont été contrôlés, il est possible que des caractéristiques plus spécifiques des enfants qui constituent l'échantillon aient biaisé les résultats. Il importe que les futures recherches emploient et combinent des approches multifactorielle (contrôler diverses variables associées au dévoilement) et dimensionnelle (définition du dévoilement et de la résistance sur un continuum) pour augmenter la compréhension de l'influence qu'ont certains facteurs (la relation à l'agresseur, la sévérité de l'AS, un dévoilement antérieur, les caractéristiques

de l'environnement familial et social, etc.) sur les comportements de dévoilement des enfants durant l'entrevue d'enquête.

Conclusion

La présente étude a permis d'observer comment les enfants rapportent ou non l'AS pendant une entrevue d'enquête. Les résultats amènent à reconsidérer certaines croyances et à démystifier la résistance. Le modèle dimensionnel du dévoilement présenté dans cette étude est fondé sur une synthèse des notions théoriques, méthodologiques et des observations convergentes à travers les différentes études qui se sont intéressées à définir les comportements de dévoilement chez les enfants suspectés victimes d'AS en contexte d'entrevue d'enquête. Il a été tenté d'améliorer la spécificité et la validité des concepts employés en fournissant des définitions élaborées, opérationnelles et cohérentes aux recommandations en matière d'entrevue d'enquête quant aux notions de collaboration, de productivité et de résistance au dévoilement. Le modèle du dévoilement proposé vise à offrir l'opportunité d'atteindre un consensus théorique et méthodologique pour les futures études qui s'intéresseront à cette problématique.

Références

- Alaggia, R. (2004). Many ways of telling: Expanding conceptualizations of child sexual abuse disclosure. *Child Abuse & Neglect*, 28(11), 1213-1227.
- Anderson, G. D. (2016). The continuum of disclosure: exploring factors predicting tentative disclosure of child sexual abuse allegations during forensic interviews and the implications for practice, policy, and future research. *Journal of Child Sexual Abuse*, 25, 382-402.
- Azzopardi, C., Eirich, R., Rash, C. L., MacDonald, S., & Madigan, S. (2018). A meta-analysis of the prevalence of child sexual abuse disclosure in forensic settings. *Child Abuse & Neglect*. doi :org/10.1016/j.chiabu.2018.11.020
- Bruck, M., Ceci, S. J., & Principe, G. F. (2006). The child and the law. Dans K. A. Renninger, I. E. Sigel, W. Damon, & R. M. Lerner (Eds.), *Handbook of child psychology (6th ed.: Vol. 4, pp. 776–816)*. *Child psychology in practice*. Hoboken, NJ: Wiley.
- Cederborg, A.-C., Lamb, M.E., & Laurell, O. (2007). Delay of disclosure, minimization and denial when the evidence is unambiguous: A multivictim case. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A.-C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 159-174). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Chamberlain, P., Patterson, G. R., Reid, J. B., Kavanagh, K., & Forgatch, M. S. (1984). Observation of client resistance. *Behavior Therapy*, 15, 144-155.
- Cyr, M. (2014). *Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime: De la théorie à la pratique*. Paris: Dunod.
- Cyr, M., & Bruneau, G. (2007). L'évaluation des fausses allégations d'agression sexuelle chez l'enfant. Dans M. St-Yves et M. Tanguay (dir.), *Psychologie de l'enquête criminelle: La recherche de la vérité* (pp. 221-254). Cowansville, QC: Éditions Yvon Blais.
- Cyr, M., Dion, J., Hershkowitz, I., & Lamb, M. E. (2013). L'audition de mineurs témoins ou victimes: l'efficacité du protocole du NICHD. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 2, 223-236.
- Cyr, M., Dion, J., Légaré, M., Leclerc, J., & Gervais, J. (2012). *Analyse du contenu et de la qualité de l'entrevue: Manuel de cotation des entrevues d'investigation*. Document inédit, Université de Montréal, Département de psychologie, Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Problèmes Conjugaux et les Aggressions Sexuelles, Qc.

- Cyr, M., Dion, J., & Powell, M. (2014). L'entrevue d'enfants. Dans M. St-Yves (Éds), *Les entrevues d'enquête : L'essentiel* (pp. 67-102). Cowansville, QC: Éditions Yvon Blais.
- Cyr, M., & Lamb, M. E. (2009). Assessing the effectiveness of the NICHD investigative Interview Protocol when interviewing French-speaking alleged victims of child sexual abuse in Quebec. *Child Abuse & Neglect, 33*, 257-268.
- Cyr, M., Wright, J., McDuff, P., & Perron, A. (2002). Intrafamilial sexual abuse: brother-sister incest does not differ from father-daughter and stepfather-stepdaughter incest. *Child Abuse & Neglect, 26*, 957-973.
- Earhart B., La Rooy, D.-J., Brubacher, S. P., & Lamb, M. E. (2010). An Examination of "Don't Know" Responses in Forensic Interviews with Children. *Behavioral Sciences and the Law, 32*(6), 746-761.
- Faller, K. C. (1989). Characteristics of a clinical sample of sexually abused children: How boy and girls victims differ. *Child Abuse & Neglect, 13*, 281-291.
- Feltis, B. B., Powell, M. B., Snow, P. C., & Hughes-Scholes, C. H. (2010). An examination of the association between interviewer question type and story-grammar detail in child witness interviews about abuse. *Child Abuse & Neglect, 34*(6), 407-413.
- Frasier, L. D., & Makoroff, K. L. (2006). Medical evidence and expert testimony in child sexual abuse. *Juvenile and Family Court Journal, 57*, 41-50.
- Gagon, K., & Cyr, M. (2017). Sexual abuse and preschoolers: Forensic details in regard of question types. *Child Abuse & Neglect, 67*, 109-118.
- Goodyear-Brown, E. A. (2010). *Play therapy with traumatized children: A prescriptive approach*. Koboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Goodman-Brown, T. B., Edelstein, R. S., Goodman, G. S., Jones, D. P. H., & Gordon, D. S. (2003). Why children tell: A model of children's disclosure of sexual abuse. *Child Abuse & Neglect, 27*, 525-540.
- Hershkowitz, I., Horowitz, D., & Lamb, M. E. (2005). Trends in children's disclosure of abuse in Israel: A national study. *Child Abuse & Neglect, 29*, 1203-1214.
- Hershkowitz, I., Horowitz, D., & Lamb, M. E., (2007). Individual and family variables associated with disclosure and nondisclosure of abuse in Israel. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay, and denial* (pp. 65-77). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Hershkowitz, I., Lamb, M. E., & Katz, C. (2014). Allegation Rates in Forensic Child Abuse Investigations: Comparing the Revised and Standard NICHD Protocols. *Psychology, Public Policy, and Law, 20*, 336-344.

- Hershkowitz, I., Lamb, M. E., Katz, C., & Malloy, L. C. (2013). Does enhanced rapport-building alter the dynamics of investigative interviews with suspected victims of intra-familial abuse? *Journal of Police and Criminal Psychology*. doi: 10.1007/s11896-013-9136-8
- Hershkowitz, I., Lamb, M. E., Orbach, Y., Katz, C., & Horowitz, D. (2012). The development of communicative and narrative skills among preschoolers: Lessons from forensic interviews about child abuse. *Child Development*, 83(2), 611-622.
- Hershkowitz, I., Orbach, Y., Lamb, M. E., Sternberg, K. J., & Horowitz, D. (2006). Dynamics of forensic interviews with suspected abuse victims who do not disclose abuse. *Child Abuse & Neglect*, 30, 753-769.
- Jones, D. P. H. (2003). *Communicating with vulnerable children*. London: Gaskell and Royal College of Psychiatrists.
- Katz, C., Hershkowitz, I., Malloy, L. C., Lamb, M. E., Atabaki, A., & Spindler, S. (2012). Non-verbal behavior of children who disclose or do not disclose child abuse in investigative interviews. *Child Abuse & Neglect*, 36, 12-20.
- Lamb, M. E., Hershkowitz, I., Orbach, Y., & Esplin, P. W. (2008). *Tell me what happened: Structured investigative interviews of child victims and witnesses*. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Lamb, M. E., Hershkowitz, I., Sternberg, K. J., Esplin, P. W., Hovav, M., Manor, T., & Yudilevitch, L. (1996). Effects of investigative utterance types on Israeli children's responses. *International Journal of Behavioral Development*, 19, 627-637.
- Lamb, M. E., Orbach, Y., Hershkowitz, I., Esplin, P.W., & Horowitz, D. (2007). Structured forensic interview protocols improve the quality and informativeness of investigative interviews with children: A review of research using the NICHD Investigative Interview Protocol. *Child Abuse & Neglect*, 31, 1201-1231.
- Lamb, M. E., Sternberg, K. J., Orbach, Y., Esplin, P. W., Stewart, H., & Mitchell, S. (2003). Age differences in young children's responses to open-ended invitations in the course of forensic interviews. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71(5), 926-934
- Leach, C., Powell, M. B., Sharman, S. J., & Anglim, J. (2017). The relationship between children's age and disclosures of sexual abuse during forensic interviews. *Child Maltreatment*, 22(1), 79-88.
- Légaré, M., Dion, J., Cyr, M., & Boulianne-Simard, C. (2018). Du silence au dévoilement: la résistance des enfants à rapporter une agression sexuelle en contexte d'entrevue d'enquête. *Revue québécoise de psychologie*, 39(3), 147-171.

- Légaré, M., Dion, J., Cyr, M., & Hains, J. (2016). La résistance au dévoilement en contexte d'audition chez les enfants présumés victimes d'agression sexuelle : une conceptualisation multidimensionnelle. *Carnet de notes sur les maltraitances infantiles*, 1(5), 22-40.
- Légaré, M., Lapierre, A., Dion, J., & Cyr, M. (2014). *Analyse de la qualité des énoncés de l'enfant et de la résistance au dévoilement : Manuel de codification des entrevues d'enquête*. Document inédit, Université de Montréal, Département de psychologie, Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Problèmes Conjugaux et les Agressions Sexuelles, Qc.
- Lewy, J., Cyr, M., & Dion, J. (2015). Impact of interviewers' supportive comments and children's reluctance to cooperate during sexual abuse disclosure. *Child Abuse & Neglect*, 43, 112-122.
- Lippert, T., Cross, T. P., Jones, L., & Walsh, W. (2009). Telling interviewers about sexual abuse: Predictors of child disclosure at forensic interviews. *Child Maltreatment*, 14, 100-113.
- London, K., Bruck, M., Ceci, S. J., & Shuman, D. (2007). Disclosure of child sexual abuse: A review of the contemporary empirical literature. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 11-40). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- London, K., Bruck, M., Ceci, S. J., & Shuman, D. (2005). Children's disclosure of sexual abuse: What does the research tell us about the ways that children tell? *Psychology, Public Policy, the Law*, 11, 194-226.
- London, K., Bruck, M., Wright, D., & Ceci, S. (2008). Review of the contemporary literature on how children report sexual abuse to others: Findings, methodological issues, and implication for forensic interviewers. *Memory, Special Issues: New Insights into Trauma and Memory*, 16, 29-47.
- Malloy, L. C., Brubacher, S. P., & Lamb, M. E. (2011). Expected Consequences of Disclosure Revealed in Investigative Interviews with Suspected Victims of Child Sexual Abuse. *Applied Developmental Science*, 15, 8-19.
- McElvaney, R., Greene, S., & Hogan, D. (2014). To Tell or Not to Tell? Factors Influencing Young People's Informal Disclosures of Child Sexual Abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 29, 928-947.
- Orbach, Y., Hershkowitz, I., Lamb, M. E., Sternberg, K. J., Esplin, P.W., & Horowitz, D. (2000). Assessing the value of structured protocols for forensic interviews of alleged child abuse victims. *Child Abuse & Neglect*, 24, 733-752.

- Orbach, Y., Schiloach, A., & Lamb, M. E. (2007). Reluctant Disclosers of Child Sexual Abuse. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 115-134). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- Paine, M. L., & Hansen, D. J. (2002). Factors influencing children to self-disclose sexual abuse. *Clinical Psychology Review, 22*, 271-295.
- Pipe, M. E., Lamb, M. E., Orbach, O., Stewart, H. L., Sternberg, K. J., & Esplin, P. W. (2007). Factors associated with non-disclosure of suspected abuse during forensic interviews. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay, and denial* (pp. 77-96). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Reitsema, A. M., & Grietens, H. (2016). Is Anybody Listening? The Literature on the Dialogical Process of Child Sexual Abuse Disclosure Reviewed. *Trauma, Violence & Abuse, 17*, 330-340.
- Saywitz, K., Camparo, L. B., & Romanoff, A. (2010). Interviewing children in custody cases: Implications of research and policy for practice. *Behavioral Sciences and the Law, 28*, 542-562.
- Schaeffer, P., Leventhal, J. M., & Asnes, A. G. (2011). Children's disclosures of sexual abuse: Learning from direct inquiry. *Child Abuse & Neglect, 35*, 343-352.
- Sorenson, T., & Snow, B. (1991). How children tell: the process of disclosure in child sexual abuse. *Child Welfare, 70*, 3-15.
- Stoltenborgh, M., Van Ijzendoorn, M. H., Euser, E. M., & Bakermans-Kranenburg, M. J. (2011). A global perspective on child sexual abuse: Meta-analysis of prevalence around the world. *Child Maltreatment, 16*, 79-101.
- Summit, R. C. (1983). The child sexual abuse accommodation syndrome. *Child Abuse & Neglect, 7*, 177-193.

Conclusion générale

Ce projet d'essai doctoral a tenté d'apporter une contribution à la problématique de la résistance au dévoilement d'une agression sexuelle (AS) à l'enfance en contexte d'entrevue d'enquête qui ait une portée tant au niveau de la recherche, des pratiques d'entrevue que des croyances entretenues chez les professionnels des milieux légaux. Rappelons que cette problématique concerne une proportion importante d'enfants. Un enfant sur trois ne brise pas le silence sur son expérience de victimisation, même lorsqu'on lui donne l'occasion d'être entendu par les autorités en mesure de faire cesser les sévices qu'il subit (Azzopardi et al., 2018; London et al., 2005, 2007, 2008). Chez les enfants qui décident de révéler l'AS, plusieurs effectuent des témoignages partiels (Anderson, 2016; Lippert et al., 2009) qui peuvent s'avérer insuffisants à faire la démonstration de la preuve devant les tribunaux pour faire incriminer l'agresseur. En plus des impacts psychologiques de l'AS (Gilbert et al., 2009; Maniglio, 2009), l'entrevue d'enquête est elle-même une source de stress pour l'enfant (Katz et al., 2012), voir potentiellement un traumatisme supplémentaire pour certains enfants vulnérables (Summit, 1983), d'où l'importance qu'elle soit bien conduite. Cependant, la résistance de l'enfant tend à être encore mécomprise par les juristes et les interviewers. Soit elle peut entacher la crédibilité de l'enfant, résulter à la classification des suspicions d'AS comme étant infondées ou entraîner des réactions négatives chez les enquêteurs, qui peuvent alors employer des méthodes d'entrevue contre-productives et nuisibles tant pour le bien-être de l'enfant durant l'entrevue que pour la validité du témoignage recueilli. C'est donc l'un des rôles de la recherche d'approfondir les connaissances sur le processus de dévoilement pour bien informer les professionnels sur la façon dont les enfants dévoilent, sur leurs besoins et sur

les meilleures techniques d'entrevue afin d'augmenter le nombre d'entrevues qui débouchent sur un témoignage valide, de sorte que tous les enfants victimes d'AS puissent être pris en charge, soutenus adéquatement dans cette expérience et protégés de l'agresseur.

Malheureusement, malgré le nombre important d'études ayant porté sur le processus de dévoilement d'une AS à l'enfance, des mécompréhensions au sujet de la résistance tendent également à être entretenues dans la littérature. Les études ont pour la plupart examiné cette problématique selon une vision dichotomique (dévoilement vs non-dévoilement). De plus, peu d'études ont défini et opérationnalisé la résistance. Ces lacunes nuisent à la compréhension du processus de dévoilement, à l'identification des facteurs associés et à l'amélioration des interventions et des méthodes d'entrevue. C'est dans ce contexte que s'est inséré le présent projet de recherche dans l'intention de résoudre ces enjeux méthodologiques et pratiques.

Les apports principaux de cet essai doctoral sont d'avoir évalué la pertinence de concevoir le dévoilement de l'AS selon deux approches novatrices afin de mieux comprendre la complexité de ce phénomène et d'intégrer l'étendue des connaissances sur le sujet : 1) une approche multifactorielle des facteurs associés qui permet de concevoir la problématique de la résistance au dévoilement comme étant déterminée par un ensemble de facteurs, et 2) une approche multidimensionnelle du dévoilement (définition du dévoilement et de la résistance sur un continuum) qui permet d'observer la variabilité dans les comportements de dévoilement des enfants. Concrètement, une nouvelle définition du

dévoilement a été produite et opérationnalisée dans deux nouveaux outils de recherche : a) une typologie multidimensionnelle exhaustive du dévoilement (plusieurs types de dévoilement) et b) une grille d'analyse rigoureuse des comportements de dévoilement (plusieurs catégories de réponses durant l'entrevue incluant la résistance). Les résultats ont permis de mieux documenter la résistance au dévoilement avec des retombées pour tous les milieux impliqués dans cette problématique. En effet, à la lumière de nos résultats, nous avons tenté de faire des ponts autant entre les besoins en recherche et ceux des praticiens.

Dans le premier article, les résultats ont démontré l'existence de profils de dévoilement distincts associés à des caractéristiques particulières des enfants, des AS et des techniques d'entrevue employées selon le niveau de résistance. L'étude était exploratoire, la première dans le domaine à fournir une définition multidimensionnelle du dévoilement qui intègre les variables de la productivité, de collaboration et de résistance dans une typologie aussi étendue du dévoilement et à la combiner à une approche multifactorielle des facteurs associés.

Puisque la première étude empirique s'est avérée concluante quant à la pertinence d'une vision multifactorielle et multidimensionnelle du dévoilement, nous avons poursuivi dans cette voie en examinant, par l'entremise d'une recension critique des écrits portant sur le processus de dévoilement, comment ces deux approches pourraient être mises à profit dans un cadre plus large. Les diverses études recensées ont permis de faire ressortir la pluralité des facteurs associés à la résistance au dévoilement, démontrant ainsi la pertinence

d'une approche multifactorielle pour mieux saisir la complexité des interactions entre les variables individuelles, familiales, liées aux caractéristiques des AS et de l'entrevue d'enquête. L'apport d'une approche multidimensionnelle du dévoilement pour améliorer la validité des concepts de collaboration, de productivité et de résistance au cours de l'entrevue d'enquête, pour illustrer la variété de comportements possibles de la part de l'enfant en entrevue ainsi que pour résoudre certains enjeux méthodologiques pour les futures études a été mis en lumière. L'examen de la littérature a aussi permis de formuler des recommandations quant aux méthodes d'entrevue les plus susceptibles de prévenir la résistance et de conduire à des dévoilements valides et détaillés.

Pour la troisième et dernière étude empirique, nous nous sommes basés à la fois sur les résultats de la première étude et des connaissances critiques de l'ensemble de la littérature issue de la recension des écrits pour élaborer une nouvelle définition de la résistance. Cette étude visait aussi à concevoir de nouveaux outils d'analyse du processus de dévoilement qui pallieraient aux problèmes théoriques et méthodologiques rencontrés jusqu'ici dans ce domaine de la recherche. Nous avons repris la typologie multidimensionnelle du dévoilement employée dans la première étude tout en améliorant les mesures du niveau de collaboration, de productivité et de résistance de l'enfant. Pour ce faire, nous avons produit une nouvelle grille d'analyse exhaustive des comportements de dévoilement de l'enfant durant l'entrevue, qui distingue a) les réponses informatives au regard des événements sous enquête, b) les efforts généraux de collaboration de l'enfant (réponses non informatives comme les règles de base discutées en début d'entrevue) et c)

les réponses dans lesquelles il évite ou refuse intentionnellement d'aborder l'AS (réponses de résistance). Dans cette étude, nous avons circonscrit les analyses à l'âge et au sexe de l'enfant, les facteurs les plus fortement associés à la résistance au dévoilement (Azzopardi et al., 2018), en contrôlant leur effet d'interaction ainsi qu'aux variations dans les méthodes d'entrevue employées dépendamment du type de dévoilement effectué. Les résultats obtenus ont confirmé ceux de la première étude, c'est-à-dire qu'il existe différents profils de dévoilement chez les enfants sur un continuum allant de parfaitement collaboratif-informatif, modérément coopératif-résistant jusqu'au non-dévoilement des incidents. De plus, les résultats ont révélé que les interviewers agissent différemment selon le niveau de résistance présenté par l'enfant.

Le raffinement des mesures des comportements de dévoilement employés dans cette étude a permis d'approfondir les observations quant à la nature et à la fréquence de la résistance manifestée et la forme du dévoilement selon l'âge et le sexe de l'enfant dans le cadre d'analyses multivariées. Les résultats les plus intéressants démontrent que la résistance au dévoilement de l'AS est un phénomène très courant, soit 80% des enfants le sont à un moment ou l'autre de l'entrevue dont l'intensité et la fréquence varient selon le sexe et l'âge. Ces observations permettent de normaliser cette problématique et d'émettre l'hypothèse, à l'instar de certains auteurs (Lewy et al., 2015), qu'il s'agit de l'expression de défenses psychologiques chez l'enfant visant à éviter ou à atténuer le stress inhérent à l'entrevue d'enquête ou des pensées et sentiments pénibles reliés au fait d'aborder l'expérience d'AS. Ces résultats ont des implications considérables pour l'avancement des

connaissances au sujet du processus de dévoilement considérant les controverses que la résistance suscite. En effet, l'existence même de ce phénomène est remis en question par certains auteurs (Bruck & Ceci, 2004; Zajac, Garry, London, Goodyear-Smith, & Hayne, 2013). Malgré que la résistance soit fréquente en contexte d'entrevue d'enquête, l'ambivalence de l'enfant peut ébranler la croyance en sa crédibilité chez les juristes (Anderson, 2016). Quant aux interviewers, ils tendent à réagir négativement à ces manifestations durant l'entrevue (Hershkowitz et al., 2006; Lewy et al., 2015; Orbach et al., 2007). Il importe donc de sensibiliser les interviewers au fait que la résistance est un comportement normal de protection chez les enfants durant l'entrevue et de les former à mieux dépister les diverses formes et niveaux d'intensité par lesquels elle peut se manifester. À l'instar de certains auteurs (Hershkowitz et al., 2006) et de la version révisée du protocole NICHD (Hershkowitz et al., 2014), nous recommandons aux interviewers de favoriser un climat de confiance, de démontrer une plus grande sensibilité au vécu émotionnel de l'enfant et d'utiliser des comportements de soutien, adaptés et plus fréquents pour améliorer de façon générale leur pratique d'entrevue. Ainsi, nous leur recommandons de veiller à sécuriser l'enfant en priorisant l'établissement d'un lien de confiance, dès le début de l'entrevue, et en travaillant à son maintien. En ce sens, il serait préférable de ne pas débiter la phase déclarative avant que l'enfant soit disposé émotionnellement (ouverture et collaboration) et cognitivement (compréhension des règles de base et de son rôle). D'autre part, nous les invitons à offrir du soutien émotionnel tout au long de l'entrevue à tous les enfants, peu importe s'ils collaborent ou pas. Concrètement, nous leur suggérons de s'adresser à l'enfant par son prénom, de lui offrir des encouragements, des

renforcements positifs et de la réassurance en cas de malaise, de faire preuve de compréhension par l'expression d'empathie, en normalisant son vécu émotionnel et les difficultés qu'il éprouve.

En plus de démystifier la résistance, nos résultats concernant les autres comportements de dévoilement, dont la présence des réponses non informatives sur les réponses informatives, invitent à reconsidérer certaines fausses croyances quant à la productivité et à la collaboration des enfants durant l'entrevue d'enquête. En somme, les résultats qui permettent d'observer que des comportements à la fois informatifs, non informatifs, collaboratifs et réticents peuvent cohabiter chez l'enfant suggèrent que l'usage d'une perspective dimensionnelle du dévoilement permet de nuancer et de clarifier la polarisation des concepts générée par les devis dichotomiques (p. ex., résiste vs collabore).

Malgré que les résultats obtenus par les deux études empiriques soient très intéressants, la prudence quant à leur généralisation est de mise. La limite principale de ces études est qu'elles comprennent un biais de suspicion des AS. La définition de l'AS dans ces études se fonde principalement sur de fortes présomptions et non sur des preuves indépendantes du témoignage de l'enfant. Les échantillons n'ont pas été constitués avec seulement des cas d'AS corroborés par des preuves externes. Ce biais d'échantillonnage est fréquent dans le domaine (London, 2005, 2008; Lyon, 2007), car rares sont les cas d'AS comportant des preuves matérielles venant corroborer la déclaration de la victime (Frasier & Makaroff, 2006) et l'agresseur tend généralement à nier les faits (Cyr et al., 2002). Il

n'est donc pas possible d'exclure la possibilité de cas vrai-négatifs (il n'y a pas de dévoilement, car il n'y a pas eu d'AS) chez les enfants qui n'ont pas dévoilé d'incident ni de cas faux-positifs (un enfant qui invente avoir un incident d'AS) chez ceux qui ont effectué un dévoilement d'une AS. Les fausses allégations sont toutefois rares, elles se produisent dans moins de 6% des cas rapportés (Cyr & Bruneau, 2007).

D'autre part, bien que nous ayons tenté d'augmenter la validité du concept de résistance au dévoilement en fournissant une définition rigoureuse du dévoilement, le modèle présenté n'a pas été soumis à un examen de sa validité à proprement dite par une analyse factorielle. Le modèle dimensionnel du dévoilement présenté dans cette étude est issu d'une modélisation théorique qui s'est fondée sur la convergence des définitions, des méthodologies et des comportements de dévoilement les plus souvent observés à travers les différentes études qui se sont intéressées à la résistance au dévoilement dans le but d'approcher un consensus. Bien que les résultats semblent démontrer la validité du modèle, puisque la cohérence interne de l'outil n'a pas été analysée, l'exactitude du modèle proposé demeure hypothétique.

En dépit de ces limites, nous souhaitons que les contributions originales de nos travaux puissent inspirer les futures études, que soit poursuivie la voie d'une perspective multifactorielle et multidimensionnelle du dévoilement d'une AS à l'enfance et que des définitions et des outils de mesure standardisés de la résistance voient le jour.

Références de l'introduction de la conclusion

- Alaggia, R. (2004). Many ways of telling: Expanding conceptualizations of child sexual abuse disclosure. *Child Abuse & Neglect*, 28(11), 1213-1227.
- Anderson, G. D. (2016). The continuum of disclosure: exploring factors predicting tentative disclosure of child sexual abuse allegations during forensic interviews and the implications for practice, policy, and future research. *Journal of Child Sexual Abuse*, 25, 382-402.
- Azzopardi, C., Eirich, R., Rash, C. L., MacDonald, S., & Madigan, S. (2018). A meta-analysis of the prevalence of child sexual abuse disclosure in forensic settings. *Child Abuse & Neglect*. doi: org/10.1016/j.chiabu.2018.11.020
- Bruck, M., & Ceci, S. J. (2004) Forensic Developmental Psychology: Unveiling Four Common Misconceptions. *Current Directions in Psychological Science*, 13, 229-232.
- Cyr, M., & Bruneau, G. (2007). L'évaluation des fausses allégations d'agression sexuelle chez l'enfant. Dans M. St-Yves et M. Tanguay (dir.), *Psychologie de l'enquête criminelle: La recherche de la vérité* (pp. 221-254). Cowansville, QC: Éditions Yvon Blais.
- Cyr, M., Wright, J., McDuff, P., & Perron, A. (2002). Intrafamilial sexual abuse: brother-sister incest does not differ from father-daughter and stepfather-stepdaughter incest. *Child Abuse & Neglect*, 26, 957-973.
- Frasier, L. D., & Makoroff, K. L. (2006). Medical evidence and expert testimony in child sexual abuse. *Juvenile and Family Court Journal*, 57, 41-50.
- Gilbert, R., Widom, C. S., Browne, K., Fergusson, D., Webb, E., & Janson, S. (2009). Burden and consequences of child maltreatment in high-income countries. *Lancet*, 373, 68-81.
- Goodyear-Brown, E. A. (2010). *Play therapy with traumatized children: A prescriptive approach*. Koboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Hershkowitz, I., Lamb, M. E., & Katz, C. (2014). Allegation Rates in Forensic Child Abuse Investigations: Comparing the Revised and Standard NICHD Protocols. *Psychology, Public Policy, and Law*, 20, 336-344.
- Hershkowitz, I., Orbach, Y., Lamb, M. E., Sternberg, K. J., & Horowitz, D. (2006). Dynamics of forensic interviews with suspected abuse victims who do not disclose abuse. *Child Abuse & Neglect*, 30, 753-769.

- Katz, C., Hershkowitz, I., Malloy, L. C., Lamb, M. E., Atabaki, A., & Spindler, S. (2012). Non-verbal behavior of children who disclose or do not disclose child abuse in investigative interviews. *Child Abuse & Neglect*, *36*, 12-20.
- Légaré, M., Dion, J., Cyr, M., & Boulianne-Simard, C. (2018). Du silence au dévoilement: la résistance des enfants à rapporter une agression sexuelle en contexte d'entrevue d'enquête. *Revue québécoise de psychologie*, *39*(3), 147-171.
- Légaré, M., Dion, J., Cyr, M., & Hains, J. (2016). La résistance au dévoilement en contexte d'audition chez les enfants présumés victimes d'agression sexuelle: une conceptualisation multidimensionnelle. *Carnet de notes sur les maltraitances infantiles*, *1*(5), 22-40.
- Lewy, J., Cyr, M., & Dion, J. (2015). Impact of interviewers' supportive comments and children's reluctance to cooperate during sexual abuse disclosure. *Child Abuse & Neglect*, *43*, 112-122.
- Lippert, T., Cross, T. P., Jones, L., & Walsh, W. (2009). Telling interviewers about sexual abuse: Predictors of child disclosure at forensic interviews. *Child Maltreatment*, *14*, 100-113.
- London, K., Bruck, M., Ceci, S. J., & Shuman, D. (2007). Disclosure of child sexual abuse: A review of the contemporary empirical literature. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 11-40). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- London, K., Bruck, M., Ceci, S. J., & Shuman, D. (2005). Children's disclosure of sexual abuse: What does the research tell us about the ways that children tell? *Psychology, Public Policy, the Law*, *11*, 194-226.
- London, K., Bruck, M., Wright, D., & Ceci, S. (2008). Review of the contemporary literature on how children report sexual abuse to others: Findings, methodological issues, and implication for forensic interviewers. *Memory, Special Issues: New Insights into Trauma and Memory*, *16*, 29-47.
- Lyon, T. D. (2007). False denials: Overcoming methodological biases in abuse disclosure research. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay, and denial* (pp. 41-61). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Maniglio, R. (2009). The impact of child sexual abuse on health: A systematic review of reviews. *Clinical Psychology Review*, *29*, 647-657.

- Orbach, Y., Schiloach, A., & Lamb, M. E. (2007). Reluctant Disclosers of Child Sexual Abuse. Dans M. E. Pipe, M. E. Lamb, Y. Orbach, & A. C. Cederborg (Éds), *Child sexual abuse: Disclosure, delay and denial* (pp. 115-134). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- Paine, M. L., & Hansen, D. J. (2002). Factors influencing children to self-disclose sexual abuse. *Clinical Psychology Review, 22*, 271-295.
- Reitsema, A. M., & Grietens, H. (2016). Is Anybody Listening? The Literature on the Dialogical Process of Child Sexual Abuse Disclosure Reviewed. *Trauma, Violence & Abuse, 17*, 330-340.
- Stoltenborgh, M., Van Ijzendoorn, M. H., Euser, E. M., & Bakermans-Kranenburg, M. J. (2011). A global perspective on child sexual abuse: Meta-analysis of prevalence around the world. *Child Maltreatment, 16*, 79-101.
- Summit, R. C. (1983). The child sexual abuse accommodation syndrome. *Child Abuse & Neglect, 7*, 177-193.
- Zajac, R., Garry, M., London, K., Goodyear-Smith, F., & Hayne, H. (2013). Misconceptions about childhood sexual abuse and child witnesses: Implications for psychological experts in the courtroom. *Memory, 21*, 608-617.

Appendice A

Approbation du comité d'éthique

**COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DE LA
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES (CÉRFA)**

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences, selon les procédures en vigueur et en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* de l'Université de Montréal :

TITRE : *Impact of children's characteristics on disclosure in forensic interviews of child sexual abuse*

REQUÉRANT : *Mireille Cyr, professeure titulaire, Département de psychologie (matricule 07558)*

FINANCEMENT

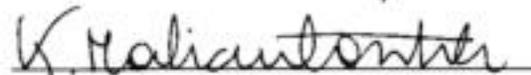
Chercheur principal : *idem*
Organisme : *CRSH*
Programme : *Subventions ordinaires de recherche*
No d'octroi : *410-2011-0531*
Titre de l'octroi : *idem*

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche devra être communiqué au CÉRFA qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave devra être immédiatement signalé au CÉRFA.

Selon les exigences éthiques en vigueur, **un suivi annuel est minimalement exigé afin de maintenir la validité de ce certificat**, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi peut être consulté sur la page Web du CÉRFA.



Katia Maliantovitch, secrétaire
CÉRFA

Date de délivrance : 2011/04/19
AAAA / MM / JJ

Date d'échéance* : 2014/05/01
AAAA / MM / JJ

*correspond à la date prévue de fin du projet



Deirdre Meintel, présidente
CÉRFA

Espace réservé en cas de prolongation

Appendice B

Attestation d'authorship et de responsabilité pour l'ensemble de l'essai

Chicoutimi, le 23 mai 2019

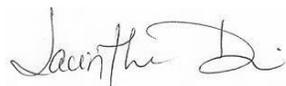
Madame Julie Bouchard
Directeur du programme de doctorat en psychologie
Université du Québec à Chicoutimi
555 boul. de l'Université
Chicoutimi, Québec, Canada
G7H 2B1

Objet : Attestation d'auteure principale dans le cadre d'un essai doctoral par articles;
Candidate : Marily Légaré

Madame Bouchard,

La présente est pour vous confirmer que Marily Légaré est l'auteure principale des trois articles inclus dans le présent essai doctoral. Ainsi, le fondement théorique, la formulation des hypothèses de recherche, l'analyse et l'interprétation des données, de même que la rédaction des trois articles ont été principalement réalisés par Marily Légaré.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame Bouchard, mes meilleures salutations,



Jacinthe Dion, Ph. D.
Professeure, psychologue
Département des sciences de la santé
Université du Québec à Chicoutimi
555 boul. de l'Université
Chicoutimi, Québec, Canada
G7H 2B1

cc. : Monsieur Yves Chiricota, Ph. D., doyen au Décanat de la recherche et de la créatio

Appendice C

Normes de publication détaillées de la revue

Carnet de notes sur les maltraitances infantiles

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS POUR LA PUBLICATION DANS CARNET DE NOTES SUR LES MALTRAITANCES INFANTILES.

Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles publie des textes scientifiques en français relatifs à l'enfance maltraitée et ce dans toutes ses dimensions. Il peut donc s'agir de textes touchant au regard sociologique, psychologique, médical, juridique... Les textes viseront à faire le lien entre la recherche ou la théorie et la pratique ou, inversement, à susciter ou proposer des questions de recherches issues du terrain.

LA REVUE PROPOSE 3 RUBRIQUES DISTINCTES:

Article : il s'agit d'articles scientifiques originaux, de rapports de recherche, de réflexions cliniques ou encore de résumés des connaissances empiriques et de leurs applications pratiques, en rapport ou non avec la thématique proposée pour chaque numéro. Il peut également s'agir d'articles précédemment publiés dans une revue non spécifique à la maltraitance ou dans une autre langue que le français et dont la réédition est justifiée par l'intérêt du texte pour les problématiques actuelles ou par une discussion de l'auteur ajoutée a posteriori. Pour les articles en langue étrangère une traduction française est requise. Les articles ne dépassent pas 15 pages bibliographie comprise (et peuvent donc être plus court notamment dans le cas de résumés). Ils sont accompagnés d'un résumé et de 3 à 5 mots-clés en français et en anglais.

Vignette clinique : il s'agit du récit d'une situation clinique et de sa prise en charge visant à rendre compte de la réalité de terrain. Celle-ci doit être en lien avec la thématique du numéro. Le texte doit permettre de rendre compte de la prise en charge plus que d'une élaboration théorique, tout en respectant scrupuleusement l'anonymat. Les vignettes ne dépassent pas 6 pages.

Incitation à la lecture : il s'agit de rendre compte, en une page maximum, de l'intérêt d'un ouvrage récent ou d'une publication récente dans le domaine de la maltraitance infantile. Ce résumé de lecture présentera les grandes lignes de l'ouvrage ou de l'article de référence et ce que l'auteur du résumé y a trouvé comme intérêt. Il s'agit donc d'un résumé personnel et nominatif.

RECOMMANDATIONS POUR LA PUBLICATION

Les textes sont rédigés en Times New Roman 12 de simple interligne et sont envoyés en format .doc(x) à l'adresse sos-enfants@one.be. Si le texte est accepté en première lecture par les membres du Comité éditorial, il est analysé sur le principe du Peer Review par au moins deux membres du Comité de lecture ; l'anonymat, tant de l'auteur que des lecteurs, est donc préservé pendant toute la durée de l'évaluation. Le Comité de lecture, composé de membres expérimentés sur les matières évoquées, peut suggérer à l'auteur des modifications. Quelle que soit la décision, un avis est rendu à l'auteur dans les 3 mois. En soumettant son texte à la revue Carnet de Note sur les Maltraitements Infantiles, les auteurs lui cèdent leurs droits et marquent leur accord pour une publication papier et électronique en open source.

Sur la première page du texte figure, pour tous les formats, le nom complet des auteurs et leur(s) affiliation(s), les coordonnées complètes du premier auteur considéré comme l'auteur

principal et avec qui communique la rédaction.

NORMES BIBLIOGRAPHIQUES :

Toute référence à un auteur doit être mentionnée à deux reprises : dans le corps du texte et sous le titre « Références » en fin d'article.

Références dans le texte: dans le texte ne figure que le nom du premier auteur suivi de *et al.* ou les noms des deux auteurs, s'il n'y en a que deux. Les noms sont suivis de l'année de publication, dans l'ordre chronologique s'il y en a plusieurs :

"Cette recherche confirme que le nombre d'homicides sur les très jeunes enfants est en France grandement sous-évalué et que la tendance à la suspicion de maltraitance est beaucoup moins développée qu'elle ne l'est dans d'autres pays (Resnick, 1970; Overpeck *et al.*, 2002.)."

Références en fin d'article : la liste des références est présentée par ordre alphabétique.

Pour les livres, le nom des auteurs est en minuscule, suivi de l'initiale du prénom, de la date de parution, du titre en italique, suivi de la ville et de la maison d'édition :

Romano, H. (2010). *Enfants maltraités, descriptions cliniques, évaluation et prise en charge*. Paris, Fabert.

Aubert, N. ; de Gaulejac, V. (1991). *Le Coût de l'excellence*. Paris, Seuil.

Pour les articles, le nom des auteurs suivi de l'initiale du prénom, de la date de parution, du titre, du nom de la revue en italique, du numéro et des numéros de la première et dernière page de l'article :

Overpeck, M.D.; Brenner, R.A; Cosgrove, C.; Trumble, A.C.; Kochanek, K.; MacDorman, M. (2002). National underascertainment of sudden unexpected infant deaths associated with deaths of unknown cause. *Pediatrics*, 109: 274-283.

Resnick, P. (1970). Murder of the newborn: a psychiatric review of neo-naticide. *The American Journal of Psychiatry*, 126 b: 1414-1420.

NORMES DE SAISIE :

Saisir en italique, sans mettre de guillemets :

- Les mots que l'on souhaite exceptionnellement faire ressortir
- L'extrait du discours d'une personne (dans le cas des vignettes cliniques par exemple). Les éléments du contexte ne sont pas en italique.

Les tableaux et les figures sont numérotés en chiffres romains, par ordre d'apparition dans le texte. Leur emplacement doit être précisé dans le texte, entre parenthèses.

Pour toute information, remarque ou suggestion, merci de contacter la rédaction : jessica.segers@one.be ou Sos-enfants, chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles, Belgique.

Appendice D

Normes de publication détaillées de la *Revue Québécoise de Psychologie*

NORMES DE PUBLICATION DÉTAILLÉES
REVUE QUÉBÉCOISE DE PSYCHOLOGIE
(révision effectuée en juin 2011)

Informations générales

1. Les manuscrits sont soumis via le site Web de la revue (<http://www.rqpsy.qc.ca>)
2. Les textes doivent respecter les normes habituelles de présentation des écrits scientifiques. Ils doivent être rédigés à double interligne sur format lettre et sont accompagnés d'un résumé rédigé en français et en anglais, des mots clés en français et en anglais ainsi que du titre en français et en anglais. Les textes comptent un maximum de 25 pages (à 2800 caractères et espaces compris par page)
3. Le texte final en traitement de texte (doc, doc.x) doit être téléversé sur le site de la Revue.
4. La première page indique le titre (en français et en anglais), le nom de l'auteur (ou des auteurs), l'endroit où il(s) travaille(nt) ainsi que leurs coordonnées détaillées (numéros de téléphone, de télécopieur, courriel). La page qui suit donne uniquement le titre, les résumés et mots clés (en français et en anglais). Le texte proprement dit commence donc à la troisième page.
5. Une seule adresse de correspondance sera imprimée (p. ex., Adresse de correspondance : Nom, fonction, service, organisme, adresse postale. Téléphone. Télécopieur. Courriel). Néanmoins, les adresses des autres auteurs sont essentielles pour les éventuels contacts lors du processus d'édition et de mise en ligne.
6. Une seule affiliation par auteur sera publiée (l'affiliation principale).

La qualité du français

Les articles doivent être rédigés dans une langue correcte et accessible à la majorité des lecteurs et lectrices (professionnelles et professionnels qui ont régulièrement recours à la psychologie dans l'exercice de leur profession). Les citations provenant d'auteurs de langue anglaise doivent être traduites en français. Si la traduction d'un terme technique pose problème, il est alors indiqué d'écrire le terme original entre parenthèses, à côté de la traduction qu'on en fait. Tout terme provenant d'une langue étrangère doit être en italiques. Les titres d'ouvrage ou de test doivent être mis en italiques.

Marges	en pouces	en cm
Haut :	1,00	2,54
Bas :	1,00	2,54
Gauche :	1,00	2,54
Droite :	1,00	2,54
Pied de page :	0,75	1,90

Caractères : Arial 10

Titre de l'article en français : 10 points, majuscules, gras et ne comportant pas plus de 15 mots

Titre abrégé en français (Running head) : 10 points, minuscules, gras et ne comportant pas plus de 50 caractères et espaces

Titre de l'article en anglais : 10 points, majuscules, gras et ne comportant pas plus de 15 mots

Le nom de l'auteur ou des auteurs et appartenance

Ex. : Colette JOURDAN-IONESCU (en 10 pts)
Université du Québec à Trois-Rivières (en 10 pts)

Début des paragraphes par un retrait négatif de 0,4 pouces (0,63 cm)

Niveaux de titre : Les titres ne doivent pas être des phrases (donc ne comportent pas de verbe)

- er 1 niveau de titre : Caractères : 10 pts, majuscules + centré
- e 2 niveau de titre : Caractères : 10 pts, minuscules + centré
- e 3 niveau de titre : Caractères : 10 pts, minuscules + italique + centré
- e 4 niveau de titre : Caractères : 10 pts, minuscules + italique + début du paragraphe en retrait

Citations : Les citations doivent être traduites en français. Elles sont présentées entre guillemets français (« »). Lorsqu'elles dépassent 40 mots, les citations doivent faire l'objet d'un paragraphe indépendant avec un retrait de 0,4 pouces (0,63 cm) à gauche et à droite, en incluant la référence (auteur, année et page).

Résumés (français et anglais) comportant au maximum 100 mots

Ceux-ci sont en Arial (10 pts) et commencent aussi avec un retrait négatif de 0,4 pouces (0,63 cm). Ils sont en italiques.

Mots clés (français et anglais) comportant au maximum 6 mots

Ceux-ci sont en Arial (10 pts).

Exemples :

L'objet de cet article est de présenter le concept d'intervention appelé « Famille soutien » pour des familles dont un des enfants présente des difficultés d'adaptation. Créée initialement dans le cadre d'un programme d'intervention auprès de familles négligentes et/ou violentes (Palacio-Quintin, Ethier, Jourdan-Ionescu & Lacharité, 1991), l'intervention famille soutien doit toujours s'insérer à l'intérieur d'un plan d'intervention, car on demande à une famille non professionnelle,...

Mots clés : maltraitance, intervention non professionnelle, famille, soutien, supervision

Abstract

The object of this article is to present the intervention concept of « Support family » which aims to help families with a child presenting adaptation problems. Initially created within the context of an intervention program for negligent and/or abusive families (Palacio-Quintin, Ethier, Jourdan-Ionescu & Lacharité, 1991), support family intervention should always be incorporate into an intervention plan because a non professional, but trained and supervised family is asked to accompany a...

Key words : child abuse and neglect, non professional, supervision, support family

Signes de ponctuation

Un espace avant et après le « : »

Un espace avant et après le « % »

Un espace avant et après le « = »

Un espace après le point

Un espace après le point-virgule

Un espace après la virgule

Un espace après le point d'interrogation, le point d'exclamation.

Appels de notes de bas de page : en 10 pts

Notes de bas de page : en 10 pts

Parenthèses : Des parenthèses carrées sont utilisées lorsque des parenthèses rondes sont à l'intérieur (p. ex., [F(1,23) = 29,69, p < .01].

Description de l'échantillon : N (échantillon complet) et n (échantillon partiel).

Résultats statistiques

Le système métrique exige, en français, l'utilisation de la virgule comme séparateur des unités et des décimales, par exemple 3,5 cm. Par contre, certaines notations statistiques comme les corrélations et les probabilités proviennent d'un système indépendant du système métrique et il faut alors employer le point (p. ex., $r(45) = .73$, $p < .01$). Bien que les programmes statistiques donnent plusieurs chiffres après le point décimal, l'usage exige de ne donner que deux chiffres après le séparateur en arrondissant.

Les statistiques exposées dans le texte doivent toujours comporter le symbole du test, le nombre de degrés de liberté s'il y a lieu, la valeur exacte de la statistique et le seuil de signification. Toutes ces notations sont soulignées ou en italique, comme dans le texte présent. Par exemple :

- $t(16) = 2,62$, $p < .001$
- $F(1,58) = 29,59$, $p < .001$
- $r(59) = .87$, $p < .01$
- $r(22) = .21$, n.s.

Notez bien qu'il n'y a pas d'espace entre le symbole du test et la parenthèse qui présente les degrés de liberté. De plus, le test χ^2 se présente avec les degrés de liberté et la taille de l'échantillon entre parenthèses. Par

exemple :

▪ $\chi^2(2, 125) = 10,51$, $p < .05$

En outre, le texte doit présenter les statistiques descriptives utiles à la compréhension du sens de l'effet mis en évidence par la statistique inférentielle. L'exemple suivant illustre cette remarque :

- Seules les observations de jeu ont démontré une différence significative, les garçons jouant plus souvent ($M = 3,24$) que les filles ($M = 1,45$) de façon solitaire ($t(79) = 1,97$, $p < .05$).

Tableaux et figures

Les Tableaux et les Figures sont regroupés après les références. L'endroit où ils doivent être insérés est indiqué dans l'article. Les Tableaux comportent un numéro, un titre. Les Figures comportent un numéro, un titre et des légendes qui les rendent aisément compréhensibles.

Les Tableaux ou Figures sont annoncés dans le texte d'une des façons suivantes (attention de toujours mettre une majuscule aux mots Tableau et Figure) :

- Le Tableau 1 présente un résumé de...
- Comme le Tableau 1 l'indique...
- (...) l'analyse de variance (voir Figure 1).

Ci-dessous se trouve un exemple de Tableau et un de Figure [porter une attention spéciale à la façon d'écrire les titres (en 10 pts, centrés pour les Tableaux, alignés à gauche pour les Figures)] :

Tableau 1 Cotes moyennes et écarts types des deux groupes dans chacune des quatre catégories de loisirs

Catégorie				
	1	2	3	4
Expérimental				
M	32,45	35,98	33,78	21,67
ÉT	3,6	3,8	2,8	4,1
Contrôle				
M	22,67	54,78	21,33	34,57
ÉT	2,7	3,4	3,4	4,1

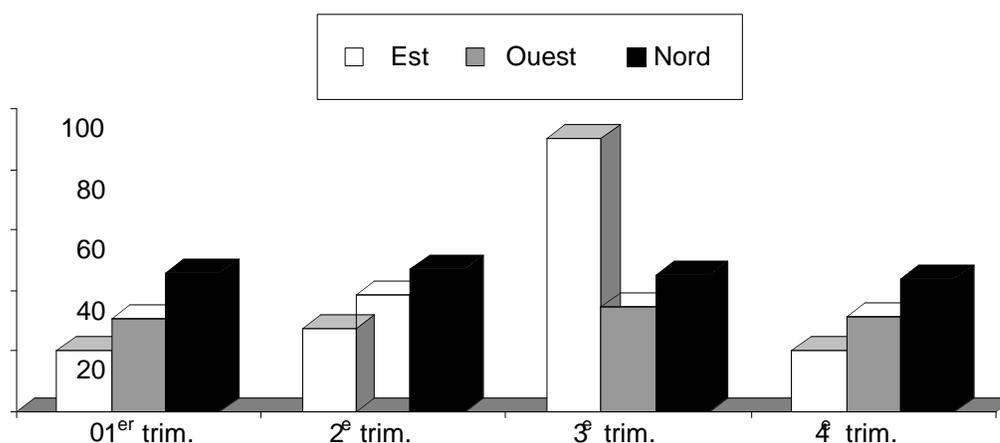


Figure 1. Répartition trimestrielle du nombre de clients selon la provenance

Références

Toute référence introduite dans l'article comporte le nom de l'auteur, la date de parution de son ouvrage ainsi que, s'il s'agit d'une citation, la page. Les références sont regroupées sur des feuilles séparées, à la fin de l'article, par ordre alphabétique d'auteurs. La liste des références doit correspondre exactement aux auteurs cités dans le texte.

Lorsqu'on cite une publication faite par deux auteurs, on nomme les deux auteurs. Lorsqu'on fait référence à un ouvrage publié par plus de deux auteurs et moins de sept auteurs, on les cite tous à la première mention; ensuite, on cite le premier auteur en ajoutant "et al.". Lorsqu'il y a sept auteurs et plus, on cite directement selon la formule « Premier auteur et al., date ». Lorsque la référence comporte plus d'un auteur, le dernier est relié par la perluète (&). Cette règle vaut pour les références introduites dans le texte entre parenthèses et pour celles regroupées à la fin de l'article. Par contre, dans le texte, lorsqu'on fait référence à ce que deux auteurs (ou plus) ont dit, on écrit « et » pour relier les noms des auteurs.

Voici quelques exemples de références pour les trois cas les plus fréquents : un livre, un chapitre dans un ouvrage et un article.

Livre

Vézina, J., Cappeliez, P., & Landreville, P. (1994). *Psychologie g rontologique*. Montr al : Ga tan Morin  diteur.

Les noms du titre d'un volume en anglais sont en minuscules, exception faite de la premi re lettre du premier mot : *Psychology of aging*.

Chapitre

Alain, M. (1993). Les th ories sur les motivations sociales. In R. J. Vallerand & E. E. Thil ( ds), *Introduction   la psychologie de la motivation* (pp. 465-507). Laval (Qu bec) :  ditions  tudes Vivantes.

Article

Beaudin, G., & Savoie, A. (1995). L'efficacit  des  quipes de travail : d finition, composantes et mesures. *Revue qu b coise de psychologie*, 16(1), 185-201.

- Le titre de la revue lorsqu'il est en anglais doit s' crire avec une majuscule   chacun des mots.
- Il faut veiller   l'exacte correspondance entre les r f rences rapport es dans le texte et celles regroup es   la fin.
- Lorsque plusieurs auteurs sont cit s pour une m me id e, l'ordre alphab tique est n cessaire (p. ex., B land, 2001; Normandin & Cossette, 1998; Trudel & Morinville, 1997).

Document dans Internet

Pericak-Vance, M.A., Folstein, S.E. & Wolpert, C.M. (2002). Explorer l'autisme. R cup r  le 24 novembre 2005 de <http://www.exploringautism.org/french/>

Texte final

Lorsque l'auteur a effectu  les corrections demand es, il fait parvenir le texte final via le site Web de la revue (<http://rqpsy.qc.ca>)

Correction et approbation des  preuves

Les  preuves de l'article sont envoy es   l'auteur avant l'impression et doivent  tre retourn es dans les 48^{es} heures. D s la publication, l'auteur (ou le 1^{er} auteur) de l'article re oit 10 tir s   part de l'article.

Si les directives ne sont pas suivies ou si l'auteur tarde   r pondre aux demandes du Comit  de lecture, la publication des articles risque d' tre retard e.
